

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Fait à Louvain-la-Neuve, le 15 août 2017

Simon Lacroix



# Remerciements

Ces années universitaires, tant à Namur qu'à Louvain-la-Neuve, ont été enrichissantes intellectuellement, et m'ont permis de rencontrer des personnes qui m'ont aidé à développer mon esprit.

Tout d'abord, j'aimerais remercier mon promoteur de mémoire, le Professeur Min Reuchamps, pour m'avoir soutenu et s'être libéré. Par son suivi, il m'a donné la motivation nécessaire afin de réaliser ce mémoire.

J'aimerais remercier les personnes qui ont contribué à faire de ce mémoire ce qu'il est, en répondant à l'enquête et en la partageant. De ce fait, je remercie les quelques jeunes politiques qui m'ont énormément aidées (Engis, Gesves, Ohey, Assesse, Bruxelles et Namur, pour les principales), ainsi qu'en particulier Albert Matthieu, Geneviève Lacroix, Suzy Philippot, Sophie Jacquéry, et d'autres personnes dont je vais simplement citer le prénom : Albert, Marion, Matthieu, Arnaud, Sarah, Hélène et Linda. Sans ces personnes, je n'aurais certainement pas pu récolter autant de données.

Ensuite, je tiens à remercier le Professeur Paul Wynants, Doyen de la Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion de l'université de Namur, pour son soutien inébranlable et la source de motivation qu'il a été pour moi.

Enfin, je remercie également mon grand-père, Lucien Pirlot, pour la personne que je suis devenue, grâce à lui.



# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>3</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>5</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>7</b>
<b>ABRÉVIATIONS DES PARTIS POLITIQUES</b> .....	<b>9</b>
<b>0. INTRODUCTION</b> .....	<b>11</b>
0.1. LA QUESTION DE RECHERCHE.....	11
0.2. LE PLAN.....	14
0.3. L'INTÉRÊT DE LA RECHERCHE.....	15
<b>1. CADRE THÉORIQUE</b> .....	<b>16</b>
1.1. CONSOCIALISME VS. CENTRIPÉTALISME .....	16
1.1.1. <i>L'école consociative</i> .....	17
1.1.1.1. Une gestion consociative des sociétés divisées.....	17
1.1.1.2. La Belgique et le consocialisme.....	19
1.1.1.3. Un consocialisme inversé ?.....	20
1.1.2. <i>Une réponse centripète ?</i> .....	22
1.2. UN NOUVEAU SYSTÈME ÉLECTORAL .....	23
1.2.1. <i>Une nouvelle structure de vote</i> .....	24
1.2.1.1. La théorie du vote fractionné.....	24
1.2.1.2. Les causes du spit-ticket voting.....	25
1.2.2. <i>Nouveau design des circonscriptions et nouvelle formule électorale</i> .....	26
1.2.2.1. Les circonscriptions électorales.....	26
1.2.2.2. De nouvelles formules électorales ?.....	26
1.3. LES DÉTERMINANTS DU VOTE .....	28
1.3.1. <i>Un vote structurel ?</i> .....	28
1.3.1.1. L'école de Columbia.....	28
1.3.1.2. L'école de Chicago.....	29
1.3.1.3. L'école de Michigan.....	29
1.3.2. <i>Un vote rationnel</i> .....	31
1.3.2.1. Le rôle de l'information .....	32
1.3.2.2. Le vote tactique (tactical voting).....	33
1.3.2.3. Le vote sur enjeux (issue voting) .....	34
1.3.2.3.1. Enjeux traditionnels .....	36
1.3.2.3.2. Enjeux nouveaux.....	37
1.3.2.3.3. Le cas particulier des enjeux communautaires .....	38
<b>2. MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>39</b>
2.1. L'ENQUÊTE .....	39
2.2. VARIABLES UTILISÉES.....	41
2.2.1. <i>Variables liées à un vote structurel</i> .....	41
2.2.1.1. Age et genre .....	41
2.2.1.2. Education.....	42
2.2.1.3. Variables influencées par les modèles de vote .....	42
2.2.1.3.1. Le modèle de Columbia.....	42
2.2.1.3.2. Le modèle de Chicago .....	43
2.2.1.3.3. Le modèle de Michigan .....	44

2.2.2.	<i>Variables liées au vote rationnel</i> .....	44
2.2.2.1.	<i>Vote tactique</i> .....	44
2.2.2.2.	<i>L'information</i> .....	45
2.2.2.3.	<i>Vote sur enjeux</i> .....	45
2.2.2.3.1.	<i>Enjeux traditionnels</i> .....	45
2.2.2.3.2.	<i>Enjeux nouveaux</i> .....	46
2.2.2.3.3.	<i>Enjeux communautaires</i> .....	46
2.3.	<b>MÉTHODE D'ANALYSE</b> .....	47
2.3.1.	<i>L'analyse univariée</i> .....	47
2.3.2.	<i>L'analyse bivariée</i> .....	48
2.3.3.	<i>L'analyse multivariée</i> .....	49
2.3.3.1.	<i>Dummy variables</i> .....	50
2.3.3.2.	<i>Les modèles d'analyse</i> .....	50
2.3.3.3.	<i>L'interprétation des résultats</i> .....	51
<b>3.</b>	<b>ANALYSE</b> .....	<b>52</b>
3.1.	<b>ANALYSE MACRO</b> .....	52
3.2.	<b>ANALYSES UNIVARIÉES</b> .....	58
3.2.1.	<i>Répondants votant de manière uniforme</i> .....	59
3.2.2.	<i>Ticket-splitters en faveur d'un parti néerlandophone</i> .....	61
3.2.3.	<i>Ticket-splitters en faveur d'un parti francophone</i> .....	63
3.3.	<b>ANALYSES BIVARIÉES</b> .....	66
3.4.	<b>ANALYSES MULTIVARIÉES</b> .....	68
3.4.1.	<i>Vote uniforme – parti néerlandophone</i> .....	69
3.4.2.	<i>Vote uniforme – parti francophone</i> .....	75
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>81</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>88</b>
	<b>ANNEXE : QUESTIONNAIRE VERSION PAPIER</b> .....	<b>104</b>

# Liste des tableaux

Tableau 1 : résultats généraux Wallonie	P 53
Tableau 2 : résultats généraux Bruxelles	P 54
Tableau 3 : analyse univariée du <i>split-ticket voting</i> en Wallonie et à Bruxelles	P 57
Tableau 4 : répartition des votes uniformes par formation politique	P 59
Tableau 5 : répartition des <i>ticket-splitters</i> pour un parti néerlandophone par formation politique	P 62
Tableau 6 : répartition des <i>ticket-splitters</i> pour un parti francophone par formation politique	P 64
Tableau 7 : résultats des analyses bivariées des déterminants du vote du vote à la circonscription fédérale	P 67
Tableau 8 : régression logistique de la propension des répondants à fractionner leur vote en faveur d'un parti néerlandophone	P 70
Tableau 9 : régression logistique de la propension des répondants à fractionner leur vote e faveur d'un parti francophone	P 76



# Abréviations des partis politiques

cdH	Centre Démocrate Humaniste
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
Défi	Démocrate Fédéraliste Indépendant
Ecolo	Ecologie Confédérés pour l'Organisation de Luttes Originales
Groen !	Groen !
La Droite	La Droite Citoyenne
MR	Mouvement Réformateur
N-VA	Nieuwe-Vlaamse Alliantie
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
PP	Parti Populaire
PS	Parti Socialiste
PTB	Parti du Travail de Belgique
PvdA	Partij van de Arbeid
RW	Rassemblement Wallonie-France
SP.a	Socialistische Partij Anders
Vlaams b.	Vlaams Belang



# 0. Introduction

## 0.1. La question de recherche

La Belgique utilise le compromis comme une formule magique qui permettrait d'éviter la séparation. Tout l'art consiste à diviser chaque fois par deux la distance qui sépare de la fin en procédant à un nouvel abandon de compétences. Ce serait comme croire que l'on peut s'approcher indéfiniment du feu sans se brûler. Même si cela ne se voit pas à première vue, le développement périodique de 0,9 a une valeur réelle de un. [...] En fin de parcours, on arrive à un (de Regoyos, 2011/2011, pp.273-274).

Les mots de ce journaliste espagnol, bien que peut-être exagérés, traduisent, d'une part, l'intérêt de la presse étrangère pour « la fin de la Belgique » comme objet politique (Beaufays, Matagne, & Verjans, 2009), et d'autre part, une « situation politique belge, et plus particulièrement des relations communautaires, pour le moins agitées, qui animent le pays et façonnent son avenir » (Reuchamps & Perrez, 2012, p.133). L'offre de programmes régionalistes n'a jamais été aussi récompensée par des résultats électoraux aussi élevés et instables, la stratégie d'exacerbation des conflits entre communautés devenant une des stratégies électorales les plus gagnantes (Caluwaerts, 2012).

Comme la plupart des structures liées à la gestion publique, le fédéralisme belge ainsi que ses institutions sont mis sous pressions par les acteurs politiques (Reuchamps & Onclin, 2009). Même du côté citoyens, le fédéralisme belge paraît complexe et a fonctionnel. C'est ce qui ressort d'une analyse linguistique et politologique de discours de citoyens néerlandophones et francophones. Au regard de cette étude, tant néerlandophones que francophones semblent partager l'envie d'un fédéralisme qui fonctionne (Reuchamps & Perrez, 2012). Car rappelons-le, le royaume de Belgique est une société divisée et caractérisée par la recherche de pacification des conflits (Lijphart, 1981). Selon Donald Horowitz, « a severely divided society is one in which ascriptive cleavages<sup>1</sup> are highly salient in politics (more salient than alternative cleavages such as social class), a few groups contend for power at the center, and there is a history of interethnic antipathy » (Horowitz, 2014, p.5).

Toutes les sociétés sont plus ou moins conflictuelles car elles réunissent plusieurs groupes d'intérêts économiques, culturels, linguistiques, etc. différents. C'est le fondement même de l'hétérogénéité. Celle-ci apporte son lot de conflits réguliers, qui peuvent être sources de progrès si on parvient à les gérer, les canaliser. En 1967, Seymour Lipset et Stein Rokkan

---

<sup>1</sup> Ethniques, religieux, linguistiques, etc.

introduisent un concept qui nous permet aujourd'hui de hiérarchiser ces conflits, afin d'en faire ressortir le primaire du secondaire. Ce concept est celui de « clivage ». Il se définit comme « une division profonde sur un enjeu majeur, division fondée sur un sentiment de déséquilibre ou de domination qui conduit des groupes et ensuite des partis à s'organiser pour réduire ce déséquilibre, ce qui engendre des tensions persistantes avec la partie de la société qui se voit ainsi contestée » (De Coorebyter, 2008, p.16). Ce système de clivage s'est imposé à la communauté scientifique, comme étant le modèle d'explication par excellence de la naissance des partis politiques en Belgique (Wynants, 2010). S. Lipset et S. Rokkan (1967/2008) nous offrent une grille d'analyse des tensions « profondes » au sein de la société belge, qui sont représentées par trois clivages majeurs : Église/État, possédants/travailleurs et centre/périphérie (De Coorebyter, 2008)<sup>2</sup>.

Le débat sur l'instauration d'une circonscription électorale fédérale, c'est-à-dire « une division [unique] du territoire établie en vue d'une élection » (Centre de recherche et d'information socio-politiques, 2017), s'inscrit au sein du clivage centre/périphérie, ou plus communément appelé « clivage communautaire »<sup>3</sup>, car ce dernier est « celui qui oppose les tenants d'une autonomie des régions périphériques, ou du respect des langues, des populations et des cultures dominées et territorialement distinctes » (De Coorebyter, 2008, p.9). Comme l'écrit Xavier Mabille : « Au cours des années 1958-1961 [...] le problème des structures de l'État se pose désormais en termes nouveaux » (2011, p.275). La question royale et la question scolaire, qui ont divisé notre pays dans ses racines, laissent leurs places aux problèmes linguistiques et économiques régionaux (Mabille, 2011).

Dans la littérature, il existe deux logiques d'organisation du système électoral pour une société divisée (Pilet, 2007 ; Sinardet, 2012) : l'école centrifuge, emmenée par Arend Lijphart (1981), et l'école centripète théorisée par D. Horowitz (1991) et Benjamin Reilly (2001), et sur lesquelles nous reviendrons au sein du cadre théorique de ce mémoire. Afin d'assurer une stabilité démocratique, la première préconise une fragmentation de la société en segments plus ou moins homogènes qui soient représentés au sein du pouvoir (Fuh-sheng Hsieh, 2013), tandis que la seconde s'inscrit dans une logique « transcommunautaire », au sein de laquelle les élus doivent représenter tous les segments de la société et adopter une attitude plus modérée pour rassembler (Horowitz, 2014). En Belgique, cependant, les élites politiques ne jouent pas le rôle de pacificateur. Selon Dave Sinardet (rapport commission mixte, 2014), c'est une conséquence

---

<sup>2</sup> Le clivage Rural-Urbain est relativement absent dans notre pays (De Coorebyter, 2008 ; Wynants, 2010).

<sup>3</sup> Bien que cette appellation doit être utilisée avec la plus grande des précautions. Nous y reviendrons au point 1.3.2.3.3.

directe du système électoral actuel, où les partis ne sont responsables que devant leur communauté linguistique (Deschouwer, 1997 ; 1999 ; Sinardet, 2012). La circonscription fédérale serait un mode d'organisation électoral qui renforcerait structurellement la stabilité et la cohésion nationale (Sinardet, 2013 ; Deschouwer, 1999).

De 1919 à 2002<sup>4</sup>, on constate à plusieurs reprises l'élargissement du droit de vote, mais les circonscriptions restent inchangées et sont toujours calquées sur les arrondissements administratifs pour les élections législatives (Stengers, 2004). L'idée d'instaurer une circonscription électorale fédérale se manifeste réellement pour la première fois, mais loin des débats publics, lorsque la Belgique, alors État unitaire, doit choisir les modalités électorales entourant la première élection directe des parlementaires européens (Sinardet, 2011). L'idée resurgit ensuite à plusieurs reprises dans les années 1990 et début des années 2000<sup>5</sup>.

Par la suite, le mois de septembre 2005 marque la naissance du groupe Pavia, regroupant une quinzaine d'académiques francophones et néerlandophones, et entame une réflexion de fond sur le projet de circonscription électorale fédérale afin de résoudre les problèmes structurels inhérents au système politique belge. L'idée resurgira à de nombreuses reprises<sup>6</sup>, mais nous retiendrons celle datant de 2007, provenant du groupe Pavia, à savoir l'élection de 15 députés sur base d'une circonscription unique, en plus des 150 députés actuellement élus sur base de circonscriptions provinciales. En juillet 2010, nommé formateur par le roi, E. Di Rupo rend publique sa note qui servira de base pour les négociations pour la formation du gouvernement fédéral, et y introduit quelques éléments centripètes, dont une réforme du système bicaméral en élisant dix des 150 députés selon une circonscription fédérale. Considéré comme des compensations à la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde, ces éléments seront retirés, mais la circonscription fédérale fera l'objet d'une commission mixte en 2014 (Deschouwer & Van Parijs, 2014 ; Sinardet, 2011 ; 2013).

Par ailleurs, es initiatives citoyennes en faveur de la circonscription fédérale se mettent alors en place : la « révolution de la frite », qui proteste contre la lenteur de formation du gouvernement en 2011, le groupe « Pas en notre nom-jeunes/Niet in onze naam-jong » regroupant étudiants et professeurs qui militent pour une Belgique unie, solidaire, et

---

<sup>4</sup> En 2002, les circonscriptions provinciales remplacent les circonscriptions d'arrondissements pour la Chambre (Excepté l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde) (voir l'arrêt de la Cour constitutionnelle, 5 décembre 2007, n° 149/2007).

<sup>5</sup> la proposition de Bob Gijs, le groupe de travail Ecolo-Agalev, les tribunes de Philippe Van Parijs et Kris Deschouwer dans *La Libre* et *De Standaard*, etc.

<sup>6</sup> propositions du groupe Pavia en 2005 et 2007, proposition de députés écologistes en 2006, note communautaire de Guy Verhofstadt en 2008, etc.

multiculturelle (Sinardet, 2012 ; 2013), ou encore les jeunesses politiques démocratiques du nord et du sud du pays à travers une carte blanche en 2013<sup>7</sup> (Laporte, 2013).

Cependant, personne ne sait, à l'heure actuelle, quelles pourraient être les réactions des électeurs à ce changement de système électoral, alors que plus aucun parti ne se présente aux élections à la fois à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie (Pilet, De Waele, & Jaumain, 2009). On assiste depuis quelques élections à une fracture du paysage politique belge. Aujourd'hui, il existe deux systèmes de partis largement différents : l'un francophone et l'autre flamand. On le remarque dans le comportement électoral des électeurs au sein des deux systèmes (Deschouwer, 2012 ; Deschouwer, Delwit, Hooghe, Rihoux, & Walgrave, 2014). L'exemple le plus récent provient du baromètre RTBF-La Libre sorti en mars 2017 (Walkowiak, 2017). Le nord vote majoritairement pour des partis plus conservateurs et nationalistes, tandis que le sud vote relativement plus pour des partis situés « à gauche » sur le clivage socioéconomique (Castanheira, & Noury, 2007 ; Havaux, 2014). Cependant, nous nous garderons d'affirmer qu'il existe deux opinions publiques distinctes en Belgique, les wallons et les flamands ne s'opposant pas systématiquement sur des questions idéologiques ou clivages majeurs (Deschouwer, Delwit, Hooghe, Rihoux, & Walgrave, 2014).

En Wallonie et à Bruxelles, on assisterait à une forme de recomposition du paysage politique (Le Vif, mai 2017). En témoignent les changements de rapports de forces historiques dans les sondages d'intentions de votes en Wallonie et à Bruxelles. Les principaux partis francophones s'accordent à dire que l'électeur se désintéresse « complètement » de la politique, et ne se sent plus écouté ou impliqué (Walkowiak, 2017 ; Le Vif, 2017 ; Havaux, 2014).

Par conséquent, dans un contexte d'élection fédérale pour la Chambre des représentants et d'un vote divisé, entre d'une part les circonscriptions provinciales et d'autre part une circonscription fédérale, quels seraient les déterminants du vote pour les électeurs francophones à la circonscription électorale fédérale ? Autrement dit, que ferait l'électorat francophone et quelles seraient les déterminants qui le pousse à réagir de telle manière suite à l'instauration d'une circonscription unique ? C'est à cette double interrogation que nous allons tenter de répondre à travers ce mémoire.

## **0.2. Le plan**

Dans un premier temps, nous allons exposer les deux logiques d'organisation du système électoral pour une société divisée, dont nous avons déjà esquissé les contours dans cette

---

<sup>7</sup> Excepté la N-VA et le FDF.

introduction. Ensuite, nous présenterons, selon les trois phases d'organisations de tout système électoral de Douglas W. Rae (1967), les modifications qu'apporteraient l'instauration d'une circonscription électorale fédérale, avec la survenance d'un phénomène de vote fractionné horizontal, caractérisé par un vote divisé en deux pour la même élection, et d'une nouvelle formule électorale. Enfin, nous présenterons les différents modèles explicatifs du comportement électoral, auxquels seront rattachées nos variables explicatives.

Afin de nous aider dans notre recherche, nous avons sondé 1450 électeurs francophones aux caractéristiques sociodémographiques et structurelles différentes. Nous leur avons demandé pour quel parti ils voteraient s'ils devaient voter aujourd'hui pour l'élection des députés à la Chambre, sur base de leur circonscription provinciale, mais également pour qui ils opteraient s'ils pouvaient voter une deuxième fois sur le même bulletin, sur lequel se trouve les listes se présentant à la circonscription fédérale. Et nous leur avons proposé différentes raisons qui les pourraient les pousser à effectuer leur choix de vote à la circonscription unique. Pour chacune d'entre elles, ils devaient indiquer leur degré d'influence dans leur choix. Au total, nous avons évalué une quarantaine de variables<sup>8</sup>.

Nous diviserons dès lors notre échantillon en deux, le premier groupe regroupant les votants de manière uniforme et ceux qui voteraient en faveur d'un parti flamand, et le second sera composé des répondants ayant voté pour le même parti deux fois et ceux qui choisiraient un autre parti francophone. Au travers d'analyses univariées et bivariées, nous obtenidrons, premièrement, une vue d'ensemble sur les transferts de voix entre partis et le taux de votant ayant opté pour un parti différent à la circonscription unique (*split-ticket voting*), au total et par formation politique. Nous aurons ensuite un premier aperçu des caractéristiques et des réponses de notre échantillonnage. Et troisièmement, nous sélectionnerons les variables qui peuvent expliquer significativement leur choix électoral. C'est au sein d'une régression logistique que nous pourrons découvrir quelles sont les variables explicatives qui contribuent significativement à expliquer le choix de vote à la circonscription fédérale de nos répondants.

### **0.3. L'intérêt de la recherche**

L'intérêt de notre analyse est multiple. Elle est innovante, tant au sujet du projet de circonscription électorale fédérale en Belgique, que sur l'analyse empirique d'un double systèmes basés sur la représentation proportionnelle accompagné d'une double organisation par *multimember district* (MMD)<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> 39 variables dépendantes et une variable indépendante.

<sup>9</sup> Cfr. 1.2.2.2.

Sur la circonscription fédérale en elle-même, diverses études ont tenté d'inférer sur les possibles effets psychologiques et mécaniques qu'elle pourrait provoquer<sup>10</sup>, mais aucune n'a été aussi loin dans l'analyse que celle que nous allons vous présenter. En effet, aucune n'a tenté de voir, à travers une régression logistique, quels pouvaient être les déterminants du vote pour un électeur francophone s'il existait une circonscription unique, parallèle aux circonscriptions provinciales, et quel comportement il adopterait face à cette réforme.

Ensuite, actuellement, il y a un manque d'études comparatives sur le choix de vote dans des systèmes électoraux mixtes (Plescia, 2016). Et pourtant, la plupart de ces études qui ont traités au vote fractionné implique, soit un système électoral mixte, soit un type de vote fractionné vertical. À notre connaissance, il est très rare de trouver une étude sur le *split-ticket voting* horizontal, lorsque le système électoral n'est pas mixte. C'est pourtant ce que ce mémoire offre : une étude comparative entre deux types de *ticket-splitters*, lors d'élections se déroulant au sein d'un même niveau de pouvoir, pour la même assemblée, et utilisant deux formules électorales identiques : représentations proportionnelles avec listes et utilisant le système D'Hondt pour la répartition des sièges.

De plus, selon Carolina Plescia (2016), les résultats de ce type d'études sont souvent une conséquence des données disponibles et à disposition des auteurs, et dans le cas d'études sur le phénomène de vote fractionné, il est très difficile de mesurer les motivations et le phénomène en lui-même avec ces données. C'est pour ces raisons qu'elle suggère des investigations en profondeur au niveau individuel ainsi qu'au niveau agrégé, ce que nous avons tenté d'effectuer. Bien entendu, les résultats sont dépendants de nos unités d'observation et des données qu'ils ont fournies, mais le nombre de répondants (1450) nous permet tout de même une certaine inférence statistique, surtout du côté des *ticket-splitters* en faveur d'un parti néerlandophone, comme nous le verrons.

# 1. Cadre théorique

## 1.1. Consocialisme vs. centripétalisme

Comme la plupart des structures liées à la gestion publique, le fédéralisme belge ainsi que ses institutions sont mises sous pressions par les acteurs politiques (Reuchamps & Onclin, 2009). La configuration des structures institutionnelles belges est la conséquence de trois caractéristiques inhérentes à notre fédéralisme (Reuchamps, 2013), à savoir centrifuge, dynamique, dual ou bipolaire, c'est-à-dire que sa dynamique est largement organisée sur base

---

<sup>10</sup> Voir entre autres : Delwit, 2013 ; Deschouwer & Van Parijs, 2007 ; 2009a, etc.

des deux grandes communautés linguistiques (Sinardet, 2009 ; Deschouwer, 2006). Comme le démontre l'étude réalisée par Peter Thijssen, Dave Sinardet et Régis Dandoy (2015), les contacts interrégionaux peuvent être importants pour la survie du système fédéral belge, ainsi que de la solidarité qui en découle. Si l'étude montre que l'impact des contacts a tendance à augmenter lorsqu'ils sont sous pression, il n'est pas prouvé qu'une politique visant à favoriser les contacts interrégionaux puisse engendrer plus de solidarité organique dans notre fédéralisme.

Deux écoles de pensées s'affrontent dans la sphère de la Science politique dans le but de gérer de façon optimale et pacifique les conflits dans des sociétés divisées, comme c'est le cas en Belgique. La première est l'école centrifuge/consociative (Lijphart, 1977), tandis que la seconde est l'école centripète (Horowitz, 1991). À partir du modèle dans lequel se situe la Belgique, il nous sera possible de faire un diagnostic des fissures de celui-ci. Le projet de circonscription fédérale est apporté comme une solution à ces dernières. C'est donc l'argument principal évoqué par les partisans de ce projet novateur afin de renforcer les liens dans notre fédération, son efficacité et sa légitimité.

### **1.1.1. L'école consociative**

#### ***1.1.1.1. Une gestion consociative des sociétés divisées***

La théorie consociative tente d'expliquer les raisons qui fondent la stabilité politique dans certains pays caractérisés par une culture politique très profondément fragmentée (Luther, 1999). Le modèle consociatif entend regrouper les tendances centrifuges en des forces constructives pour assurer la stabilité démocratique (Caluwaerts, 2012). Du côté de la sociologie politique, le consociativisme encourage la segmentation sociopolitique, caractérisée par l'existence d'une « pillarisation »<sup>11</sup> de la société, structurant les sous-cultures politiques (*subcultures*). Du côté du comportement des élites politiques, il doit être synonyme de coopération et d'accommodements en créant des « ponts » entre les multiples piliers (Luther, 1999 ; Wynants, 2010 ; Reilly, 2001). Ces liens sont d'abord construits par des échanges d'information intragroupe. En effet, les différents réseaux sociaux et les répétitions d'interactions étant plus développés au sein d'un segment de la société, cela permet de créer et de maintenir une confiance mutuelle afin d'obtenir des comportements coopératifs (Fearon & Laitin, 1996).

---

<sup>11</sup> Selon Kurt Richard Luther, la pillarisation est utilisée « to denote rival organisational networks that share the identity of their respective subcultures » (Luther, 1999, p.4).

De ce fait, le rôle des élites des différentes sous-cultures<sup>12</sup> est primordial car, lorsqu'elles adoptent un comportement exacerbant la rivalité et la compétition entre elles, elles renforcent les tensions mutuelles et l'instabilité politique. Par contre, lorsqu'elles permettent un degré de cohésion élevé au sein de leur segment, et qu'elles articulent correctement les revendications de ce dernier, il en ressort une plus grande approbation sur le principe d'être gouverné par des grandes coalitions (Lijphart, 1969). En résumé, on peut définir le consociationalisme comme « a form of collective decision [...] by requiring the concurrence of all groups in all major decisions and the delegation of decisions involving only the interests of particular groups to those groups themselves » (Horowitz, 1991, p.138).

Les pratiques qualifiées de pacificatrices sont principalement le partage du pouvoir entre les différents segments, une autonomie qui leur est donnée, couplées au système de représentation proportionnelle ainsi qu'à un droit de veto pour les groupes minoritaires sur les décisions clés (Lijphart, 1977 ; Reilly, 2001). En ce qui concerne le comportement des élites, la démocratie consociative entend partager le pouvoir exécutif au travers d'une large coalition, représentant les communautés de la société et caractérisée par la recherche de coopération et d'accommodements. Au niveau de la sociologie politique, l'école consociative permet aux différents segments de s'organiser selon leurs propres principes et renforce cette segmentation sociopolitique (Lijphart, 1981 ; Luther, 1999 ; Deschouwer, 2012).

Afin que les pratiques consociatives puissent mener les coalitions gouvernementales à la stabilité démocratique, il faut, premièrement, que celles-ci aient la capacité d'intégrer les différentes revendications des segments de la société dans leurs actions. De ce fait, elles doivent être capables de transcender les clivages qui composent la société et d'obtenir un consensus, dans un engagement commun pour la subsistance, la cohésion et la stabilité du système. Cela suppose avant tout que les élites connaissent les dangers de la segmentation de la société en sous-cultures « rivales ». Ces conditions impliquent des relations entre élites des différents groupes, ainsi qu'entre les citoyens de ces derniers d'une part, et des relations intragroupes entre les leaders et les citoyens qui les composent (Lijphart, 1969). La pacification se produit par conséquent *a posteriori*, c'est-à-dire après la campagne électorale, en présupposant une attitude responsable et modérée des élites (Sinardet, 2012 ; Lijphart, 1969).

---

<sup>12</sup> Par culture, nous entendons « a system of attitudes, values, and knowledge that is widely shared within a society and is transmitted from generation to generation » (Inglehart, 1997, p.15).

### **1.1.1.2. La Belgique et le consociationalisme**

« Belgium can legitimately claim to be the most thorough example of consociational democracy, the type of democracy that is the most suitable for deeply divided societies ». (Lijphart, 1981, p.11). C'est par cette double affirmation qu'A. Lijphart (1981) entame le premier chapitre de l'étude de la Belgique biculturelle et des dynamiques qui lui ont permis de pacifier les conflits qui existent entre ces deux cultures. Il voit, en la Belgique, le plus bel exemple de démocratie utilisant des caractéristiques consociatives comme mode de coexistence pacifique entre deux des trois communautés linguistiques qui la compose.

Cependant, les raisons qui rendent nécessaires la classification de la Belgique comme démocratie consociative sont à chercher bien avant les conflits linguistiques. En effet, il faut plutôt voir le début de la pratique consociative en Belgique dans la gestion d'une société divisée par de profonds clivages religieux et économiques (Lijphart, 1969 ; Deschouwer, 2012 ; 1999 ; Luther & Deschouwer, 1999), reflétés dans le système partisan multidimensionnel (Lijphart, 1981). Cette pratique était la réponse à la segmentation poussée dont elle était victime, à travers laquelle de denses réseaux d'organisations enfermaient la population et organisaient leur vie au sein de « piliers » (Lipset & Rokkan, 2008 ; Deschouwer, 2012 ; 1999 ; Wynants, 2010 ; Luther & Deschouwer, 1999). Plus précisément, le début de ces pratiques permettant la survie de la démocratie belge a vu le jour à la fin de la première guerre mondiale, à la suite du « Pacte de Loppem » (1918). Les leaders des trois partis politiques – catholiques, libéraux et les socialistes – sont alors réunis par le Roi Albert I et décident ensemble de politiques communes et d'une plus grande autonomie pour les différents segments pour l'organisation de leurs politiques et services, à travers un consensus (Deschouwer, 2012 ; 1999 ; Luther & Deschouwer, 1999 ; Mabilie, 2011).

Dès 1963, le processus de transformation de l'État unitaire belge en État fédéral s'opère au moment où la frontière linguistique est légalement définie, impliquant l'utilisation de techniques consociatives (Deschouwer, 1999 ; Mabilie, 2011), et faisant passer la Belgique dans un consociationalisme fédéral, caractérisé par deux systèmes partisans différents (Deschouwer, 1999). Nommé fédéralisme dévolutionnaire (*devolutionary federalism*) par Patrick Peeters (2012), par opposition au processus le plus commun, l'intégratif (*integrative federalism*), le processus de fédéralisation a débuté de l'État central en accordant des compétences aux entités fédérées (Peeters, 2012). Cependant, comme le fait remarquer Jean Buchmann (1967), la richesse du fédéralisme est avant tout expérimentale.

### *1.1.1.3. Un consociatisme inversé ?*

Bien que les pratiques consociatives ne soient activées que lorsque la Belgique connaît des conflits profonds (Reuchamps & Caluwaerts, 2014), elles ne sont pas parfaitement appliquées. Jean-Benoît Pilet (2009) utilise le terme « fissures » pour désigner les failles du régime consociatif belge.

Dans un premier temps, le segment majoritaire ne devrait pas chercher à imposer ses vues à la minorité, et inversement, la minorité ne devrait pas chercher à bloquer unilatéralement toute réforme. Or, c'est exactement ce que nous constatons en Belgique : des passages en force qui ébranle l'unité nationale<sup>13</sup> (Mabille, 2011 ; Pilet, 2009). Dans un second temps, la volonté des acteurs de maintenir l'unité du pays dans les sociétés où les clivages sont profondément ancrés, est nécessaire. On constate en Belgique, à l'inverse de ce principe, la montée en termes d'électeurs des partis politiques qui promeuvent l'éclatement de l'union nationale depuis plusieurs décennies. De plus, comme l'indique ce principe, le fonctionnement du système est très dépendant de la volonté des décideurs. Il faut que l'absence d'accord soit perçu comme ayant des conséquences plus négatives pour les partis que les bénéfices qu'ils pourraient retirer d'un blocage (Deschouwer, 2009 ; Jans, 2001, Reuchamps & Caluwaerts, 2014). De ce fait, les discours nationalistes se sont amplifiés ces dernières années (Platel, 2008 ; Mabille 2011) au sein des cadres institutionnalisés, via les discours de personnalités politiques, et dans la sphère publique, via les médias et symboles politiques essentiellement<sup>14</sup> (Dodeigne, Mercenier, Perrez, & Reuchamps, 2012). Cette amplification a eu pour conséquence de mettre sous pression les mécaniques traditionnelles de gestion des conflits. Dès lors, l'argument selon lequel le système belge a atteint sa limite a gagné en poids, tirant avec lui l'idée que la Belgique a besoin d'une nouvelle manière de penser la gestion des conflits (Caluwaerts, 2012). Dans un troisième temps, pour favoriser la stabilité du régime consociatif, il est nécessaire que les élites contrôlent leur base. Avant les années 1960, c'était possible grâce au phénomène de pilarisation, qui fragmentait et organisait la société en groupes, dans lesquels les citoyens s'inséraient. Mais dans le modèle consociatif que l'on connaît depuis une cinquantaine d'année, ce contrôle est absent, tant et si bien que les dirigeants ont de plus en plus de mal à contrôler la radicalisation de leurs élus de base. C'est pour ces raisons que D. Sinardet parle de modèle consociatif inversé pour la Belgique : « au lieu d'avoir une population fortement polarisée et des élites pacificatrices, c'est l'inverse qui semble se produire » (Sinardet, 2009, p. 215).

---

<sup>13</sup> Guerre scolaire dans les années 1950, vote unilatéral de la scission de l'arrondissement bilingue de BHV, blocage francophone pour ce même dossier BHV, etc.

<sup>14</sup> Moins ceux qui s'expriment dans un cadre plus spontané, comme les citoyens.

Ajouté au fait que le modèle belge est un modèle qui a tendance à mettre en avant les conflits au lieu de les pacifier, il se caractérise également par un déficit démocratique (Sinardet, 2013), bien que Luc Detroux (2011) relativise celui-ci. En effet, « un système démocratique suppose un dialogue entre la population et les élus qui prennent des décisions en son nom » (Deschouwer & Van Parijs, 2009, p.12). La complexité augmente lorsqu'on a affaire à un État fédéral, car plusieurs niveaux de gouvernance doivent être mis en relation, ce qui n'est pas toujours aisé. Le déficit démocratique est dû au fait que, d'une part l'organisation des partis politiques se construit sur des bases linguistiques, et d'autre part, les circonscriptions électorales actuelles ne dépassent pas les frontières des régions. Les partis en sont conscients et se concentrent, de fait, autant que possible sur le niveau politique régional (Deschouwer, 1999 ; 2009*b*). Les partis n'ont de comptes à rendre qu'à une partie de la population fédérale. Ils n'ont en effet pas d'intérêts à modérer leur discours et à faire campagne dans l'autre communauté, car ce n'est que la communauté à laquelle ils appartiennent qui jugera leurs actions (Deschouwer, 1999 ; 2009*b* ; Sinardet, 2011).

Même si légalement, il est tout à fait possible pour un parti néerlandophone de déposer une liste dans une circonscription wallonne, et inversement, un parti n'a pas tellement d'intérêts à le faire pour deux raisons. D'une part, il pourrait concurrencer un « parti frère », ce qui serait contre-productif (Delwit, 2013). Et d'autre part, les partis anticipent de piètres scores s'ils se présentaient de l'autre côté de la frontière linguistique, compte tenu de la présence ces mêmes « partis frères » et de la prédominance du clivage communautaire (Delwit, 2013 ; Deschouwer & Van Parijs, 2009). De plus, on assiste à une forme de schizophrénie politique de la part des formations politiques présentes dans des coalitions régionales et fédérales (Deschouwer, 1997 ; 1999). En effet, les partis présents au sein du gouvernement fédéral doivent jouer un double jeu. D'un côté, ils jouent celui du jeu majoritaire de leur région, et de l'autre, le jeu consociatif du niveau fédéral.

C'est en réaction à ce modèle, considéré comme destructeur par D. Sinardet (Rapport de la commission mixte, 2014 ; Sinardet, 2012), que certains cherchent des solutions dans le modèle centripète. Selon Giovanni Sartori (1968), comparé aux autres composantes d'un système politique, le système électoral est le plus facile à manipuler dans un but spécifique (Taagepera & Shugart, 1989). D. Sinardet concluait en 2009 que « la logique centrifuge et désintégratrice du système actuel peut difficilement être menée à terme. Puisque c'est justement cette dynamique centrifuge qui contribue à créer des blocages et des crises, cela peut contribuer à la prise de conscience que pour un bon fonctionnement des institutions, il faut des contrepoids intégrateurs » (2009, p.228). Dès lors, une circonscription électorale fédérale pourrait être un

palliatif au modèle consociatif belge inversé. On tendrait ainsi vers une logique centripète du système électoral belge, bien que D. Horowitz juge le nombre de 15 députés insuffisant et le système de « liste ouvertes » inadéquat pour créer des incitations interethniques (Horowitz, 2009).

### 1.1.2. Une réponse centripète ?

Le centripétalisme est un modèle qui appréhende la démocratie comme « a continual process of conflict management, a recurring cycle of dispute resolution in which contentious issues must ultimately be solved via negotiation and reciprocal cooperation » (Reilly, 2001, p.7). Premièrement, il prône le fait que le système électoral le plus enclin à encourager des accommodements sont ceux où les élites politiques sont électoralement dépendantes d'autres groupes que le leur (Reilly, 2001 ; 2002 ; Horowitz, 1991). Ensuite, l'idée de cycle paraît centrale car c'est dans la répétition d'événements que se forment les nouvelles normes comportementales (Reilly, 2001). Enfin, le rôle des institutions démocratiques en tant qu'agents médiateurs est très important. Ce qui ressort des discussions ne doit pas être le fruit d'un consensus, comme c'est le cas au sein du consociatisme, mais plutôt le résultat d'accommodements, au travers des changements de positions suscités *a priori* par un vif engagement, une discussion et une négociation (Dreef & Wagner, 2011 ; Reilly, 2001).

Les centripétalistes prônent un système de vote préférentiel tel que le vote alternatif (AV, *alternative voting*) qui permet de classer par ordre les candidats selon les préférences de l'électeur (Horowitz, 1991 ; Farrell, Farrell, 2011 ; Carter & Farrell, 2010 ; Reilly, 2001 ; 2002 ; Dreef & Wagner, 2011). Présupposant que les élites politiques sont des acteurs rationnels dans une optique *d'office-seeking* (Reilly, 2002), c'est-à-dire que l'acteur privilégie un modèle électoral qui va maximiser son nombre de sièges au parlement par rapport aux autres partis (Benoit, 2007), ce système de vote crée des incitants à faire campagne au sein des autres communautés pour un candidat ou une liste d'une part, en faisant campagne même pour récolter les voix qui le/la classe comme « second-choix » (Reilly, 2001), et favorise la conclusion d'accords préélectorales interethniques afin de remporter les élections d'autre part (Horowitz, 2003 ; Dreef & Wagner, 2011). De ce fait, un système centripétal encourage un comportement des élites plus modéré et responsable *a priori*, c'est-à-dire pendant la campagne électorale (Reilly, 2001 ; Sinardet, 2012). Les systèmes électoraux permettant aux élites politiques de ne pas adopter un comportement modérateur durant la campagne rendent les coalitions postélectorales plus difficiles (Horowitz, 2003). Les électeurs s'étant exprimés, la formation d'une coalition interethnique établit un régime régit par la règle de majorité interethnique (*intertehnic majority rules*) (Horowitz, 2014).

D. Horowitz (1991) dégage donc une théorie normative de design institutionnel afin d'encourager, dans un premier temps, les incitants électoraux pour que les candidats fassent une campagne qui permettent d'attirer les votes des différents groupes ethniques. Dans un second temps, ce design participe à la création d'arènes de négociations, où les acteurs politiques sont incités à y chercher des accords qui transcendent les liens partisans et ethniques, toujours dans une logique d'*office-seeking*. Dans un troisième temps, cette ingénierie électorale favorisera les partis centristes, plus modérés, agrégants les intérêts, ou des coalitions de partis, qui chercheront un soutien à travers les segments et présenteront un éventail de choix de politiques possibles à l'électeur (Reilly, 2001). En conclusion, Benjamin Reilly définit le centripétalisme, à partir de la définition fournie par Timothy Sisk (1995), comme un « political system or strategy designed to focus competition at the moderate center rather than the extremes – primarily by presenting rational, office-seeking politicians with the incentives to seek electoral support from groups beyond their own ethnic community » (Reilly, 2001, p.11).

## 1.2. Un nouveau système électoral

Si nous acceptons que la loi se définisse par l'ensemble des règles de conduites autorisées promulguées, appliquées et exécutées par l'autorité gouvernementale, il nous est possible d'en dériver la signification afin d'obtenir une définition de son acception électorale. Au sens large, les lois des élections désignent dès lors l'ensemble des règles autorisées qui concernent la conduite des élections (Rae, 1967). De manière plus précise, selon D. Rae, « Electoral laws are those which govern the processes by which electoral preferences are articulated as votes and by which these votes are translated into distributions of governmental authority (typically parliamentary seats) among the competing political parties » (Rae, 1967, p.14). Cette définition semble rendre le terme de loi électorale synonyme de système électoral, dans la mesure où celui-ci peut être conçu comme « the set of rules that structure how votes are cast at elections for a representative assembly and how these votes are then converted into seats in that assembly » (Gallagher & Mitchell, 2009, p.3). Par ce fait, les deux termes seront employés de manière indistinctes et interchangeables dans la suite de ce travail, afin d'éviter de trop nombreuses répétitions.

Une typologie des différents systèmes électoraux reste complexe, tant les variations entre chacun d'eux sont nombreuses. L'approche la commune est celle adoptée par D. Rae (1967), qui consiste à appréhender les mécanismes expliquant comment les votes sont traduits en sièges pour classer les différents systèmes (Carter & Farrell, 2010). Nonobstant, selon D. Rae (1967), un système électoral comporte trois étapes d'organisations. La première concerne la

structure de vote qui est d'application, traduisant le rôle des électeurs dans la décision des résultats des élections. La seconde détermine la ou les circonscription(s) qui prennent place et qui vont fonctionner en catalyseur limitant la traduction des votes en sièges. Enfin, la dernière phase a trait à la formule électorale qui traduira de manière effective les votes émis en nombre de sièges (Reeve & Ware, 1992 ; Rae, 1967).

### **1.2.1. Une nouvelle structure de vote**

Il existe plusieurs dimensions auxquelles il faut prêter attention lorsqu'on discute de structure de vote. D. Rae (1967) en catégorise deux types : ordinale et catégorique. La première demande à l'électeur d'indiquer quel parti il préfère, tandis que la seconde lui permet d'exprimer de manière plus complexe ses préférences, en lui offrant la possibilité de classer par ordre de préférence les différentes formations. Cependant, selon André Blais (1988), cette catégorisation implique deux dimensions du vote dont D. Rae ne fait pas mention. Le premier concerne le nombre de vote qu'un électeur est autorisé à effectuer, tandis que le deuxième a trait au type d'information que ce(s) vote(s) peut/peuvent fournir. Indiquant cette première dimension, Andrew Reeve et Alan Ware mentionnent qu'elle peut être divisée en deux questions, auxquelles nous allons répondre par la suite : « How many votes may voters cast on their ballot and how many ballots are they allowed to complete ? » (1992, p.64).

#### **1.2.1.1. La théorie du vote fractionné**

Le système électoral qu'adopterait la Belgique en cas d'instauration d'une circonscription électorale fédérale fournirait aux individus « the opportunity to vote for the same representative body by casting two votes » (Plescia, 2016, p.3). En d'autres termes, le répondant pourrait « partager », « diviser », son vote. Ce phénomène électoral se nomme le *split-ticket voting*, ou en français le vote fractionné, ou différencié. En outre, comme le font remarquer Michael Gallagher et Paul Mitchell (2009), bien que le principe « une personne, un vote » semble encré comme l'apanage démocratique absolu, cette variation dans la structure du vote n'est pas antidémocratique dans la mesure où chaque électeur possède le même nombre de voix à prononcer.

Par ailleurs, on dénombre deux types de votes fractionnés, selon Barry Burden et Gretchen Helmke (2009). D'un côté, s'érige le vote fractionné vertical (ou inter-niveaux) qui consiste en des scrutins qui ont lieu le même jour mais qui concernent des niveaux de gouvernances différents. Pour ce type de vote, diverses études belges ont été réalisées récemment. On peut, par exemple, citer l'étude qui se consacre à l'ampleur du phénomène dans les trois régions et pour chaque parti lors du scrutin multiple du 25 mai 2014, de Simon Willocq et Camille Kelbel

(2016), ou encore celle plus spécifique aux comportements électoraux à l'élection européenne lors de ce même scrutin, de Camille Kelbel, Virginie Van Ingelgom et Soetkin Verhaegen (2015). D'un autre côté, le vote fractionné horizontal désigne des élections qui ont lieu concomitamment pour un même niveau de pouvoir (Gschwend & van der Kolk, 2006 ; Plescia, 2016 ; Kelbel & Willocq, 2016 ; Ames, Baker, & Renno, 2008). C'est ce deuxième type de *split-ticket voting* que nous allons étudier dans ce mémoire, entre d'un côté les répondants qui resteraient fidèles à leur parti et ceux qui décideraient de voter pour une formation politique néerlandophone à la circonscription fédérale, et de l'autre, les questionnés qui voteraient de manière uniforme et ceux qui voteraient pour un autre parti francophone lors de leur deuxième partie du vote.

Comme le rappellent S. Willocq et C. Kelbel (2016), les *ticket-splitters* peuvent être vus de deux manières différentes. Lors d'études plus anciennes, ils étaient plutôt envisagés de manière péjorative, ne s'intéressant que peu à la vie politique et doté d'un faible niveau d'éducation (Campbell & Miller, 1957). Par contre, par la suite, les *ticket-splitters* tendent à être perçus de manière plus positive, comme étant capable d'effectuer leur choix de manière plus rationnelle grâce à des niveaux d'éducation et d'intérêt pour la politique plus élevés, comme le démontrent un grand nombre d'études (Plescia, 2016 ; Campbell, & Miller, 1957 ; Powell & Cowart, 2002 ; Beck, Baum, Clausen, & Smith, 1992). Plus jeunes et plus complexes à décrypter, ils ne s'intéressent pas à un seul enjeu mais à une multitude de problématiques (De Vries & Tarrance, 1972). Le même genre d'électeurs semble corrélé positivement avec un détachement partisan en Belgique (cfr. 1.2.1.3), comme le démontrent de nombreuses études plus anciennes ou récentes (Dalton, 2000b ; Lesschaeve & Meulewaeter, 2015 ; Baudewyns, 2013).

### **1.2.1.2. Les causes du *split-ticket voting***

Les raisons de ce comportement électoral peuvent être multiples (Plescia, 2016). Tout d'abord, la perception de l'augmentation de *split-ticket voters* peut être entendue comme un indicateur de désengagement partisan de long-terme lorsqu'il concerne un ensemble de partis<sup>15</sup>. Lorsque l'électeur fractionne son vote en raison d'une problématique particulière vis-à-vis d'un parti, on parlera plutôt de phénomène de court-terme (Stonecash, 2005). Ensuite, la personnalisation de la politique peut jouer un rôle, tout comme l'acuité de l'électeur à voter stratégiquement. D'autre part, les institutions et la structure politique, ou encore les différents clivages traversant la société peuvent également interagir avec un changement de

---

<sup>15</sup> Cela ne veut pas dire que les personnes qui votent de manière uniforme ont forcément un attachement envers un parti, un candidat, voire une problématique, comme le démontre l'étude d'Angus Campbell et Warren E. Miller (1957) sur les motivations du vote fractionné et uniforme aux États-Unis pour les élections législatives et présidentielles de 1956.

comportement électoral des électeurs (Moser & Scheiner, 2004). Enfin, les électeurs peuvent être forcés à voter de manière différente, si un parti décide de présenter des listes aux circonscriptions provinciales mais pas à la circonscription fédérale ou inversement (Plescia, 2016).

Bien que faisant tous deux partie de l'expression d'un vote plus rationnel de la part du répondant, Carolina Plescia (2016) distingue le vote fractionné dans le cadre du vote sincère et du vote stratégique. De plus, certains auteurs, comme Ariel Rubinstein (1980) ou Robin Farquharson (1969) n'hésitent pas à les opposer. En effet, le vote sincère, ou « l'acte électoral posé est en conformité directe avec les préférences de son auteur » (Moulen & Difo Lambo, 2001, p.18), tandis que le vote tactique est émis en fonction des conséquences que celui peut avoir (Fredén, 2011). Parmi ce dernier, on trouve deux stratégies de *split-ticket voting*. D'un côté, l'hypothèse du « vote gaspillé » (*wasted-vote*) suggère que l'électeur d'un petit parti le délaissera pour un plus grand lorsque le premier risque de ne pas être représenté au parlement. De l'autre côté, se trouvent la suggestion de « l'assurance-seuil » (*threshold-insurance*). Cette dernière part du principe que l'électeur d'un grand parti votera pour un plus petit à partir du moment où ce dernier fait partie d'une coalition attendue. Le vote a pour but de renforcer la coalition (Plescia, 2016). Intégrant ces deux logiques, Gary W. Cox (1997) redéfinit le vote stratégique dans un MMD comme un abandon stratégique qui peut soit désigner la désertion d'une liste ou d'un candidat « trop faible » ou « trop fort ».

## **1.2.2. Nouveau design des circonscriptions et nouvelle formule électorale**

### ***1.2.2.1. Les circonscriptions électorales***

La/les circonscription(s) électorale(s) peuvent être entendues comme « [the unit] within which voting returns are translated into distributions of parliamentary seats » (Rae, 1967, p.19). Avec l'introduction d'une circonscription électorale fédérale, la deuxième phase d'organisation de D. Rae (1967) se composerait de 11 circonscriptions provinciales<sup>16</sup> et d'une circonscription fédérale, réunissant tous les électeurs belges, pour l'élection des députés à la Chambre des représentants. Le nombre de sièges disponibles pour une circonscription provinciale reflète actuellement sa proportion dans le total des habitants du pays.

### ***1.2.2.2. De nouvelles formules électorales ?***

La condition inhérente à toute démocratie représentative, comme le mentionnent Elisabeth Carter et David M. Farrell (2010), est un processus électoral qui garantisse la justice, la

---

<sup>16</sup> Les 11 circonscriptions comprennent les 10 provinces belges et la région de Bruxelles-Capitale.

transparence, l'ouverture et la compétition entre candidats et partis. Avec l'introduction d'une circonscription électorale fédérale, la détermination du processus de traduction des votes exprimés en sièges se verrait modifiée. Nous passerions donc dans un nouveau système électoral.

Actuellement, caractérisé par des circonscriptions élisant plusieurs élus (MMD) (Blais & Massicotte ; 2002), notre système électoral se désigne par une représentation proportionnelle couplée à un système de listes. Introduit en 1899, le principe de représentation proportionnelle fait de la Belgique le premier pays à utiliser ce système (*list proportional representation system*) (Deschouwer, 1999 ; 2009a ; 2012). Son principe consiste en une liste de candidats, fournie par chaque parti et dans chaque circonscription. La taille de la liste équivaut, si possible, au nombre de sièges à pourvoir au sein de la circonscription. Lorsqu'il se retrouve devant son bulletin de vote, deux possibilités s'offrent à l'électeur : soit il vote en case de tête pour la liste, signifiant que son vote ira, par ordre de placements sur la liste, aux candidats qui en ont le plus besoin pour être élus, soit il peut émettre un vote de préférence pour un ou des candidats d'une même liste. C'est alors la proportion de votes que le parti reçoit qui détermine le nombre de candidats élus (Farrell, 2001 ; 2011 ; Carter & Farrell, 2010).

Si l'on reprend la proposition du groupe Pavia, la formule électorale pour l'élection des 150 députés, décrite au sein du paragraphe précédent, resterait inchangée, étant donné que les 15 députés issus d'une circonscription unique pour la Belgique s'ajouteraient aux 150 députés élus aux circonscriptions provinciales. Pour Les 15 députés, des quotas linguistiques ont été discutés au sein de la commission mixte de 2014 et figuraient déjà au sein de la proposition du groupe Pavia : 9 élus néerlandophones et 6 élus francophones (Deschouwer, Van Parijs, 2007 ; Sinardet, 2012). Ils seraient également élus via un système de représentation proportionnelle par listes<sup>17</sup>(Gschwend & van der Kolk, 2006 ; Farrell, 2011 ; Carter & Farrell, 2010). La répartition des sièges se ferait, pour les deux circonscriptions, par la formule imaginée par le Belge Victor D'Hondt en 1899 (Deschouwer, 2009a), qui est la méthode des plus grande moyenne utilisant la division des résultats par partis par 1, 2, 3, etc. (Blais & Massicotte, 2002 ; Deschouwer, 2009a ; Farrell, 2011).

Par conséquent, nous aurions la même formule électorale pour l'élection de la même assemblée via deux types de circonscriptions différentes. C'est en cela que notre cas est si particulier. En effet, deux niveaux de représentants seraient élus, sans pour autant être qualifié

---

<sup>17</sup> L'application de ces quotas nous amène tout naturellement à nous intéresser au statut que ces élus fédéraux auraient une fois mandatés. Nous sommes légitimement invités à nous demander si les élus issus de la circonscription nationale auraient un statut « à part », qui ne se rattacherait pas à un groupe linguistique, ou si, au contraire, les nouveaux parlementaires seraient liés à une communauté.

de système mixte (*mixed-member system*), dans la mesure où celui-ci est classé de mixte lorsque sa mécanique implique la combinaison de différentes formules électorales (plural ou RP ; majoritaire ou RP), de manière simultanée, pour une seule élection (Blais & Massicotte, 2002 ; Blais & Massicotte, 1999).

## **1.3. Les déterminants du vote**

### **1.3.1. Un vote structurel ?**

Si l'on se restreint à chercher les raisons du vote de nos répondants d'une manière « non-contextualisée » en fonction de leur caractéristiques sociales, le résultat qu'il nous sera possible de dégager est que leur(s) choix semble(nt) guidé(s) par une logique instrumentale et stratégique, et basée sur une offre politique des partis, qu'ils sont capables de dégager (Agrikoliansky, Fretel, Le Grignou, Rozie, & Taiclet, 2016). Pourtant, lorsqu'on insère les résultats des électeurs au sein de leur trajectoire sociale, ces choix électoraux changent de sens. En effet, réinsérer la position et les trajectoires de nos répondants « dans l'ensemble des perceptions du statut social et des anticipations de ses évolutions possibles, permet d'infléchir sensiblement l'interprétation des itinéraires de votes : non pas comme le reflet mécanique d'une position, réduite à la catégorie socio-professionnelle, mais plutôt comme le prolongement politique d'une identité sociale complexe » (Agrikoliansky, Fretel, Le Grignou, Rozie, & Taiclet, 2016, p.78)

#### **1.3.1.1. L'école de Columbia**

Les études de comportements électoraux ont été fortement influencées par des théories, que nous pouvons appeler « modèles » ou même méthodes, développées au États-Unis. Dans la sociologie électorale, on dénombre souvent deux modèles d'influences. En effet, l'école de Columbia et de Chicago sont souvent associées, étant donné que l'étude menée par la seconde est venue renforcer et réaffirmer la première.

L'école de Columbia, théorisée par les premiers auteurs d'une étude du comportement électoral aux États-Unis, Paul F. Lazarsfeld, Bernard Berelson et Hazel Gaudet (1944), peut être perçue comme sociale déterministe. En effet, elle met l'accent sur le fait que le comportement électoral de l'électeur est avant tout une conséquence « automatique » de ses caractéristiques sociales. Dans leur étude, les auteurs se sont concentrés sur les facteurs de courts termes qui pouvaient impacter sur le choix de vote des américains à l'élection présidentielle de 1940 (Denver, 1994). L'une des principales conclusions de celle-ci était que l'importance du statut socio-économique, de la religion et du lieu de résidence (rural-urbain) pouvaient en très grande partie expliquer le choix de vote des américains. Ils combinent les trois

variables afin d'obtenir l'*Index of Political Predisposition*, servant de prédicteur du vote (Lijphart, 1971). Ils concluent d'ailleurs par « a person thinks, politically, as he is socially. Social characteristics determine political preference » (Lazarsfeld, Berelson, & Gaudet, 1944, p.27). Dans « Human behavior: an inventory of scientific findings », B. Berelson et Gary A. Steiner (1964) soutiennent que la classe est le différenciateur plus important des préférences politiques au travers des sociétés, spécialement dans les milieux urbains. Par exemple, plus les opportunités de mobilité entre classes sont fortes et perçues par les classes les plus basses, moins les électeurs voteront pour des partis radicaux (Berelson & Steiner, 1964).

### **1.3.1.2. L'école de Chicago**

Quelques années après la publication de « The People's Choice » (Lazarsfeld, Berelson, & Gaudet, 1944), P. F. Lazarsfeld, B. Berelson et William N. McPhee (1954) publie une seconde étude qui reprend l'argumentaire présent dans « The People's Choice » et le renforce. Celle-ci va permettre de répondre à la question : « why should some social differences be associated with political differences whereas others should not ? » (Denver, 1994). En clair, les groupes sociaux doivent avoir des intérêts affectés par la politique gouvernementale d'une part, et les conditions de maintien de ces divisions sociales et politiques doivent être garanties par un processus auquel l'individu doit participer au sein de son groupe d'autre part (Berelson, Lazarsfeld, & McPhee, 1954).

Cependant, l'école de Chicago ne met pas en exergue le fait que l'individu peut appartenir à plusieurs groupes (*overlapping group membership*) (Denver, 1994). De plus, il est plutôt rare de voir des groupes parfaitement homogènes. De ce fait, comment décider de l'intérêt du groupe ? Ensuite, une part minoritaire du groupe ne se conforme jamais à la discipline de vote du groupe. Enfin, il semble que l'étude sous-estime l'effet des partis politiques. Ceux-ci jouent également un rôle de mobilisateur et participent à structurer l'électorat (Nie, Verba, & Petrocik, 1976 ; Denver, 1994).

### **1.3.1.3. L'école de Michigan**

Selon les auteurs de « The American Voter », ces approches théoriques représentent une stratégie de maximisation de la force explicative du comportement électoral avec un minimum de variables indépendantes (Campbell, Converse, Miller, & Stokes, 1960). Contrairement aux deux modèles précédents, le modèle de Michigan s'intéresse aux facteurs explicatifs du choix électoral de longs termes. Les caractéristiques sociales de l'individu affectent l'influence que peut avoir son entourage, qu'il soit familial, professionnel, amical, etc. De ces interactions par le processus de socialisation, l'individu adopte une manière de voter. Cette dernière va

provoquer un sentiment d'appartenance chez lui, qui fera grandir la probabilité de voter à nouveau de la même manière à d'autres occasions (Himmelweit, Humphreys, Jaeger, 1985).

De ce fait, le votant acquiert une identification partisane. Le terme partisan désigne une loyauté persistante à un parti particulier. Cette identification, quant à elle, consiste en une orientation affective ou un « habit of the heart », où l'individu ressent le fait d'appartenir à un parti politique comme une caractéristique centrale de son identité (Norris, 2003). Cet attachement fournit à l'électeur une place au sein du système politique et réduit considérablement son coût de participation à l'élection, même si l'individu manque d'information ou de compréhension. Il adopte, au final, l'attitude électorale qui est attendue par le parti. En résumé, l'identification partisane « is a product of a cohesive socialization process that reinforced the acquisition of early political values within the family, school, work group, and social milieu, so that attachments reflect long-standing structural cleavages of class, religion, gender, and race » (Norris, 2003, p.127) qui transcendent l'électorat.

L'existence d'une identité partisane pour une part de l'électorat n'a pas que des conséquences pour celui-ci dans sa manière de voter. En effet, l'impact sur le comportement politique des partis n'est pas négligeable. Dans la plupart des élections américaines, on a assisté à une recherche, pour chaque parti, de mobilisation et de participation au vote de la part des électeurs fidèles « de base ». Ce concept nécessite de diviser le vote effectif d'un parti en deux parties (Norris, 2003). D'une part, on aurait un vote de base que l'on peut prévoir de la part d'un groupe grâce au comportement habituel de celui-ci en se calquant sur les élections successives du passé. D'autre part, on envisagerait un vote corrélé à des circonstances spécifiques liées à une élection particulière.

Selon l'étude de l'école de Michigan sur le comportement électoral aux États-Unis, le résultat des élections repose sur des processus stables et prévisibles. Liés psychologiquement à un parti, la plupart des électeurs américains conserveraient des attachements inébranlables qui, à leur tour, sont enracinés dans la structure sociale (Campbell, Converse, Miller, & Stokes, 1960 ; Norris, 2003). Par ailleurs, Gerald M. Pomper (1975) nous fournit le prototype de l'électeur dans le modèle de Michigan. Le votant dépendant (*dependant voter*) n'effectue pas des choix autonomes sur base de problématiques ou des candidats. Son discours politique est limité et il est fortement influencé par son entourage et son statut socioéconomique. L'attachement au parti ne serait donc pas un phénomène politique, mais plutôt un phénomène psychologique.

Cependant, il est nécessaire de faire la distinction entre entretenir un lien partisan avec une formation politique et voter pour elle (Denvers, 1994). Tout d'abord, alors que l'identification

à un parti est phénomène psychologique, le vote est un acte comportemental. Ensuite, on peut définir la spécificité temporelle du vote (de l'isoloir à l'urne), alors que ce n'est pas possible avec l'identification partisane. Cette dernière est un processus continu dans le temps. Enfin, le vote ne varie pas en intensité, contrairement à l'identification partisane. Autrement dit, il est possible de déterminer la force du lien entre un individu et le parti. Évidemment, les croyances et la volonté de vote de l'individu seront influencées prioritairement par son lien partisan, et marginalement par son expérience propre (Campbell, Converse, Miller, & Stokes, 1960 ; Himmelweit, Humphreys, Jaeger, 1985).

En Belgique, diverses études montrent une tendance au détachement partisan. Ainsi, les chiffres repris par Russel. J. Dalton (2000b) démontrent que depuis les années 1970, l'attachement à un seul parti semble corrélé de manière positive avec l'âge et négative avec l'éducation, la satisfaction du fonctionnement démocratique et le fait de détenir des compétences politiques et d'être engagé politiquement<sup>18</sup>. Plus récemment, une étude de Christophe Lesschaeve et Conrad Meulewaeter (2015) sur la congruence idéologique influencée par le niveau d'éducation démontre que la probabilité de changer de préférences partisans est plus élevée chez les électeurs les plus éduqués.

### **1.3.2. Un vote rationnel**

Après avoir étudié les modèles sociologique et psychologique du vote, nous optons pour une théorie que veut se démarquer des éléments politico-sociologiques d'explications du choix électoral (Lehingue, 2011). On s'oriente vers une explication plus économique du vote, où les électeurs et les partis politiques agissent rationnellement dans le but de satisfaire leurs objectifs (Farber, 2009). L'idée centrale de la *Rational choice theory* consiste à dire que les formules électorales génèrent des incitants qui sont capables de moduler, voire contraindre, le comportement électoral de l'électeur (Norris, 2003 ; Downs, 1957).

Selon A. Downs (1957/2013), l'action rationnelle est « une action conçue avec efficacité pour réaliser des objectifs politiques ou économiques consciemment sélectionnés par l'auteur » (1957/2013, p.35). Le concept d'efficacité renvoie à l'idée que l'homme rationnel poursuit ses objectifs de la façon qui lui permettra d'utiliser le moins de ressources rares (*inputs*) pour une unité d'*outputs* valorisées. La rationalité a trait à des procédures d'actions, des moyens, et non aux objectifs finaux. Dans cette logique, l'électeur est capable de comparer les partis entre eux et peut ainsi définir celui qui lui apportera relativement plus d'avantages (Downs, 1957/2013 ; Benoit, 2007). En d'autres termes, le citoyen qui vote rationnellement le fera à partir de calculs

---

<sup>18</sup> Entendu dans le sens d'entretenir des discussions politiques (Dalton, 2000b).

d'une récompense (Norris, 2003) et sur base de la présupposition que le décideur est un être rationnel, tout comme lui (Downs, 1957/2013)<sup>19</sup>.

Cependant, ce postulat semble plus simple à mettre en œuvre qu'il n'y paraît car le citoyen n'effectue pas son choix à l'aide de données parfaitement classées et ordonnées. De plus, il est nécessaire que l'électeur ait des préférences et qu'elles reflètent ses désirs et ses buts (Chong, 2013). Contrairement à la théorie économique, en théorie politique « the simple identification of goals is the crux of the problem » (Riker, 1995). Il existe, en effet, cinq axiomes de bases qui sous-tendent la rationalité de l'électeur (Lehingue, 2011), et qui peuvent être résumés comme suit : l'électeur rationnel est asexué socialement et possède des préférences « constantes » et « données », qu'il connaît grâce à une information parfaite dont il dispose, et envisage les marchés électoraux comme n'importe quel autre marché.

Finalement, le votant rationnel choisit le parti, ou la liste, pour laquelle il retirera le plus d'utilité (Mueller, 1989). Cette dernière est définie comme « une mesure d'avantages dans l'esprit d'un citoyen, qu'il utilise pour trancher entre des lignes de conduites alternatives » (1957/2013, p.53). En termes économiques, les bénéfices que le citoyen retire (revenu d'utilité) d'un vote par rapport à un autre, sont mesurés en flux d'utilité. Afin de pouvoir comparer ces différents avantages, l'utilité est choisie comme dénominateur commun. Comme l'énoncent Hilde T. Himmelweit, Patrick Humphreys et Marianne Jaeger (1985), le votant ne devrait dès lors voter que lorsque l'utilité qu'il retire du vote est plus importante que le coût de celui-ci, tant physique, comme le déplacement, que psychologique, comme le fait d'avoir à décider comment voter. Cependant, A. Downs (1957) omet une variable qui peut être importante pour l'électeur et qui ne se mesure pas en utilité. En effet, certains électeurs peuvent voter par peur de la culpabilité qu'ils pourraient ressentir lorsque ceux-ci ont internalisé le fait que le vote est un devoir civique (Riker & Ordeshook, 1968). De plus, l'utilité peut être retirée du vote en lui-même, dans la mesure où c'est le moment institutionnalisé le plus propice où le citoyen peut faire valoir son opinion concrètement (Himmelweit, Humphreys, Jaeger, 1985).

### ***1.3.2.1. Le rôle de l'information***

Dans la théorie du choix rationnel, l'information joue un rôle primordial. Joseph A. Shumpeter (1950) décrivait le citoyen idéal comme intéressé et bien informé afin que la démocratie fonctionne effectivement. De cette manière, le citoyen serait capable de chercher l'information supplémentaire là il en a besoin, afin de compléter sa compréhension et inférer des propositions politiques à son propre système de valeurs, ses préférences et ses objectifs, et

---

<sup>19</sup> Il ne faut cependant pas en déduire que l'homme rationnel est dénué d'émotions et de préjugés qui n'interfèrent pas dans ses raisonnements (Downs, 1957/2013).

ainsi, il pourrait faire son choix électoral sans influence extérieure. Cependant, l'approche de Columbia met directement en lumière que lors des élections présidentielles de 1940, le votant n'est pas du tout celui que décrit Shumpeter (Lazarsfeld, Berelson, & Gaudet, 1944 ; Himmelweit, Humphreys, & Jaeger, 1985).

L'acquisition d'information, qui a un coût<sup>20</sup>, permet de diminuer l'incertitude de l'électeur dans son choix. Au sein de la logique du « marché politique » prônée par A. Downs (Delwit, 2013), l'incertitude est un élément moteur qui affecte l'activité économique, et toute l'activité humaine dans son ensemble. Cette dernière étant définie comme « tout manque de connaissance certaine à propos d'évènements passés, présents, futurs ou hypothétiques » (Downs, 1957/2013, p.97). Cependant, il existe une part d'incertitude qui est inhérente à l'élection, le choix de l'électeur pouvant changer en dernière minute. De plus, ce phénomène peut enlever la capacité de l'électeur à relier l'action gouvernementale avec la philosophie d'un parti politique. Dans ce contexte, l'idéologie partisane permet d'enlever la nécessité de remettre en question chaque action du gouvernement et de relier celle-ci à sa philosophie ou son programme de base. L'idéologie peut permettre au citoyen d'effectuer son choix, en ne tenant pas forcément compte du bilan politique du parti. En clair, l'idéologie permet de restaurer une certaine confiance chez l'électeur, qui lui permet de voter, malgré le manque d'information parfaite et l'incertitude qu'il possède.

### **1.3.2.2. *Le vote tactique (tactical voting)***

Bien qu'il existe plusieurs suggestions qui ont pour but de rendre le modèle standard du vote tactique plus conforme à la réalité<sup>21</sup>, la *rational choice theory* domine la théorie du vote tactique (Fisher, 2001). Ce dernier est pragmatique et voit une élection comme la sélection d'une coalition gouvernementale dans les systèmes multipartites comme la Belgique (Fredén, 2011). Un parti ne peut gouverner seul et devra composer avec d'autres formations, plus ou moins proches idéologiquement, s'il veut gouverner (Downs, 1957/2013). Dans ces conditions, les contributions du vote sont, d'une part, l'élection avec plus de poids d'une partie de la coalition, et le soutien d'un parti capable de faire des compromis d'autre part. Le problème réside dans le fait que l'électeur, s'il veut voter de manière rationnelle, doit connaître trois éléments au préalable : les coalitions possibles que chaque parti désire former, les distributions de

---

<sup>20</sup> Selon Raymond E. Wolfinger et Steven J. Rosenstone (1980) le coût de l'information est directement corrélé au niveau d'éducation. Un niveau plus élevé d'éducation permet d'avoir plus d'habileté d'apprentissage de la politique et des procédures qui régissent le vote, et ainsi émettre une décision dont le coût à l'information fut faible. De plus, les plus éduqués retireraient plus de satisfaction de la participation politique.

<sup>21</sup> Les deux autres modèles de références sont ceux de Gary W. Cox (1997) et surtout le modèle de l'électeur pivot de David Myatt (2000).

probabilités reprenant les probabilités de chaque parti d'entrer dans une coalition donnée, et enfin les compromis que chaque parti est disposé à faire au sein d'une coalition donnée.

La tâche de l'électeur rationnel est donc difficile, car en votant, il ne manifeste pas son soutien à un parti, mais plutôt à une distribution de probabilités des compromis, qui elle-même est définie par, d'une part, la distribution de probabilités des coalitions possibles pour son parti, et d'autre part, les distributions de probabilités des compromis que ce dernier serait capable d'effectuer dans chaque coalition (Downs, 1957/2013). Dans le cas d'une information parfaite, la pensée de l'électeur peut se résumer comme suit : plus le parti qu'il préfère obtient de vote, plus il se dit qu'il aura de poids dans la coalition, et plus ses idées y gagneront en importance.

Cependant, un électeur peut, dans un système multipartite, voter pour un parti différent de celui qu'il préfère lorsqu'il internalise le fait qu'il sera gouverné par une coalition. Tout d'abord, l'électeur choisit le parti qui lui procure le plus d'utilité. Ensuite, il évalue ses chances de gouverner. Cela s'explique par le fait que « son vote sera une partie d'un processus de sélection et non l'expression d'une préférence » (Downs, 1957/2013, p.65). Le travail de l'électeur, avant d'effectuer son vote, est donc d'évaluer le comportement que prendront les autres citoyens en fonction de leurs préférences. En clair, les décisions rationnelles d'un électeur dépendront de la manière dont ses condisciples voteront. Trois actions sont alors possibles. S'il pense que les probabilités de gagner de son parti favori sont élevées, il votera pour lui. Par contre, s'il pense qu'elles sont faibles, il choisira alors un parti qui a des chances raisonnables de gagner et dont les idées sont les plus proches des siennes, afin que le parti qu'il apprécie le moins ne l'emporte pas. Enfin, s'il est orienté vers le futur, il peut tout de même voter pour son parti favori s'il n'a que peu de chances de l'emporter, parce qu'il veut augmenter les alternatives qui lui seront accessibles lors de prochaines élections (Downs, 1957/2003).

### ***1.3.2.3. Le vote sur enjeux (issue voting)***

La recherche électorale suggérerait un dépassement des modèles socio-psychologique (école de Michigan), se concentrant sur l'identification partisane de long-terme, et sociologique (école de Columbia), qui met en exergue l'attachement des individus à des groupes sociaux. Ces deux approches ne prendraient pas en compte le contexte politique dans l'explication du comportement électoral de l'électeur (Aardal & van Wijnen, 2005). D'après R. J. Dalton (2000b), peu de choix électoraux peuvent être expliqués à l'aide de ces deux approches aujourd'hui.

Norman H. Nie, Sidney Verba et John R. Petrocik (1976) ont démontré que le déclin du lien entre le citoyen et le parti politique, ainsi que le vote en fonction de celui-ci, s'opère de deux

manières<sup>22</sup>. D'une part, de plus en plus d'électeurs n'ont pas d'affiliation partisane, et par conséquent, la probabilité que ceux-ci votent en fonction d'un parti est beaucoup plus faible. D'autre part, de manière moins intuitive, une raison est à chercher du côté des personnes qui possèdent un lien partisan. En effet, ces auteurs ont montré la proportion d'électeurs qui votaient pour le parti opposé au leur avait augmenté aux États-Unis. Cependant, bien qu'il y ait un net déclin de ce type d'attachement, les caractéristiques et la personnalité d'un candidat demeurent des incitants relativement hauts et stables.

Selon les tenants de la *cultural modernization theory*, le déclin de loyauté envers les partis s'est fortement manifesté dans les 1970. Au sein de sociétés postindustrielles, peu de citoyens entretiennent encore des relations fortes et stables avec un parti politique particulier. En conséquence, les électeurs deviennent plus volatils dans leur comportement électoral et plus fortement influencés par des facteurs de courts termes, comme les programmes électoraux, les personnalités politiques, les médias de masse ou encore les campagnes électorales. D'ailleurs, cette *dealignment theory* suggère une hausse, en autres choses, de *split-ticket voters* (cfr. 1.3.1.1) (Norris, 2003 ; Nie, Verba, & Petrocik, 1976)

Selon N. H. Nie, S. Verba et J. Petrocik (1976), avec le déclin du vote partisan et de l'attachement à un parti, le vote en fonction de certaines problématiques est devenu plus important auprès des électeurs. Les raisons sont à chercher au sein d'un double mouvement: « new issues have appeared and the meaning of old issues has changed » (1976, p.98). Ces changements ont affecté la manière dont les citoyens envisagent la politique (*politics*). En clair, bien que leurs positions n'aient pas spécialement changé, c'est plutôt la manière dont ils conceptualisent les enjeux, la cohérence de leurs positions et l'influence que ce changement de manière de penser atteint dans leur choix de vote qui ont évolué (Nie, Verba, & Petrocik, 1976). Selon David Denver (1994), certains des facteurs qui ont expliqué ce déclin partisan sont aussi ceux qui ont augmenté la proportion d'électeurs votant sur base de leurs préférences sur certains enjeux politiques (*policy*)<sup>23</sup>. Comme le résume R. J. Dalton : « in short, the process of cognitive mobilization has *increased* voter's political sophistication and their ability to deal with the complexities of politics – and this may have *decreased* the functional need for partisanship among many better educated and politically involved citizens » (2000a, p.32). Un plus grand nombre d'individus base ses décisions sur les problématiques ou des candidats qui ont fait

---

<sup>22</sup> Bien que travaillant sur le cas américain, les conclusions qui ressortent de leur étude peuvent facilement être généralisées.

<sup>23</sup> Par exemple, la naissance d'une conscience politique, l'influence des médias et en particulier de la télévision, etc.

campagne, sans oublier l'influence de l'entourage qui peut avoir un impact politique. On assisterait à une individualisation (*individualization*) du choix électoral (Dalton, 2000b).

Par ailleurs, bien qu'il existe plusieurs définitions de *l'issue voting*<sup>24</sup>, le fait que la décision sur une problématique particulière soit précédée de valeurs et orientations idéologiques est largement reconnu (Aardal & van Wijnen, 2005). Cependant, le vote sur enjeux est davantage l'exception que la règle (Denver, 1994 ; Himmelweit, Humphreys, Jaeger, 1981). Selon David Butler et Donald E. Stokes (1974), il existe quatre conditions qu'il faut rencontrer pour qualifier le vote d'*issue voting*. Premièrement, l'électeur doit être conscient des contraintes et des enjeux de la problématique concernée. Ensuite, il doit posséder un avis, une opinion, sur la question. N. H. Nie, S. Verba et J. Petrocik (1976) nous mettent en garde sur le fait que la raison principale de son vote doit être sa préférence, et non pas une attitude qu'il adopte parce que son candidat/parti préféré soutient une position. Troisièmement, le votant doit être capable de percevoir les différentes positions des différents partis sur la problématique en question. À cette condition, nous ajouterons que les partis doivent confronter des avis différents (Nie, Verba, & Petrocik, 1976). Enfin, l'électeur doit voter pour le parti qui prône, ou que le votant perçoit comme, la position la plus proche de la sienne. La difficulté réside dans le fait que contrairement à un vote en fonction d'un parti, le vote en fonction d'enjeux ne s'accompagne pas toujours d'offres claires et dichotomiques qui différencieraient les partis entre eux (Nie, Verba, & Petrocik, 1976).

#### 1.3.2.3.1. *Enjeux traditionnels*

Les enjeux traditionnels sont les problématiques qui résultent de deux des trois clivages<sup>25</sup>, identifiés par S. Lipset et S. Rokkan (1967/2008), qui ont traversés la société belge, depuis sa création. Selon ces auteurs, les conflits dans une société sont hiérarchisables. Les plus importants sont appelés « clivages », et doivent revêtir certaines caractéristiques. Premièrement, le conflit doit posséder un caractère durable, permanent ou récurrent. Ce caractère structurel doit marquer l'organisation de la société. Ensuite, il doit être enraciné dans l'histoire. Au croisement des disciplines, il doit être lié à deux ruptures majeures en Belgique : les révolutions nationales<sup>26</sup>, dont ces deux révolutions impactent société en faisant passer le système politique d'un stade d'ancien régime à un stade de régime représentatif moderne, et la révolution industrielle<sup>27</sup>, qui quant à elle, nous fait passer d'une économie agraire à une

---

<sup>24</sup> Voir Downs (1957/2013, pp.120-122), Borre (2001, p.13), ou encore Dalton (2000b, p.337) par exemple.

<sup>25</sup> Le clivage communautaire est discuté au point 1.2.2.3.3

<sup>26</sup> L'importation de la révolution française (1789) va diverses annexions, et la révolution belge (1830) qui est une séparation entre belges et hollandais.

<sup>27</sup> La Belgique est le deuxième pays à s'industrialiser après la Grande-Bretagne.

économie dominée par l'industrie et bouleverse la société dans les rapports ville/campagnes. Ensuite, le conflit doit constituer des lignes de fractures, opposer des camps antagonistes. Enfin, ces camps doivent s'articuler en groupes organisés, comme des syndicats, des groupes de pression ou des partis politiques (Lipset & Rokkan, 1967 ; Wynants, 2010). Le clivage Église/État, opposant cléricaux et anticléricaux, et qui fut sur le devant de la scène politique belge dès sa naissance jusque 1958 et le Pacte scolaire (loi du 29 mai 1959), et le clivage possédants/travailleurs, qui est celui qui « oppose les bénéficiaires de l'industrialisation et de la propriété privée des capitaux aux prolétaires et aux salariés » (de Coorebyter, 2005, p.24), sont les deux clivages qui permettent de regrouper les « enjeux traditionnels » : les positions économiques, sociales et sociétales des partis.

En ce qui concernent les positions sociétales du parti, elles sont complexes à catégorisées. En effet, elles concernent à la fois les enjeux traditionnels à travers le clivage Église/État, ainsi que les « enjeux nouveaux ». Précisément, selon Jaak Billiet et Une dimension « cosmopolite-ethnocentrisme » viendrait enrichir la compréhension de l'électeur moderne. En outre, des enjeux comme l'immigration ou la diversité culturelle s'ajouteraient à la catégorie « nouveaux-enjeux » (Rihoux, Meulewaeter, & Baudewyns, 2014). On peut donc estimer que cette variable lie les enjeux traditionnels et nouveaux. Cependant, dans un souci de cohérence, d'uniformité et d'aspect pratique (la division des variables en différents modèles lors de l'analyse multivariée au point 3.4), nous intégrerons cette variable au sein des enjeux traditionnels, considérant que le poids des exemples liés au clivage Église/État l'emporte.

#### 1.3.2.3.2. *Enjeux nouveaux*

Les changements économiques, culturels et politiques s'articulent d'une manière cohérente, de façon à changer le monde d'une manière prédictible (Inglehart, 1997). Cette prédictibilité d'importants changements constitue le point central de la *Modernization theory*. D'un point de vue politique, le comportement électoral de masse est profondément influencé par le processus de développement sociétal, et en particulier celui du niveau d'éducation du capital humain. On est passé d'une société basée sur la survie et l'agriculture, à une société industrielle et enfin postindustrielle (Norris, 2003 ; Inglehart, 1977). En conséquence, sur le long-terme, on perçoit une augmentation du niveau de participation politique de masse.

Seulement, aucune tendance n'est tenable indéfiniment. Dans les dernières décennies, les sociétés industrielles avancées ont atteint un point d'inflexion et ont commencé une nouvelle trajectoire, Le processus de développement économique a mené à deux trajectoires successives : *Modernization* et *Postmodernization*. Cette dernière consiste en une « pervasive change in worldviews » (Inglehart, 1997, p.5). Elle représente une étape plus avancée que la

première, bien que caractérisée par une partie de ses croyances (Norris, 2003 ; Inglehart, 1997). Les normes comportementales religieuses, sexuelles, politiques, familiales et du monde du travail sont transformées jusque dans leur base.

Avec le degré de sécurité économique sans précédent que nous connaissons dans les années 1970, la plupart des sociétés industrielles sont passées graduellement de valeurs « matérialistes », dont l'emphase était surtout placée sur la sécurité économique, à des valeurs « postmatérialistes », qui promeuvent l'émancipation, l'autonomisation de l'individu et la qualité de vie<sup>28</sup>, dont la défense de l'environnement. Ces valeurs existentielles ont tendances à rendre les personnes moins dépendantes de la religion ou d'un parti. C'est un processus de changement de valeurs intergénérationnel qui reflète le passage à des conditions de vie plus existentielles (Inglehart, 2007 ; Inglehart, 1997).

#### *1.3.2.3.3. Le cas particulier des enjeux communautaires*

Le clivage centre/périphérie, souvent appelé clivage linguistique ou communautaire<sup>29</sup> (de Coorebyter, 2005), résulte de la centralisation de l'État, c'est-à-dire la remise au pouvoir central l'essentiel des compétences du pouvoir de décision. Lorsque cette centralisation est forte, elle peut amener des contestations. La périphérie, une partie de la population qui se sent lésée par la centralisation mise en œuvre, va alors résister à la centralisation pour essayer de se voir reconnaître une certaine autonomie.

Plusieurs périphéries vont se former en Belgique. Premièrement, le fait que l'État central décide de n'utiliser qu'une seule langue et une seule culture, la seconde population va commencer à se sentir lésée. C'est l'origine du Mouvement flamand. Deuxièmement, lorsque l'État central favorise une partie riche d'un pays en négligeant la partie plus pauvre, celle-ci va commencer à se sentir flouée et va constituer une périphérie. C'est le cas de la Flandre à la fin du XIXe siècle, ou dans une moindre mesure, de la Wallonie aujourd'hui. Enfin, en ce qui concerne l'organisation de l'État, les néerlandophones et francophones vont se constituer en périphéries. De fait, des divergences quant à la conception de l'Etat vont émerger entre unitaristes, fédéralistes, confédéralistes et rattachistes (Wynants, 2010).

Comme le souligne Vincent de Coorebyter (2008), ce clivage ne cesse de se renforcer. Les changements dans la structure de la société belges depuis les années 1960, de par les lois linguistiques, les réformes de l'État instituant un fédéralisme de plus en plus approfondi, et la

---

<sup>28</sup> Début de l'écologie politique.

<sup>29</sup> À tort, car les clivages se sont enchevêtrés en Belgique (de Coorebyter, 2008). Des contrastes idéologiques et confessionnels (avant 1960) et économiques (après 1960) ont joué des rôles moteurs dans l'enrichissement de ce clivage.

siscion des partis nationaux, sont considérables. La prépondérance de ce clivage « se nourrit en fait d'une démultiplication des sentiments de domination : chaque composante de la Belgique se vit comme une périphérie menacée sur un certain nombre de plans, les enjeux s'étant eux-mêmes multipliés » (de Coorebyter, 2008, p. 54). Le projet de circonscription fédérale s'insérant pleinement dans les débats à l'intérieur de ce clivage, celui-ci sera analysé séparément par la suite.

## **2. Méthodologie**

Comme le font remarquer Luc Van Campenhoudt et Raymond Quivy (2011), le travail de recherche en sciences sociales consiste en la manipulation de données visant

À mieux comprendre les significations d'un évènement ou d'une conduite, à faire intelligemment le point d'une situation, à saisir plus finement les logiques de fonctionnement d'une organisation, à réfléchir avec justesse aux implications d'une décision politique, ou encore à comprendre plus nettement comment telles personnes perçoivent un problème et à mettre en lumière quelques-uns des fondements de leurs représentations (Van Campenhoudt & Quivy, p.11).

En clair, l'analyse de données en sciences sociales entend mettre en évidence une série de régularités et continuités dans les relations entre les variables (Masuy-Stroobant, 2013). Le travail de terrain, de collectes de données et de traitement de l'information est l'apanage de la légitimité scientifique (Burnay, 2012). Cependant, on ne dispose généralement pas de données complètes, mais seulement d'un sous-ensemble de données. Notre cas d'étude ne fait pas exception à cette « règle ». Autrement dit, nous analyserons un échantillon de la population wallonne et bruxelloise. En effectuant de l'inférence statistique, nous utiliserons l'information contenue dans l'échantillon afin d'en dégager des généralités sur l'ensemble de la population (Louveaux, 2012).

### **2.1. L'enquête**

Généralement, l'analyste de données en sciences sociales poursuit deux objectifs, qui seront vus dans notre cas, sous forme d'étapes d'analyse. Le premier objectif, ou la première étape, est « la description des variables au moyen d'outils statistiques et graphiques » (Masuy-Stroobant, 2013, p.27). Le deuxième objectif, quant à lui, s'attarde à expliquer les « phénomènes sociaux par l'analyse des relations qui s'établissent entre les variables dont elle dispose » (Masuy-Stroobant, 2013, p.27).

La construction de notre modèle d'analyse se fera à l'aide d'observations récoltées par questionnaires, identiques pour chaque personne. Cette méthode consiste à poser un ensemble de questions à un échantillon de la population. Ces questions ont trait à leur situation sociale, professionnelle et/ou familiale, à leurs opinions et attitudes possibles au sujet d'enjeux sociaux et humains, ou encore à leurs attentes et niveaux de connaissances d'une problématique. Compte tenu de la lourdeur de la charge de travail à effectuer, avec un grand nombre de personnes à interroger et du traitement quantitatif des données qui suivra, les réponses aux questions sont précodées. Cela permet aux répondants de choisir une réponse parmi une série de possibilités proposées. Cela habilite l'analyste à quantifier une multitude de données et ainsi que d'assurer une certaine représentativité de l'échantillon (Van Campenhoudt & Quivy, 2011).

L'enquête réalisée dans notre cas l'a été de trois manières. D'une part, l'enquête a été distribuée par internet. L'attrait de cette méthode est qu'elle permet de toucher un public très large pour un coût moindre. Cependant, il semble difficile de réaliser un échantillon aléatoire tout en établissant des procédures visant à la représentativité de ce dernier (Witte, 2009), ainsi que de récolter une qualité suffisante dans toutes les réponses (Fripiat & Marquis, 2010). D'autre part, deux autres méthodes de récolte de données par questionnaires ont été employées. Le questionné par l'une de ces méthodes a tout de même été mis dans les mêmes conditions que le répondant par internet. Premièrement, le questionnaire a été administré indirectement à une partie des répondants. Dès lors, il est qualifié « d'administration indirecte » et désigne un enquêteur qui complète lui-même le questionnaire « à partir des réponses qui lui sont fournies par le répondant » (Van Campenhoudt & Quivy, 2011, p.168). Enfin, dans certains cas, le questionnaire a été remis en main propre par l'enquêteur à la personne questionnée. Le questionnaire est alors dit « d'administration directe ».

Les questions de notre questionnaire ont impérativement dû satisfaire à cinq règles de formulation. La première règle concerne la clarté de la question. Elles ont été pensées pour être les plus courtes possibles et les plus compréhensibles. Deuxièmement, elles se doivent d'être complètes, en contenant toute l'information nécessaire pour le répondant. Dans notre questionnaire, de courts exemples, d'une demi-ligne sur page A4 maximum, ont été insérés pour chaque question. Le but était d'éviter que deux répondants ne répondent pas à la même question parce qu'il existait deux manières totalement différentes de la comprendre. Troisièmement, les questions sont neutres et ne suggèrent aucune réponse au répondant. Quatrièmement, aucune question ne porte sur des sujets trop personnels, privés ou délicats, dans la mesure où l'anonymat a toujours été garanti. En clair, les questions ne doivent pas être

menaçantes. Enfin, naturellement, nos interrogations portent sur notre sujet d'étude (Burnay, 2012).

Enfin, nous attirons l'attention sur le fait que, comme nous venons de l'expliquer, différents canaux ont été utilisés pour réaliser notre enquête. Par conséquent, les réponses aux questions peuvent être influencées différemment entre ceux-ci. Même si la comparaison entre les résultats reste tout à fait applicable, crédible et légitime, il nous paraissait important d'aborder brièvement ce point, qui est plus largement développé dans les articles de Geert Looseveldt et Nathalie Sonck (2008), Thorsten Faas et Harald Schoen (2006) et repris synthétiquement par Didier Frippiat et Nicolas Marquis (2010). S'il existe des conséquences des différents canaux utilisés sur les réponses des répondants, elles ne sont pas simples à décerner et paraissent minimales dans le cas qui nous préoccupe, dans la mesure où les questionnés ont été placés dans les mêmes conditions, quel que soit le moyen de récolte de données utilisé.

De plus, notre enquête s'est déroulée sur une durée de sept semaines, ce qui n'est pas conseillé lorsqu'on effectue une enquête électorale de ce genre, car en situation d'élections, le vote se déroule en une seule journée. Dans notre cas, des événements, indépendants de notre volonté, ont pu influencer certains répondants, plus que d'autres, étant donné la durée de l'enquête et l'espace qui existe entre les réponses données par le premier et le dernier des répondants.

## **2.2. Variables utilisées**

Les théories qui réduisent la réalité à un état compréhensible (Burnay, 2012) et que nous avons explicitées précédemment, nous permettent d'identifier deux grandes catégories de variables. La première catégorie regroupera les variables qui sont liées à l'influence des appartenances sociales. Ce sont les variables structurelles. Pour la seconde catégorie utilisée, nous avons regroupé les variables en fonction de leur relation à un type de vote rationnel de l'électeur.

### **2.2.1. Variables liées à un vote structurel**

#### **2.2.1.1. Age et genre**

Les premières variables étudiées sont les deux variables démographiques de base, à savoir le genre et l'âge du répondant. Les théories traditionnelles de la socialisation suggèrent que les attitudes et les valeurs politiques peuvent refléter des expériences décisives qui façonnent les attitudes des générations particulières (Norris, 2003 ; Inglehart, 1977), même si les différences de genres et d'âges dans les préférences des partis n'ont jamais été aussi marquées que les clivages fondamentaux des possédants-travailleurs et cléricaux-anticléricaux

(Inglehart, 1997). La relation entre le genre, l'âge et les choix de vote est compliquée, de par l'existence de clivages généraux transversaux et par les histoires et les cultures de la société (Norris, 2003).

Ce sont des variables qualitatives nominales. Elles se définissent comme les variables qui « caractérisent les unités d'analyse et permettent de les classer » (Masuy-Stroobant, 2014, p.24). Cependant, elles ne comportent pas d'ordre.

Le genre est encodé de manière binaire. Les deux possibilités sont soit le répondant est une femme (« F » ou « 0 »), soit le répondant est un homme (« M » ou « 1 »). L'âge, quant à lui, est une variable continue qui sera regroupée en catégories. Nous avons identifié cinq catégories : 18-25 ans (« A » ou « 1 »), 26-35 ans (« B » ou « 2 »), 36-45 ans (« C » ou « 3 »), 46-55 ans (« D » ou « 4 ») et 56 ans et plus (« E » ou « 5 »).

### **2.2.1.2. Education**

L'éducation sera vue comme une variable catégorielle à quatre positions, en répondant à la question : « quel est le plus haut diplôme que vous ayez obtenu ? ». Une cinquième position avait été imaginée, la modalité « aucun », mais elle n'a pas été observée dans l'échantillon. Nous l'avons donc occultée des modalités disponibles dans l'encodage informatique des réponses des interviewés. Les modalités sont : diplômé de primaire (« P » ou « 1 »), de secondaire (« S » ou « 2 »), de la haute-école (« H » ou « 3 ») et de l'université (« U » ou « 4 »).

### **2.2.1.3. Variables influencées par les modèles de vote**

#### **2.2.1.3.1. Le modèle de Columbia**

Sur base de l'idée véhiculée par cette école, les deux premières variables étudiées sont liées au lieu de résidence du répondant. D'une part, nous lui avons demandé dans quelle province il résidait. Par conséquent, c'est une variable catégorielle non ordonnée à six positions : Brabant wallon (« Bw » ou « 1 »), Bruxelles (« Bxl » ou « 2 »), Hainaut (« Ha » ou « 3 »), Liège (« Li » ou « 4 »), Luxembourg (« Lu » ou « 5 ») et Namur (« Na » ou « 6 »). D'autre part, nous l'avons interrogé sur le nombre d'habitants qui vivaient dans sa commune. Pour cette variable, on dénombre de manière ordinale quatre modalités : une commune de moins de 10.000 habitants (« A » ou « 1 »), une commune entre 10.000 et 30.000 habitants (« B » ou « 2 »), une commune entre 30.001 et 100.000 habitants (« C » ou « 3 ») et une commune de plus de 100.000 habitants (« D » ou « 4 »).

La deuxième variable sur laquelle nous avons interrogé nos répondants est leur statut social objectif (Freu, 2012), dont les modalités sont au nombre de quatre : étudiant (« E » ou « 1 »),

sans emploi (« C » ou « 2 »), salarié public (« SPU » ou « 3 »), salarié privé (« SPR » ou « 4 ») et indépendant (« I » ou « 5 »).

Avant d'aborder les autres variables utilisées qui découlent de l'école de Columbia, et afin de compléter l'identité de la personne, nous lui avons demandé s'il était membre d'un syndicat, donc la réponse binaire était soit oui (« O » ou « 1 »), soit non (« N » ou « 0 »), et quelle était sa religion. Pour cette dernière question identitaire, cinq choix étaient proposés : autre<sup>30</sup> (« A » ou « 1 »), le catholicisme (« C » ou « 2 »), l'islam (« I » ou « 3 »), le judaïsme (« J » ou « 4 ») et le protestantisme (« P » ou « 5 »).

Ensuite, la question du vote précédent a également été abordée, en lien avec le contexte de notre cas d'étude. En effet, nous signifions par « vote précédent », le vote émis pour l'élection de la Chambre des représentants sur base des circonscriptions provinciales<sup>31</sup>. Les modalités de la variables étaient composées des douze partis francophones les plus représentatifs (PS, MR, Ecolo, cdH, PTB, Défi, PP, Wallonie d'abord, RWF, Parti pirate, Front Wallon, Islam) et des modalités « Autre » et « Blanc ». À la suite de cette question, nous avons demandé au répondant pour quel parti il voterait s'il pouvait élire, en plus des 150 députés fédéraux habituels élus sur base de circonscriptions provinciales, 15 députés fédéraux élus par l'intermédiaire d'une circonscription fédérale<sup>32</sup>. Cette question s'accompagnait de quelques lignes d'explications sur ce qu'implique une telle circonscription. Les modalités regroupaient les douze partis précédemment cités, les neuf partis néerlandophones les plus représentatifs (N-VA, CD&V, SP.a, Open Vld, Groen !, Vlaams Belang, PvdA, Piratenpartijen, Lijst Dedecker), ainsi que des modalités « Autre » et « Blanc ». Cette dernière a été occultée lors de l'analyse car elle n'a récolté aucun effectif.

#### 2.2.1.3.2. *Le modèle de Chicago*

La mesure de l'influence de la famille, des amis/collègues et de la religion auprès du répondant s'est effectuée à l'aide d'une question principale : « Pour chaque facteurs ci-dessous, quelles sont ceux qui ont justifié votre vote à la circonscription fédérale ? ». Pour chacune des raisons proposées (« l'influence de la famille », « l'influence des amis-collègues » et « l'influence de la religion »), nous avons utilisé une échelle de Lickert. Cette dernière permet de mesurer l'attitude du répondant à l'égard de la raison donnée, en présentant des réponses préalablement incorporées à l'échelle (Musa Alokpo, 2005). En résumé, le questionnaire « se

---

<sup>30</sup> Comprend l'athéisme.

<sup>31</sup> Variable « Vote 1 ».

<sup>32</sup> Variable « Vote 2 ».

prononce, pour chaque affirmation, selon un système de modalités ordonnées » (Demeuse, 2004, p.216). Dans notre cas, cette échelle pouvait prendre des modalités allant de 1 à 5<sup>33</sup>.

#### 2.2.1.3.3. *Le modèle de Michigan*

En poursuivant la méthode d'une question principale, qui reste identique<sup>34</sup>, nous avons proposé une série de raisons qui permettent d'évaluer à quel degré le répondant justifie son vote à la circonscription fédérale par l'identification partisane. Ces propositions sont : « l'identification d'un lien émotionnel avec le parti », « la loyauté vis-à-vis du parti » et « l'affection à l'égard d'une personnalité du parti ». L'échelle de Lickert est toujours la méthode de mesure utilisée dans ce cas-ci, dont les modalités vont de nouveau de 1 à 5<sup>35</sup>.

### 2.2.2. **Variables liées au vote rationnel**

#### 2.2.2.1. *Vote tactique*

Nous l'avons vu au sein du cadre théorique de ce travail, la définition d'un vote tactique ne fait pas l'objet d'un consensus (Fredén, 2011). Dans ce mémoire, nous privilégions les visions d'A. Downs (1957) et Donald Granberg et Soren Holmberg (1990). Les deux auteurs s'accordent à dire que le vote tactique consiste à ce que le répondant ne vote pas pour son parti préféré, de manière consciente, soit dans un but politique<sup>36</sup> (Granberg & Holmberg, 1990), soit dans une optique de future coalition gouvernementale (Downs, 1954).

Afin de mesurer l'ampleur de l'aspect tactique que peut revêtir le vote du répondant, nous lui avons soumis deux affirmations de raisons, toujours en répondant à la question de la justification de son vote à la circonscription fédérale. La première raison est « parce que ce parti a plus de chance qu'un autre parti de faire partie de la majorité gouvernementale après élections », tandis que la seconde est « parce que ce parti a plus de chance qu'un autre parti d'obtenir une représentation parlementaire après élections ». Afin de mesurer le degré d'accord avec ces raisons, le répondant a été amené à se prononcer à l'aide d'une échelle de Lickert allant de 1 à 5<sup>37</sup>.

---

<sup>33</sup> 1 : pas du tout d'accord ; 2 : pas d'accord ; 3 : ni d'accord, ni en désaccord ; 4 : d'accord ; 5 : tout à fait d'accord.

<sup>34</sup> « Pour chaque facteurs ci-dessous, quelles sont ceux qui ont justifié votre vote à la circonscription fédérale ? ».

<sup>35</sup> 1 : pas du tout d'accord ; 2 : pas d'accord ; 3 : ni d'accord, ni en désaccord ; 4 : d'accord ; 5 : tout à fait d'accord.

<sup>36</sup> Compris dans le sens *politics*.

<sup>37</sup> 1 : pas du tout d'accord ; 2 : pas d'accord ; 3 : ni d'accord, ni en désaccord ; 4 : d'accord ; 5 : tout à fait d'accord.

### **2.2.2.2. L'information**

Nous l'avons vu, l'information joue un rôle primordial dans la théorie du choix rationnel de l'électeur. L'information affecte le degré d'incertitude de celui-ci, ainsi que la force de l'idéologie dans son choix.

Pour mesurer ces trois facteurs (information, incertitude et idéologie), d'une part, nous avons donné trois affirmations au répondant. Celui-ci choisit alors une des réponses proposées au sein de l'échelle de Lickert pour chaque affirmation. Celles-ci sont : « mon intérêt pour la politique belge »<sup>38</sup>, « je prends le temps de me tenir informé de toutes les questions qui font l'objet de décisions politiques importantes »<sup>39</sup> et « je ne connais pas les actions gouvernementales que prendra la coalition du parti pour lequel je vote »<sup>40</sup>. La force de l'idéologie dans la décision du vote est mesurée grâce à la réponse à la question : « pour chaque facteurs ci-dessous, quelles sont ceux qui ont justifié votre vote à la circonscription fédérale ? ». L'idéologie est un de ces facteurs que le répondant pouvait noter de 1 à 5 via une échelle de Lickert<sup>41</sup>, tout comme le vote « par obligation », qui en est un autre.

### **2.2.2.3. Vote sur enjeux**

Le modèle du vote sur enjeux présuppose que l'électeur compare les programmes des différents partis et vote en fonction de ses affinités vis-à-vis de certains sujets (Nie, Verba, & Petrocik, 1976 ; Norris, 2003).

#### **2.2.2.3.1. Enjeux traditionnels**

Tout d'abord, nous allons évaluer la force des enjeux liés aux clivages possédants/travailleurs et Église/État, avant d'aborder plus longuement les enjeux communautaires. Les deux premiers enjeux seront évalués par le biais de la question centrale : « pour chaque facteurs ci-dessous, quels sont ceux qui ont justifié votre vote à la circonscription fédérale ? ». Trois raisons ont été invoquées et concernent les positions du parti sur des enjeux traditionnels.

La première variable est « les positions économiques du parti/de la liste : santé économique, PIB, etc. », la seconde concerne « les positions sociales du parti/de la liste (droits sociaux, justice sociale, etc. », et enfin, la troisième a trait aux « positions sociétales du parti/de la liste

---

<sup>38</sup> 1 : bas ; 2 : relativement bas ; 3 : ni haut ni bas ; 4 : relativement haut ; 5 : haut.

<sup>39</sup> 1 : jamais ; 2 : un peu, quand on m'en parle ; 3 : un minimum, en regardant la télévision (JT par exemple) ou en lisant sur internet ou le journal papier ; 4 : je suis relativement bien l'actualité politique (je me tiens informé le plus souvent possible) ; 5 : je suis beaucoup l'actualité politique (je me tiens informé tous les jours et j'essaye d'en savoir plus sur les décisions prises dès que possible).

<sup>40</sup> 1 : pas du tout d'accord ; 2 : pas d'accord ; 3 : ni d'accord, ni en désaccord ; 4 : d'accord ; 5 : tout à fait d'accord.

<sup>41</sup> 1 : pas du tout d'accord ; 2 : pas d'accord ; 3 : ni d'accord, ni en désaccord ; 4 : d'accord ; 5 : tout à fait d'accord.

(immigration, religion, etc.) ». Dès lors, le répondant a du mesurer l'intensité de la raison proposée dans son choix de vote, grâce à une échelle de Lickert à cinq positions<sup>42</sup>.

#### 2.2.2.3.2. *Enjeux nouveaux*

Nous avons examiné quelle était la force de ces nouveaux enjeux dans le choix électoral du répondant à travers l'importance qu'il accordait aux « positions environnementales du parti ou de la liste (lutte contre la pollution, énergie renouvelable, etc.) » et aux « positions éthiques du parti ou de la liste (bonne gouvernance, cumul de mandats, pragmatisme, etc.) ». Pour chaque variable, le répondant a eu le choix entre cinq propositions, précodées dans une échelle de Lickert.

#### 2.2.2.3.3. *Enjeux communautaires*

En ce qui concerne les enjeux communautaires, ou les questions qui ont trait au clivage centre/périphérie, trois affirmations ont été proposées sur base la question centrale ci-dessus<sup>43</sup>. La première raison soumise concerne « le caractère national du parti/de la liste : le parti/la liste représente l'union de la Belgique en particulier », la seconde a trait au « caractère communautaire/régional du parti/de la liste : il/elle représente ma volonté de voter pour un parti de l'autre communauté/de ma communauté » et enfin, la troisième raison avance que le répondant « veut protéger sa communauté ». Le questionnaire choisissait une des cinq propositions encodées<sup>44</sup>.

Par la suite, huit autres questions ont été posées au répondant, qui pouvait répondre parmi l'une des cinq propositions présentes grâce à la méthode de classement de l'échelle de Lickert<sup>45</sup>. Ces huit questions étaient : « Vous sentez-vous proche du parti-frère pour lequel vous avez voté à la circonscription provinciale ? » ; « pensez-vous que des néerlandophones seraient susceptibles de voter pour un parti francophone à la circonscription fédérale ? » ; « pensez-vous que des francophones seraient susceptibles de voter pour un parti néerlandophone à la circonscription fédérale ? » ; « avez-vous peur d'être sous-représenté en tant que francophone ? » ; « pensez-vous que la circonscription fédérale pourrait réduire les tensions communautaires ? » ; « que pensez-vous de la possibilité qu'une partie des députés soient élus sur base d'une circonscription fédérale ? » ; « pensez-vous que cela va réduire le déficit démocratique ? » ; « pensez-vous que pouvoir donner votre avis sur un parti de l'autre communauté est important ? ».

---

<sup>42</sup> 1 : pas du tout d'accord ; 2 : pas d'accord ; 3 : ni d'accord, ni en désaccord ; 4 : d'accord ; 5 : tout à fait d'accord.

<sup>43</sup> Pour rappel : « pour chaque facteurs ci-dessous, quels sont ceux qui ont justifié votre vote à la circonscription fédérale ? ».

<sup>44</sup> 1 : pas du tout d'accord ; 2 : pas d'accord ; 3 : ni d'accord, ni en désaccord ; 4 : d'accord ; 5 : tout à fait d'accord.

<sup>45</sup> 1 : pas du tout d'accord ; 2 : pas d'accord ; 3 : ni d'accord, ni en désaccord ; 4 : d'accord ; 5 : tout à fait d'accord.

## 2.3. Méthode d'analyse

Dans cette section, la démarche d'une première analyse descriptive va être abordée, tandis la méthode de l'analyse des relations entre deux variables s'y ajoutera par la suite. Cependant, l'analyse des données ira plus loin et entamera une réflexion sur les relations qui s'établissent entre les variables (dépendante et indépendantes), on parlera dès lors d'analyse multivariée (Masuy-Stroobant, 2013). Ces trois analyses seront effectuées pour nos deux cas de figures, à savoir les votants francophones qui sont restés fidèles à leur parti et qui ont voté d'une part, pour un parti de l'autre communauté linguistique, et d'autre part, un autre parti francophone.

### 2.3.1. L'analyse univariée

Comme nous l'avons brièvement évoqué dans le premier paragraphe de cette section méthodologique, une première approche descriptive à l'aide d'une analyse univariée va nous aider à nous familiariser avec les données que nous avons récoltées. En quelque sorte, nous sommes dans une analyse exploratoire qui prétend que « plus on en sait à propos des données, mieux les données pourront être utilisées pour développer, tester et affiner les théories » (Hartwig & Dearing, 1979, p.50). Lors de cette première escale, nous recourrons à des techniques statistiques dites « simples » (Masuy, 2013). Cette partie sera décomposée en deux analyses. La première consistera en une première approche des données, en les abordant de manière plus « globales ». En d'autres termes, la première analyse que nous effectuerons se déroulera à un niveau macro, en discutant des transferts de voix entre partis en passant d'un vote à la circonscription provinciale à la circonscription fédérale. Nous examinerons quels sont les partis francophones qui perdent le plus de voix, et vers quels partis celles-ci vont, Ensuite, nous effectuerons une comparaison entre partis francophones par rapport au *split-ticket voting*, en utilisant les mêmes outils statistiques que nous utiliserons pour l'analyse macro et qui sont détaillés dans le prochain paragraphe.

La moyenne arithmétique est le paramètre de position centrale le plus couramment utilisé. Elle représente la valeur attribuée à chaque unité statistique si la répartition du total était égalitaire. Ensuite, afin de constater dans quelle mesure les voix sont dispersées entre les deux votes, nous calculerons l'écart-type, de même unité que les données originales, qui est la racine carrée de la variance. Celle-ci mesure le degré de dispersion des valeurs observées autour de la moyenne en termes de carrés des écarts. Enfin, nous calculerons le coefficient de variation, défini comme le rapport de l'écart-type de la variable à sa moyenne, et qui permet de comparer pour chaque partis la stabilité de répartition des voix entre ceux-ci (Jacquemin, 2010).

### 2.3.2. L'analyse bivariée

Dans cette section, nous nous trouvons toujours dans une analyse descriptive de nos données. Cette étape nous permettra, d'une part, d'affiner notre examen descriptif, et d'autre part, de mieux appréhender et comprendre les multiples mécanismes qui sous-tendent le phénomène que nous étudions (Masuy-Stroobant & Costa, 2013). Nous aborderons la relation simultanée qui existe entre deux variables, le but étant de dégager celles qui sont significativement liées entre elles pour les intégrer dans notre modèle d'analyse multivarié.

Nous l'avons précédemment expliqué, nous sommes en présence de variables qualitatives ordinales et nominales. Les outils statistiques d'analyses bivariées diffèrent donc selon la nature des variables dont nous tentons d'identifier le lien. Afin d'évaluer la dépendance d'une variable qualitative (le vote à la circonscription fédérale) à une autre variable qualitative nominale (le genre, la religion, etc.) ou ordinale (l'intérêt pour la politique, l'importance des positions du partis sur certains sujets, etc.), nous utiliserons le test d'indépendance du Khi-deux (ou *Chi2* ou encore *Chi-squared*)<sup>46</sup>. Selon le résultat obtenu, nous conclurons à la dépendance ou l'indépendance des deux variables étudiées (Rigolet, 2016). En d'autres termes, par l'intermédiaire de notre analyse bivariée, nous souhaitons vérifier si la relation entre deux variables qualitatives n'est raisonnablement pas due au hasard (Masuy-Stroobant, 2013).

Le test confronte les observations à une situation hypothétique, où les répondants qui ont participé à l'enquête sont un échantillon parmi d'autres échantillons possibles de la population de référence qui aurait pu participer à l'enquête (Masuy-Stroobant, 2013 ; Rigolet, 2016). Autrement dit, ce test nous habilite à comparer « les fréquences internes observées dans un tableau bivarié aux fréquences qu'on aurait dû théoriquement observer s'il n'y avait pas de relation entre les deux variables étudiées » (Masuy-Stroobant, 2013, p.81).

Les Khi-deux obtenus seront confrontés à leur valeur correspondante dans la « Table du Khi-deux ». C'est une table qui regroupe les points de pourcentage supérieurs de la distribution  $\chi^2$ . Autrement dit, c'est une distribution théorique du Khi-deux sous l'hypothèse nulle H0. Elle contient des valeurs théoriques du Khi-deux déclinées selon le nombre de degré de liberté (ddl)<sup>47</sup>. Si le Khi-deux calculé est supérieur au Khi-deux théoriques à un niveau de 0,1% de probabilité que H0 soit vraie pour un ddl précis, on peut conclure à une dépendance entre les deux variables.

---

<sup>46</sup>  $\chi^2_{\text{obs}} = \sum (\text{fréquence observée} - \text{fréquence attendue})^2 / \text{fréquence attendue}$  (Louveaux, 2012).

<sup>47</sup>  $\text{ddl} = (\text{nombre de colonnes} - 1) \times (\text{nombre de lignes} - 1)$

Cependant, le test du Khi-deux ne permet pas de connaître le sens de la dépendance entre les deux variables qualitatives (Rigolet, 2016 ; Louveaux, 2012). C'est le rejet de l'hypothèse nulle ( $H_0$ ), selon laquelle les deux variables sont indépendantes, qui permet d'établir une dépendance entre celles-ci. Tout d'abord, plus l'écart entre les fréquences observées et théoriques est grand, plus la valeur du Khi-deux sera grande. Ensuite, Godelieve Masuy-Stroobant (2013) attire notre attention sur le fait que le nombre d'unité d'analyse influe indirectement sur l'obtention de grands écarts entre les fréquences observées et théoriques, car elle oriente l'importance des fréquences absolues. Enfin, plus le nombre de modalités des variables mises en relation est élevés (généralement cinq dans notre cas), plus la valeur du Khi-deux sera grande, en raison des écarts à cumuler (Rakotolama, 2015 ; Masuy-Stroobant, 2013 ; Louveaux, 2012).

Ensuite, nous cherchons à mesurer l'intensité de la relation entre les variables. En sciences sociales, une des mesures les plus utilisées est le V de Cramer. Comme un coefficient de corrélation, il est toujours compris entre 0 et 1. Son avantage est qu'il est stable si « l'on augmente la taille de l'échantillon dans les mêmes proportions inter-modalités » (Baudot, s.d., para.5). Il est plus intuitif que le résultat du Khi-deux, dans le sens où « plus V est proche de zéro, plus il y a indépendance entre les deux variables étudiées. Il vaut 1 en cas de complète dépendance puisque le  $\chi^2$  est alors égal au  $\chi^2$  max » (Baudot, s.d., para.7).

### **2.3.3. L'analyse multivariée**

L'analyse multivariée est la dernière étape statistique de notre analyse du comportement électoral francophone suite à l'instauration d'un vote à la circonscription électorale fédérale. Après avoir évalué l'association qui existe entre les variables indépendantes et la variable dépendante (pour rappel, le vote à la circonscription fédérale), nous mettrons en exergue celles qui contribuent significativement à expliquer le choix du vote à la circonscription fédérale (De Winter & Reuchamps, 2014). Reformuler En d'autres termes, suite à la sélection des variables qui sont associées significativement au vote grâce à l'analyse bivariée, nous allons montrer quelles sont celles qui sont révélatrices du choix du deuxième vote du répondant, entre d'une part, les votants de manière uniforme et les *ticket-splitters* en faveur d'une formation flamande, et d'autre part, ces premiers et les *ticket-splitters* en faveur d'un parti francophone.

La technique statistique que nous allons utiliser ici est la régression logistique. C'est une technique de modélisation qui vise à prédire et expliquer les valeurs d'une variable Y qualitative dichotomique ou binaire à partir d'une série de variables X continues ou binaires, qui sont les variables explicatives (Rakotomalala, 2015 ; Rizzi, 2013). L'intérêt, non-négligeable, de cette technique statistique est qu'elle permet, d'une certaine manière, de quantifier la force

d'association entre notre variable endogène et une variable exogène, tout en intégrant les effets d'autres variables indépendantes (Verheyden, 2012 ; Preux, Odermatt, Perna, Marin, & Vergnenègre, 2005).

### **2.3.3.1. *Dummy variables***

Au sein de notre régression logistique, nous allons prendre en compte un certain nombre de variables qualitatives nominales. Comme l'indiquent Bruno Schoumaker (2013) et Ester Rizzi (2013), l'intégration de ce type de variables indépendantes dans notre modèle de régression nécessite un codage binaire (0 ; 1) qui divisera les modalités que peut prendre la variable en deux groupes. En quelque sorte, on suppose que le paramètre qualitatif se comporte comme une variable quantitative. En français, les « variables fictives », sont utilisées pour nous permettre d'utiliser une seule équation de régression pour représenter plusieurs groupes. En d'autres termes, il n'y a pas besoin d'écrire des modèles d'équation séparés pour chaque sous-groupe (Preux, Odermatt, Perna, Marin, & Vergnenègre, 2004 ; El Sanharawi & Naudet, 2013 ; Trochim, 2006).

Dans notre modèle, sept variables sont concernées. Primo, le « genre » prendra 0 pour un homme et 1 pour une femme. Deuzio, le « statut civil » divisera ceux qui ne partagent pas ou plus leur vie avec quelqu'un (« C », « D » ou « V ») qui prendront la valeur 0, et les personnes mariées ou en couple (« M » et « O ») prendront la valeur 1. Tertio, la « province » attribuera un 0 pour celles wallonnes et 1 pour Bruxelles. Le « statut social » sera quant à lui partagé entre les actifs inoccupés et ceux qui ne sont pas ou plus en âge de travailler (« C », « E » et « R »), qui prendront la valeur 0, et les actifs occupés (« SPU », « SPR » et « I ») qui obtiendront la valeur 1. Quinto, l'affiliation à un syndicat sera considérée comme la présence de la caractéristique, et donc équivaldra à 1. La non-affiliation du répondant prendra, par corollaire, 0. Ensuite, la variable « vote 1 » sera aussi divisée en deux. Si l'unité d'observation a voté pour un parti traditionnel (PS, MR et cdH) à la circonscription provinciale, la donnée pour cette variable sera 0. Par contre, s'il a voté pour un parti dit « nouveaux » (Ecolo, Défi, PP, PTB, La Droite), elle prendra 1. Enfin, en ce qui concerne la variable religieuse, le fait que le répondant soit catholique équivaldra à 0, tandis que s'il est d'une autre confession religieuse ou athée (« A », « I », « P » et « J »), la valeur que l'observation prendra sera de 1.

### **2.3.3.2. *Les modèles d'analyse***

Au sein de nos analyses multivariées, seules les variables qui possèdent significativement un lien avec le vote du répondant à la circonscription fédérale seront analysées. En estimant l'effet simultané de plusieurs variables indépendantes sur la variable dépendante, la régression

logistique nous permet d'obtenir un effet net des variables intégrées dans l'analyse, tout en contrôlant l'effet probable d'autres variables explicatives. Pour ce faire, nous procéderons par étapes. Nous utiliserons une procédure en « pas à pas ascendante », ou *forward selection*, c'est-à-dire que les différentes variables explicatives seront incluses progressivement dans la régression. De cette manière, nous intégrerons des groupes de variables explicatives petit à petit afin d'obtenir un modèle final. Ce dernier montrera les effets nets de chaque modèle sur la variable à expliquer (Schoumaker, 2013 ; Rizzi, 2013).

Dans notre cas, nous disposerons de neuf modèles, avant d'établir un modèle final qui intégrera l'ensemble des « blocs » de variables. En clair, l'analyse de chaque modèle séparément nous indiquera ses effets bruts sur la variable « vote 2 ». Au sein des neuf modèles « préliminaires », les effets nets de chaque variable par rapport aux autres paramètres du même bloc nous seront indiqués (Shoumaker, 2013 ; Rizzi, 2013 ; El Sanharawi & Naudet, 2013). Les quatre premiers modèles auront traités aux facteurs structurels du vote, tandis que les cinq suivants sont des groupes de variables liés au vote rationnel. Notre premier modèle sera composé des variables sociodémographiques de base. Les trois suivants correspondront aux trois écoles de votes structurels : Columbia, Chicago et Michigan. Le cinquième modèle contiendra les deux paramètres du vote tactique. Les cinq variables liées à l'information détenue par le répondant correspondront au sixième modèle. Le septième contiendra les variables liées aux enjeux traditionnels, le huitième les variables qui ont traités aux nouveaux enjeux, et enfin, le neuvième « bloc » de variables renfermera l'ensemble des paramètres liés aux enjeux communautaires.

### **2.3.3.3. *L'interprétation des résultats***

Pour chaque variable, nous obtiendront deux résultats. Ce sont les coefficients de régression  $\beta$  (*bêta*) et OR<sup>48</sup> (*odds ratio*). Sans entrer dans des détails qui ne seraient pas pertinents dans le cadre de ce mémoire, il est tout de même important pour le lecteur de comprendre ce que ces deux coefficients signifient. D'une part, les  $\beta$  sont des coefficients non-standardisés dans le cadre d'une régression logistique, et leur estimation se base sur la méthode du maximum de vraisemblance. Ester Rizzi nous explique que « cette méthode part de l'observation de la partition de la population en deux groupes distincts – celui qui réalise l'évènement étudié et celui qui ne le réalise pas – et estime, par itérations, les paramètres des variables indépendantes du modèle qui permettent un reclassement optimal des individus entre ces deux groupes » (2013, p.263). D'autre part, l'OR, ou « rapport de chances », est « défini comme un rapport de probabilités dans un groupe. [...] L'*odds ratio* est égal au rapport entre l'*odds* du groupe exposé

---

<sup>48</sup> Valeur entre parenthèses dans les deux tableaux.

et l'*odds* du groupe témoin » (Rakotomalala, 2015, p.78). Son utilité, outre son interprétation en termes de « chances », est qu'il ne varie pas en fonction du mode d'échantillonnage. Dans notre cas d'études, les OR seront toujours à interpréter comme effets nets, ou OR ajustés, de la variable en question, que ce soit au sein d'un des neuf premiers modèles, où les effets des autres variables du modèle seront contrôlés, ou au sein du modèle général.

Au sein du tableau est également indiqué certains paramètres de qualités du modèle. Dans un premier temps, le pseudo- $R^2$  nous permet de déterminer si le modèle obtenu est intéressant. Habituellement, l'interprétation du pseudo  $R^2$  consiste à dire qu'il donne une idée (Rizzi, 2013) de la part de variance expliquée par le modèle (Rakotomalala, 2015). De manière moins intuitive, il peut également être interprété comme l'opposition entre les performances du modèle analysé et celles du modèle réduit à la constante/l'intercept (Rakotomalala, 2015 ; Rizzi, 2015). Dans un second temps, la log-vraisemblance ( $-2 \log$  (vraisemblance), ou *log-likelihood*) est une mesure d'optimisation des paramètres du modèle. Cependant, il ne peut être utilisé comme index de convenance seul, mais plutôt dans une optique comparative (Minitab. Inc, 2017, Rakotomalala, 2015).

## 3. Analyse

### 3.1. Analyse macro

Avant d'entamer le décryptage des données récoltées qui divisera notre échantillon en deux, nous allons, dans une démarche de première approche globale, discuter des distributions de votes en Wallonie et à Bruxelles, suite à l'instauration d'une circonscription électorale fédérale. Ces distributions sont résumées par les tableaux 1 et 2, représentant les résultats généraux dans les deux régions. En ligne, se trouvent les partis politiques francophones pour lesquels le répondant peut voter habituellement, via une circonscription provinciale. Le nombre total de voix récoltées par chaque parti est d'ailleurs indiqué dans la première colonne des deux tableaux (« N province »). Après cette première colonne, se trouve tous les partis politiques pour lesquels les répondants peuvent voter dans une circonscription fédérale, c'est-à-dire l'ensemble des partis francophones pour lesquels ils pouvaient déjà exprimer leur soutien une première fois, ainsi que l'ensemble des partis flamands, avec une catégorie « Autres » pour les partis qui ne sont pas repris parmi les plus représentatifs dans ces tableaux<sup>49</sup>.

---

<sup>49</sup> L'ordre d'apparition des partis dans le tableau est claqué sur l'ordre décroissant du poids en nombre de sièges que chaque parti représente à la suite des élections régionales de 2014.

**Tableau 1 : résultats généraux Wallonie**

	N provinces	N circonscription fédérale																
		PS	MR	cdH	Ecolo	PTB	Défi	PP	La Droite	Autres	N-VA	CD&V	SP.a	Open Vld	Groen!	Vlaams b.	PvdA	Autres
<b>PS</b>	<b>132</b>	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	9	0	1	0
		90,91%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,52%	0,00%	6,82%	0,00%	0,76%	0,00%
<b>MR</b>	<b>135</b>	0	109	0	0	0	0	0	0	0	12	2	0	11	1	0	0	0
		0,00%	80,74%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	8,89%	1,48%	0,00%	8,15%	0,74%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>cdH</b>	<b>116</b>	4	2	82	0	0	0	0	0	0	3	24	0	0	1	0	0	0
		3,45%	1,72%	70,69%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,59%	20,69%	0,00%	0,00%	0,86%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Ecolo</b>	<b>101</b>	0	1	0	73	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27	0	0	0
		0,00%	0,99%	0,00%	72,28%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	26,73%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>PTB</b>	<b>120</b>	1	3	0	0	107	0	0	0	0	0	1	1	0	4	0	3	0
		0,83%	2,50%	0,00%	0,00%	89,17%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,83%	0,83%	0,00%	3,33%	0,00%	2,50%	0,00%
<b>Défi</b>	<b>72</b>	3	4	2	4	0	53	0	0	0	0	2	0	2	2	0	0	0
		4,17%	5,56%	2,78%	5,56%	0,00%	73,61%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,78%	0,00%	2,78%	2,78%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>PP</b>	<b>93</b>	0	3	0	0	0	0	73	0	0	14	0	0	3	0	0	0	0
		0,00%	3,23%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	78,49%	0,00%	0,00%	15,05%	0,00%	0,00%	3,23%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>La Droite</b>	<b>73</b>	0	3	0	0	0	0	0	52	0	6	3	0	8	1	0	0	0
		0,00%	4,11%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	71,23%	0,00%	8,22%	4,11%	0,00%	10,96%	1,37%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Autres</b>	<b>38</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	38	0	0	0	0	0	0	0	0
		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Blancs</b>	<b>31</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	7	0	9	0	0	0	2
		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	41,94%	22,58%	0,00%	29,03%	0,00%	0,00%	0,00%	6,45%
<b>Totaux</b>	<b>911</b>	<b>128</b>	<b>125</b>	<b>84</b>	<b>77</b>	<b>107</b>	<b>53</b>	<b>73</b>	<b>52</b>	<b>38</b>	<b>48</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
	<b>100%</b>	<b>14,05%</b>	<b>13,72%</b>	<b>9,22%</b>	<b>8,45%</b>	<b>11,75%</b>	<b>5,82%</b>	<b>8,01%</b>	<b>5,71%</b>	<b>4,17%</b>	<b>5,27%</b>	<b>4,28%</b>	<b>0,33%</b>	<b>3,62%</b>	<b>4,94%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,44%</b>	<b>0,22%</b>

**Tableau 2 : résultats généraux Bruxelles**

	N provinces	N circonscription fédérale																
		PS	MR	Défi	Ecolo	cdH	PTB	PP	La Droite	Autres	Open Vld	N-VA	SP.a	CD&V	PvdA	Vlaams b.	Groen !	Autres
<b>PS</b>	<b>90</b>	84	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0
		93,33%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	6,67%	0,00%
<b>MR</b>	<b>98</b>	0	85	0	0	0	0	0	0	0	6	3	0	0	0	0	4	0
		0,00%	86,73%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	6,12%	3,06%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	4,08%	0,00%
<b>Défi</b>	<b>88</b>	0	1	82	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0
		0,00%	1,14%	93,18%	1,14%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,14%	0,00%	0,00%	3,41%	0,00%
<b>Ecolo</b>	<b>62</b>	0	2	0	52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0
		0,00%	3,23%	0,00%	83,87 %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,61%	0,00%	11,29 %	0,00%
<b>cdH</b>	<b>65</b>	0	0	0	0	51	0	0	0	0	2	1	0	10	0	0	1	0
		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	78,46 %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	3,08%	1,54%	0,00%	15,38 %	0,00%	0,00%	1,54%	0,00%
<b>PTB</b>	<b>51</b>	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0
		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	88,24 %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	11,76 %	0,00%	0,00%	0,00%
<b>PP</b>	<b>51</b>	0	0	0	0	0	0	33	0	0	9	9	0	0	0	0	0	0
		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	64,71 %	0,00%	0,00%	17,65%	17,65 %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>La Droite</b>	<b>22</b>	0	0	0	0	0	0	0	17	0	3	1	0	1	0	0	0	0
		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	77,27%	0,00%	13,64%	4,55%	0,00%	4,55%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Autres</b>	<b>12</b>	2	0	0	0	0	4	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0
		16,67%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	33,33 %	0,00%	0,00%	50,00 %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Totaux</b>	<b>539</b>	<b>86</b>	<b>88</b>	<b>82</b>	<b>53</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>33</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>0</b>
	<b>100%</b>	<b>15,96 %</b>	<b>16,33 %</b>	<b>15,21 %</b>	<b>9,83%</b>	<b>9,46%</b>	<b>9,09%</b>	<b>6,12%</b>	<b>3,15%</b>	<b>1,11%</b>	<b>3,71%</b>	<b>2,60%</b>	<b>0,00 %</b>	<b>2,23%</b>	<b>1,30%</b>	<b>0,00%</b>	<b>3,90%</b>	<b>0,00%</b>

Le premier constat qu'il est possible de poser est qu'on observe le phénomène du *split-ticket voting* dans tous les partis. Même si globalement, l'ensemble des partis conserve une stabilité électorale de plus de 70% entre les deux votes du même bulletin (à l'exception du PP en Wallonie qui ne conservent que 64,71% des voix qu'il avait récoltées via circonscriptions provinciales).

Nonobstant ce premier constat, force est de constater qu'il existe peu, voire très peu, de transferts de voix entre partis francophones, surtout à Bruxelles, où Défi est le seul parti à laisser échapper une voix pour le MR et une voix pour Ecolo. La catégorie « Autres », représentée dans ce cas-ci par le parti Islam, en laissent partir également du côté du PTB et du PS. En Wallonie, ce phénomène est moins observé, mais présent tout de même. Les transferts de voix se font généralement vers des partis du nord du pays. Cela se vérifie de manière chiffrée, sur les 286 électeurs fractionnant leur vote dans notre échantillon, seuls 42 l'ont été pour un autre parti de la même communauté linguistique, c'est-à-dire 14,69%. Par conséquent, 85,31% des votes différenciés l'ont été en faveur d'un parti de l'autre communauté linguistique.

En ce qui concerne les partis néerlandophones, Groen ! est le parti qui recueille des votes du plus grand nombre de formations. La majorité des partis en Wallonie (PS, MR PTB, Ecolo, cdH, La Droite et Défi) et à Bruxelles (PS, MR, Ecolo, cdH et Défi) ont perdu des voix lors du passage à la circonscription fédérale en faveur du parti écologiste. Au total, le parti recueille 45 voix en Wallonie et 21 voix à Bruxelles, soit un peu moins de 5% et 4% du total des répondants pour ces deux régions. À titre de comparaison, son homologue wallon, Ecolo, ne récolte que cinq voix liées au *split-ticket voting* francophone. En plus d'être le parti qui répartit ses gains parmi le plus grand nombre de groupes francophones, Groen ! tire le profit mathématique le plus élevé de la circonscription électorale dans notre échantillon. En effet, avec ses 66 voix au total, il récolte 23,08% des voix du *split-ticket voting* total<sup>50</sup>, et arrive juste devant la N-VA. Le parti nationaliste est le premier choix en Wallonie en y récoltant 48 voix, mais n'est seulement que le troisième choix à Bruxelles avec 14 voix, soit un total de 62 voix, ou 4,28% du total des répondants francophones, ou encore 21,68% de la totalité des votes fractionnés. Il tient ses voix des partis relativement encrés socioéconomiquement plus « à droite », voire quelques-unes du « centre » (Castanheira & Noury, 2007), c'est-à-dire le PP, le MR, La Droite, les votes blancs en Wallonie et le cdH.

Du côté des autres partis flamands, la stabilité de l'Open Vld dans les deux régions est récompensée par une troisième place dans les préférences des électeurs francophones ayant

---

<sup>50</sup> La totalité du *split-ticket voting* résulte de l'addition de la totalité des votes fractionnés de Wallonie (204 voix) et de Bruxelles (84 voix), soit un total de 288 voix.

fractionné leur vote. En effet, les libéraux flamands récoltent plus de 3,60% du total des votes exprimés dans les deux régions, soit 33 votes en Wallonie et 20 à Bruxelles, ce qui représente 18,53% de la totalité des votes fractionnés. Il est le principal concurrent de la N-VA pour les voix venant des partis appartenant au « centre-droit ». Le CD&V arrive quant à lui à la quatrième place, d'une courte différence, avec 17,83% du total du *split-ticket voting*. Il tire ses voix principalement d'électeurs cdH, mais couvre une grande diversité d'opinions également, car il récolte des voix d'électeurs de partis de « gauche » (PTB), de « centre » (Défi), de « centre-droit » (MR) et de « droite » (La Droite).

Alors que la plupart des partis traditionnels flamands récoltent tous près de 20% du *split-ticket voting* total francophone à la circonscription fédérale, le SP.a, quant à lui, n'enregistre que 3 voix en Wallonie, lui venant du PS et du PTB. Les socialistes flamands représentent à peine 1% de l'ensemble des votes fractionnés. Alors que le « parti-frère » du PTB, le PvdA, enregistre près du quadruple des résultats du SP.a (3,85%).

Du côté francophone, un constat saute aux yeux. Les seuls partis qui recueillent des voix des *split-ticket voters* d'autres partis sont ceux qui ont un « parti-frère » néerlandophone. En effet, Défi, le PP, La Droite et les partis appartenant à la catégorie « Autres » (Wallonie d'abord, RWF, Front wallon, Parti pirate et Islam) ne récoltent aucune voix.

Le MR semble être le parti qui rassemble le plus de votes d'électeurs venant de différentes formations. En Wallonie, il recueille des voix d'électeurs de tous les partis, à l'exception du PS et de ceux de la catégorie « Autres ». C'est par contre moins le cas à Bruxelles, où seuls Ecolo et Défi perdent des électeurs au profit des libéraux francophones. *Utcumque*, il est le parti francophone qui récolte le plus de voix d'électeurs ayant voté pour un autre parti francophone à la circonscription provinciale, avec 19 voix, soit 45,24% du *split-ticket voting* bénéficiant à des partis francophones (11,31% du *split-ticket voting* total).

Seul le PS s'en approche, grâce aux voix qu'il recueille du cdH, de Défi, d'Islam et du PTB. Avec 10 voix, il représente 23,81% des votes fractionnés entre francophones (3,5% des votes différenciés de l'échantillon). Les écologistes francophones reçoivent leurs 5 voix d'électeurs de Défi (11,9% et 1,75%), comme le cdH (2 voix, soit 4,76% et 0,7%), tandis que le PTB obtient ses voix du parti Islam (4 voix, soit 9,5% et 1,4%).

**Tableau 3 : analyse univariée du *split-ticket voting* en Wallonie et à Bruxelles**

Partis	<i>Split-ticket voting</i> Wall	Moyenne <i>stv.</i> Wall	Ecart-type <i>stv.</i> Wall	Coeff. Var. <i>stv.</i> Wall	<i>Split-ticket voting</i> Brux	Moyenne <i>stv.</i> Brux	Ecart-type <i>stv.</i> Brux	Coeff. Var. <i>stv.</i> Brux
<b>PS</b>	12	0,75	2,27	3,02	6	0,38	1,50	0,43
	9,09%				6,67%			
<b>MR</b>	26	1,73	3,90	2,25	13	0,81	1,83	0,57
	19,26%				13,27%			
<b>cdH</b>	34	2,00	5,97	2,98	14	4,50	12,40	2,75
	29,31%				21,54%			
<b>Ecolo</b>	28	1,87	6,74	3,61	10	4,33	12,58	2,90
	27,72%				16,13%			
<b>PTB</b>	13	0,80	1,33	1,66	6	3,72	10,92	2,93
	10,83%				11,76%			
<b>Défi</b>	19	1,07	1,52	1,42	6	5,78	19,81	3,43
	26,39%				6,82%			
<b>PP</b>	20	1,33	3,55	2,66	18	3,72	8,28	2,23
	21,50%				35,29%			
<b>La Droite</b>	21	1,40	2,47	1,76	5	2,11	4,12	1,95
	28,77%				22,73%			
<b>Autres</b>	0	0,00	0,00	/	6	1,56	1,72	1,11
	0,00%							
<b>Blancs</b>	31	1,94	4,05	2,09	/	/	/	/
	100,00%							
<b>Totaux <i>stv.</i></b>	<b>204</b>	<b>12,28</b>	<b>17,43</b>	<b>1,42</b>	<b>84</b>	<b>5,61</b>	<b>7,27</b>	<b>1,30</b>
	<b>22,39%</b>				<b>15,58%</b>			

Après avoir analysé et mis en exergue les transferts de voix entre partis politiques, nous allons à présent nous intéresser, toujours à un niveau global, à l'analyse univariée du *split-ticket voting* en Wallonie et à Bruxelles (tableau 3).

Avant d'analyser brièvement ce tableau, une explication sur la manière de le lire nous semble indispensable, dans la mesure où, malgré la simplicité des statistiques employées, leur interprétation n'est pas toujours intuitive concernant le phénomène du vote différencié.

Dans ce tableau, la moyenne pour chaque parti doit se lire comme la distribution centrale du nombre de voix « données » aux autres partis. L'écart-type, quant à lui, indique les écarts que peut prendre cette distribution autour de la moyenne. Plus l'écart-type est grand, plus les écarts autour de la moyenne sont grands, et donc le nombre de voix distribuées entre d'autres partis peut varier beaucoup. Le coefficient de variation facilite l'interprétation car il nous renseigne sur la stabilité de la distribution des voix que le parti a perdues au profit d'autres formations. Plus ce coefficient est stable, plus les voix des *ticket-splitters* d'un parti se répartissent « équitablement » entre les bénéficiaires.

Le tableau 3 nous renseigne sur la différence de votes fractionnés entre la Wallonie et Bruxelles. L'électorat francophone à Bruxelles semble plus stable qu'en Wallonie. En effet, entre un et deux électeurs sur dix serait/ent tenté à voter pour un autre parti à la circonscription unique, que celui pour lequel il a voté à la circonscription provinciale, contre un peu plus de deux électeurs en Wallonie. Lorsqu'on examine les votes différenciés de chaque parti dans les deux régions, on s'aperçoit que cette tendance se vérifie pour chaque formation, à l'exception du PTB. En outre, les stabilités de répartitions des votes fractionnés sont plus ou moins identiques entre la Wallonie et Bruxelles.

Sans entrer dans les détails de chaque parti politique, nous constatons, à la lecture de ce tableau, quelques éléments qu'il nous paraît important de mettre en exergue.

Premièrement, les votes fractionnés du PS et du PTB sont relativement faibles. Ils ne dépassent pas les 10% pour le PS et les 12% pour le PTB. Cependant, ils diffèrent quant à la stabilité de répartition des voix qu'ils « laissent filer » vers les autres formations politiques. La différence entre les deux régions est relativement plus marquée au PS qu'au PTB.

Deuxièmement, le taux de *split-ticket voting* chez les humanistes est important en Wallonie (il approche les 30%) et à Bruxelles (près de 22%). De manière imagée, près de trois électeurs wallons du cdH voteraient pour un autre parti politique à la circonscription fédérale. Dans les deux régions, les répartitions de son électorat restent plus ou moins identiques, avec un grand nombre de voix restant au sein la « famille catholique ». Contrairement à La Droite, qui observe approximativement les mêmes taux de *split-ticket voting* que le cdH, mais dont la répartition se fait de manière plus égalitaire.

Troisièmement, on note une relativement grande différence entre les deux régions pour le taux de votes fractionnés de Défi et du PP. Pour le premier, son taux est beaucoup plus élevé en Wallonie (26%) qu'à Bruxelles (7%), tandis que c'est l'inverse pour le PP qui obtient respectivement 19% et 35%.

## **3.2. Analyses univariées**

Notre description des différents transferts de voix dans notre échantillon, à la suite de l'introduction d'une circonscription fédérale, effectuée, nous pouvons à présent nous consacrer à l'examen des données récoltées pour les différentes variables correspondant aux modèles de vote. Autrement dit, nous allons décrire, de manière séparée, l'échantillon et les réponses de celui-ci pour les trois types de votants : ceux qui restent fidèles à leur parti pour les deux circonscriptions (vote uniforme), ceux qui préfèrent changer de parti à la circonscription

fédérale en faveur d'un parti néerlandophone, et enfin ceux qui décident également de changer de parti à la circonscription unique, mais cette fois-ci, au bénéfice d'un autre parti francophone.

### 3.2.1. Répondants votant de manière uniforme<sup>51</sup>

Avant d'entamer notre analyse univariée des réponses par notre sous-échantillon, réunissant les observations appartenant à la catégorie de votants ayant émis un vote uniforme, le tableau 4 nous donne un aperçu synthétisé de la part des répondants qui sont restés fidèles à leur parti à la circonscription fédérale, par formation, dans notre sous-échantillon. Évidemment, les huit formations politiques sont toutes représentées, avec la catégorie « Autres » qui vient s'y ajouter. Ces chiffres nous donne une première idée de l'importance des votants de chaque parti dans les différentes données descriptives que nous allons brièvement aborder. Le PS et le MR sont les plus représentés dans notre sous-échantillon, tandis que le poids des répondants « Autres » et de La Droite citoyenne sera moindre. Pour les autres parts de répondants, elles sont plus ou moins équitables, n'oscillant pas en-dehors de l'intervalle allant de 9% à 13% de la part totale<sup>52</sup>.

**Tableau 4 : répartition des votes uniformes par formation politique**

	<i>Modalités</i>	<i>Fréquence par modalité (%)</i>
<i>Vote 1 &amp; 2</i>	Autres	3,61
	cdH	11,44
	Défi	11,61
	ECOLO	10,75
	La Droite	5,93
	MR	16,69
	PP	9,29
	PS	17,55
	PTB	13,08

Dans un premier temps, trois des quatre caractéristiques sociodémographiques sont réparties équitablement, l'âge, l'éducation (diplôme) et le statut civil du répondant. La part de répondants plus jeune est un peu plus grande que celle des répondants plus âgés, avec une moyenne, calculée à partir des cinq catégories, de 2,8, mais le pourcentage de chaque catégorie est compris, approximativement, entre 17% et 25%, avec un plus grand nombre de moins de 26 ans. Concernant l'éducation, 42,34% des questionnés n'ont pas fait d'études supérieures. Ce pourcentage est en très grande partie alimenté par le mode de cette variable, à savoir les

<sup>51</sup> Lorsque nous parlerons de « répondants », de « questionnés » et autre synonymes, ils désigneront, dans ce point 3.2.1 uniquement, les répondants ayant émis un vote uniforme (autrement dit, les observations de notre sous-échantillon). Ceci par souci de clarté et afin d'éviter une succession de mots qui peuvent rendre un texte relativement lourd dans sa lecture.

<sup>52</sup> Une régression logistique effectuée par parti peut nous donner des éléments de réponses en nous fournissant les variables qui sont significativement explicatives du deuxième choix de vote des répondants par parti.

questionnés qui se sont arrêtés après leurs études secondaires, avec 35,8%. La répartition des universitaires et gradués est quasi-égalitaire, avec respectivement 29,26% et 38,4%. Ensuite, approximativement 51% de nos observations partagent leur vie avec une personne (mariés ou en couple), et par conséquent 49% sont célibataires ou ont partagé leur vie avec quelqu'un mais ne la partageait plus au moment où ils ont répondu (divorcés ou veufs). Enfin, il y a une relativement grande répartition inégalitaire en ce qui concerne le genre des répondants. En effet, 66% sont des hommes.

Nous abordons les caractéristiques liées à un vote structurel de notre sous-échantillon, dans un second temps. 61% de nos répondants habitent en Wallonie, dont la répartition par province est relativement équitable (parts comprises entre 8% et 17%), bien que le Luxembourg soit la province la moins représentée. De plus, lorsqu'on tourne notre attention vers le nombre d'habitants dans la commune où ils résident, la répartition est presque parfaitement égalitaire. Par ailleurs, concernant le statut social objectif de nos observations, les deux modalités les plus représentées appartiennent au secteur privé (salarié du secteur privé et indépendant représentent 47,25%). Les étudiants et les personnes travaillant dans le secteur public arrivent juste derrière (respectivement 14,3% et 17,7%). De ce fait, les actifs occupés représentent 65,57% de notre sous-échantillon. Au niveau de l'affiliation syndicale, la répartition est équitable : 48% le sont et 52% ne le sont pas. Sur une échelle de Lickert, l'importance moyenne accordée à l'entourage du répondant ne semble pas déterminante, avec une moyenne qui se situe en-dessous de 3, mais cette importance varie relativement beaucoup d'un répondant à l'autre<sup>53</sup>. En ce qui concerne l'aspect confessionnel, la religion catholique représente à elle-seule 62% de la religion des questionnés. Par contre, son importance moyenne est moindre (1,5) et sa variation entre répondants élevées<sup>54</sup>. Pour l'identification partisane, les variables dépassent généralement toutes le 3. L'importance dédiée aux personnalités des partis frôle même le 4 de moyenne.

Dans un troisième temps, nous allons examiner de plus près l'importance donnée par nos répondants aux variables liées à un vote rationnel. D'une part, le vote tactique ne semble généralement pas revêtir une grande influence dans la réflexion des questionnés pour le choix de leur vote à la circonscription fédérale, les moyennes des variables oscillant aux alentours de 2. D'autre part, les enjeux semblent au contraire plus prédominants. Mais tout d'abord, nous

---

<sup>53</sup> Cette variation s'explique en grande partie par une différence entre parti. Les répondants PS et cdH accordent en moyenne beaucoup plus d'importance à l'influence de leur entourage dans le choix de leur vote, contrairement à ceux du MR, du PTB, de Défi et du PP. Pour les répondants Ecolo et La Droite, cela varie d'un type d'entourage à l'autre (les amis/collègues revêtissent une relativement grande importance pour les répondants écologistes, ce qui est l'inverse pour ceux de La Droite).

<sup>54</sup> Cela s'explique encore une fois par une différence partisane, les répondants moyens du cdH et de La Droite accordant beaucoup plus d'importance à la religion dans le choix de leur vote (toutefois, leurs moyennes sont tout de même relativement basses).

constatons que les moyennes des variables liées à l'information sont relativement très élevées, en particulier la force de l'idéologie et le fait que le répondant estime qu'il n'y a pas de cohérence entre l'action gouvernementale et les programmes des partis de la coalition (moyennes supérieures à 4). Mais l'intérêt pour la politique et les démarches pour se tenir informé obtiennent des moyennes toutes aussi proches sur l'échelle de Lickert (juste en-dessous de 4). Le vote par obligation n'obtient pas de moyenne aussi élevée, mais varie énormément d'un cas à l'autre<sup>55</sup>. Concernant les enjeux traditionnels et nouveaux (exceptées les questions communautaires), l'importance moyenne consentie aux positions sociales et éthiques (3,9 chacune) des partis est légèrement plus élevée que celles des positions économiques (3,6), sociétales (3,6) et environnementales (3,1), bien que les moyennes des cinq variables se situent toutes entre 3 et 4.

Enfin, les moyennes consenties aux variables communautaires se situent toutes dans une fourchette comprise entre 2 et 4. Six variables possèdent une moyenne relativement élevée : l'importance accordée au caractère national du parti, le sentiment de proximité avec le « parti-frère », le sentiment que les francophones sont plus susceptibles de voter pour des néerlandophones que l'inverse, l'opinion vis-à-vis de la circonscription fédérale et la croyance que celle-ci peut réduire les tensions communautaires, et enfin l'importance de donner son avis sur un parti de l'autre communauté linguistique. Les sentiments qui ont trait à la peur de l'autre communauté (la peur d'être sous-représenté et la volonté de protéger sa communauté) sont en général présents chez les répondants, mais tout de même en-dessous de 3 sur l'échelle de Lickert.

### **3.2.2. *Ticket-splitters* en faveur d'un parti néerlandophone<sup>56</sup>**

Comme nous l'avons fait pour le point précédent (3.2.1), nous allons brièvement aborder les résultats de notre tableau 5 qui regroupe, d'une part, la répartition des *ticket-splitters* en faveur d'un parti néerlandophone en fonction des partis pour lesquels ils ont voté lors de leur premier vote. Dans ce cas-ci aussi, les huit formations politiques sont toutes représentées, ainsi que la catégorie « Autres » qui vient s'y ajouter. Ces chiffres nous donnent une première idée de l'importance de votants de chaque parti dans les différentes données descriptives que nous allons brièvement aborder. Quatre partis sont particulièrement bien représentés dans notre sous-

---

<sup>55</sup> Cette réalité concerne tous les partis. Les moyennes de cette variable ne sont pas élevées mais ont toutes des coefficients de variation importants, en particulier pour le PS et le MR.

<sup>56</sup> Lorsque nous parlerons de « répondants », de « questionnés » et autres synonymes, ils désigneront, dans ce point 3.2.2 uniquement, les répondants ayant émis un vote pour un parti néerlandophone à la circonscription fédérale. Ceci par souci de clarté et afin d'éviter une succession de mots qui peuvent rendre un texte relativement lourd dans sa lecture.

échantillon : Le cdH, le MR, Ecolo et le PP. Par contre, il y a peu de répondants ayant voté Défi, PTB, voire PS, lors de leur premier vote qui sont inclus dans notre sous-échantillon<sup>57</sup>. La répartition par parti concernant le vote 2 ne sont qu'un rappel du point 3.1 et ne seront donc pas commentés dans cette section.

**Tableau 5 : répartition des *ticket-splitters* pour un parti néerlandophone par formation politique**

	<i>Modalités</i>	<i>Fréquence par modalité (%)</i>
<i>Vote 1</i>	Blanc	12,50
	cdH	16,94
	Défi	4,03
	ECOLO	14,11
	La Droite	9,27
	MR	15,73
	PP	14,11
	PS	7,26
	PTB	6,05
<i>Vote 2</i>	Autres	0,81
	CD&V	20,56
	Groen!	24,19
	N-VA	25,00
	Open Vld	21,37
	PvdA	6,85
	SP.a	1,21

Tout d'abord, les caractéristiques sociodémographiques de notre sous-échantillon nous fournissent quelques informations intéressantes. Concernant l'âge, la tranche 18-25 est la mieux représentées (26,6%), tandis que la catégorie des plus de 55 ans est moins présente (12,1%). Au niveau du genre, c'est légèrement mieux réparti que pour notre sous-échantillon au point 3.2.1 (59,3% contre 40,7%), mais cela reflète toujours un déséquilibre général entre le nombre de répondants hommes et femmes. Par ailleurs, plus de 61% des répondants partagent leur vie avec quelqu'un, contre 51% dans le point précédent, même si les personnes célibataires (28,6%) arrivent deuxième au classement modal, derrière les personnes mariées (33,5%). Enfin, le niveau d'éducation des unités d'observation est très élevé dans cas-ci, avec 75,8% d'entre eux qui ont effectué des études supérieures (contre 57,7% au point 3.2.1).

Ensuite, en ce qui concerne les provinces d'où viennent les répondants, Bruxelles est un peu moins présente (29,8%) que dans le cas de questionnés ayant effectué un vote uniforme, tandis

<sup>57</sup> Une régression logistique effectuée par parti peut nous donner des éléments de réponses en nous fournissant les variables qui sont significativement explicatives du deuxième choix de vote des répondants par parti.

que les provinces du Hainaut et Luxembourg sont encore une fois moins bien représentées. Par contre, la répartition des répondants en fonction du nombre d'habitants de leur commune est équitable. Ensuite, avec 68,5%, la part des actifs occupés parmi les observations est légèrement plus importante que dans le cas des votants fidèles à leur parti. De plus, la part des non-syndiqués est beaucoup plus importante dans ce cas-ci également (66,9%). En ce qui concerne les variables appartenant au modèle de Chicago, la tendance observée au point 3.2.1 est relativement semblable. Autrement dit, l'importance de l'entourage et de la religion (dont 69,8% sont catholiques) ne sont généralement pas des raisons relativement fortes pour le vote à la circonscription fédérale. Enfin, concernant les variables du modèle partisan, elles sont en général moins influentes, sauf pour l'impact des personnalités du parti sur le choix de la deuxième partie du vote, qui est en moyenne noté relativement haut (4,6).

Par ailleurs, le vote tactique ne semble pas d'une grande influence dans le choix des répondants, même s'il apparaît que cela varie beaucoup d'un répondant à l'autre. Après cela, hormis la variable qui concerne le vote par obligation, tous les paramètres qui ont trait à l'information semblent relativement très importants pour les questionnés ayant opté pour un parti néerlandophone lors de leur deuxième vote, avec des moyennes dépassant 4. D'autre part, les enjeux traditionnels semblent revêtir une plus grande importance dans la décision prise par notre sous-échantillon que les enjeux nouveaux, avec des moyennes aux alentours de 4 pour les uns et de 3 pour les autres.

Pour finir, le caractère national et communautaire du parti, ainsi que la proximité avec le « parti-frère », lorsqu'il y en a un, sont autant de variables qui paraissent chargées d'une certaine force pour le répondant-moyen. Mais les variables dont les moyennes sont relativement très élevées, lorsqu'on les compare à celles concernant le sous-échantillon relatif aux répondants ayant votés de manière uniforme, sont celles qui ont trait à la circonscription fédérale en tant que telle. Les questionnés se montrent généralement fortement favorables à son instauration et optimistes quant à son importance dans le système électoral belge. De ce fait, la plupart du temps, ceux-ci n'ont pas peur d'être sous-représentés et n'accordent que très peu d'importance à la protection de leur communauté linguistique. Par contre, ils ne pensent globalement pas vraiment que cela pourrait réduire les tensions communautaires.

### **3.2.3. *Ticket-splitters* en faveur d'un parti francophone<sup>58</sup>**

Au sein de notre tableau 6, nous observons, à nouveau, la répartition des *ticket-splitters*, en faveur d'un parti francophone cette fois, en fonction des partis pour lequel ils ont voté lors de

---

<sup>58</sup> Lorsque nous parlerons de « répondants », de « questionnés » et autres synonymes, ils désigneront, dans ce point 3.2.3 uniquement, les répondants ayant émis un vote pour un parti francophone à la circonscription fédérale. Ceci

leur premier vote. Certains chiffres sont particulièrement marquants, notamment la part d'électeurs de Défi dans cette catégorie, alors qu'ils étaient très peu nombreux dans le cas précédent (cfr. 3.2.2). De plus, dans ce cas-ci, tous les partis ne sont pas représentés. En effet, les socialistes et libéraux francophones ne détiennent pas de votants qui auraient opté pour un autre parti francophone à la circonscription fédérale. Ce sont pourtant les deux partis qui bénéficient le plus de voix du côté francophones. Ils représentent 72,5% des voix de *ticket-splitters* pour un parti francophone.

**Tableau 6 : répartition des *ticket-splitters* pour un parti francophone par formation politique**

	Modalités	Fréquence par modalité (%)
Vote 1	Autres	15,00
	cdH	15,00
	Défi	37,50
	ECOLO	7,50
	La Droite	7,50
	PP	7,50
	PTB	10,00
Vote 2	cdH	5,00
	ECOLO	12,50
	MR	47,50
	PS	25,00
	PTB	10,00

Premièrement, la tendance que nous avons perçue au point 3.2.2 se constate dans ce cas-ci également en ce qui concerne l'âge. Seulement 2,5% des répondants sont âgés de plus de 55 ans. La catégorie modale est cependant différente (26-35 ans avec 32,5%). D'autre part, la répartition hommes-femmes est relativement plus équitable (57,5% contre 42,5%). La majorité des personnes interrogées partagent au moment de l'enquête leur vie avec quelqu'un (67,5), c'est une part plus grande que dans les cas précédents. Enfin, une écrasante majorité de *split-ticket voters* ont effectué des études supérieures (90%). C'est une tendance qui avait déjà été remarquée chez les *ticket-splitters* ayant opté pour un parti néerlandophone lors de leur second vote. Cependant, celle-ci est encore plus marquée pour ceux qui ont voté pour un autre parti francophone.

Deuxièmement, en ce qui concerne les modèles de votes structurels, on constate quelques différences avec les deux autres sous-échantillons analysés précédemment. En effet, Liège est la province la mieux représentée (27%) et détrône Bruxelles (25%). Il n'y a visiblement pas de

---

par souci de clarté et afin d'éviter une succession de mots qui peuvent rendre un texte relativement lourd dans sa lecture.

sous-représentation à noter, bien que le Luxembourg soit de nouveau la province la moins bien représentée (7,5%). Par corollaire, on constate qu'il n'y pas de répondant habitant dans des communes de moins de 10.000 habitants. 77,5% des observations résident dans des communes de plus de 30.000 habitants. Par ailleurs, en ce qui concerne l'activité de nos répondants et leur affiliation syndicale, les tendances observées au point 3.2.2 s'accroissent, avec une part d'actifs occupés qui représente 77,5% de notre sous-échantillon et une proportion de non-syndiqué qui se chiffre à 70%. Enfin, comme nous l'avons déjà observé au sein des deux sous-échantillons précédents, l'influence de l'entourage et de la religion (dont 67,5% de catholiques) ne jouent en moyenne pas un grand rôle dans le choix de la deuxième partie de vote, bien que la famille semble jouer un rôle légèrement plus fort que l'entourage amical et professionnel. En ce qui concerne les variables qui ont trait à l'identification partisane, seules les personnalités politiques paraissent en général jouer un rôle dans le choix des *ticket-splitters* en faveur d'un parti francophone (3,9 de moyenne), mais cette moyenne est tout de même moins élevée que dans le cas de *ticket-splitters* qui optent pour une formation néerlandophone.

Cependant, le vote plus tactique semble généralement recueillir plus d'importance dans ce sous-échantillon. En effet, bien que la volonté de voir figurer le parti pour lequel il vote à la circonscription fédérale, le répondant moyen accorde une influence relativement élevée au fait que celui-ci puisse avoir une représentation parlementaire (3,6 de moyenne). Concernant les variables liées à l'information détenue par le questionné, l'idéologie générale du parti paraît revêtir une certaine importance (3,6 de moyenne), mais ce sont l'intérêt pour la politique, la recherche de l'information et le sentiment qu'il existe un décalage entre les programmes et l'action gouvernementale qui obtiennent des moyennes supérieures à 4. En d'autres termes, c'est la tendance inverse de celle que nous avons pu observer pour les électeurs ayant émis un vote uniforme. Par contre, lorsqu'on regarde le degré d'influence accordé par les répondants aux positions sur les enjeux traditionnels et nouveaux du parti pour lequel ils ont voté à la circonscription unique, il semble qu'ils aient moins d'importance que dans les deux cas précédents. En particulier les positions environnementales et éthiques, qui récoltent des moyennes en-dessous de la note 3.

Quant aux variables liées aux enjeux communautaires, quatre d'entre elles peuvent être mises en évidence grâce à leur influence moyenne élevée. D'un côté, le fait que le parti pour lequel le répondant vote symbolise l'unité de la Belgique semble, en général, très important. Si cette variable paraît relativement plus importante comparativement aux deux autres types de votants, le caractère communautaire emprunte, par contre, le chemin inverse. De l'autre côté, le répondant-moyen favorise l'instauration d'une circonscription électorale fédérale. C'est un

supporter cependant plus modéré que les *ticket-splitters* ayant opté pour un parti néerlandophone. Ils pensent également qu'elle permettrait de réduire le déficit démocratique et qu'il est important de pouvoir donner son avis sur les partis et personnalités politiques de l'autre communauté. Pour les autres variables communautaires (« peur d'être sous-représenté », « proximité avec le parti-frère », etc.), les *ticket-splitters* qui ont choisi un autre parti francophone semblent occuper une position intermédiaire entre les votants de manière uniforme et les votants qui opteraient pour un parti néerlandophone à la circonscription fédérale.

Deux tendances concernant les enjeux communautaires sont communes aux trois groupes que nous venons d'analyser. Premièrement, les répondants estiment en général tous que le caractère national du parti pour lequel ils votent à la circonscription unique requiert plus d'influence dans leur choix électoral que son caractère communautaire. Deuxièmement, ils supposent globalement tous qu'il y aurait plus de francophones qui voteraient pour des partis néerlandophones que l'inverse, si une circonscription électorale fédérale voyait le jour.

### **3.3. Analyses bivariées**

Nous venons de décrire l'importance des différentes variables accordées par les répondants, pour le choix de leur vote à la circonscription fédérale, à l'aide d'analyses univariées. Nous avons d'ores et déjà une image du « répondant-type » pour les trois catégories que nous venons d'appréhender. À présent, nous allons analyser de manière bivariée la relation qui existe entre notre variable dépendante, le « vote 2 », et chaque variable explicative.

Étant donné la relative similarité des résultats entre nos deux cas de figure (les variables binaires : vote de manière uniforme ou vote pour un parti néerlandophone ; vote de manière uniforme ou vote pour un parti francophone) et afin d'éviter une certaine redite avec nos analyses univariées, nous optons pour une analyse des résultats au sein d'une seule section et de manière conjointe.

Le premier constat que nous posons est celui de la significativité de l'entière des variables prises en compte. Notre régression logistique comportera donc l'ensemble des paramètres dans ses différents modèles. Cela signifie que nos variables entretiennent toutes une relation d'association avec le fait de voter pour le même parti ou d'en changer, que ce soit pour un parti néerlandophone ou francophone, à la circonscription fédérale. En langage probabiliste, on peut également dire qu'il y a moins d'une chance sur 1.000 pour que la relation entre chaque variable testée et le paramètre « vote 2 » soit due au hasard (H1), et par conséquent, H0 est rejetée au niveau de signification de 0,001%.

**Tableau 7 : résultats des analyses bivariées des déterminants du vote du vote à la circonscription fédérale**

<i>Variable</i>	<i>DDL</i>	<i>Khi-deux théorique</i>	<i>Khi-deux uniformes-NL</i>	<i>V de Cramer uniformes - NL</i>	<i>Khi-deux uniformes - FR</i>	<i>V de Cramer uniformes-FR</i>
<i>Age</i>	4	18,467	1424,746***	0,710***	1217,646***	0,711***
<i>Genre</i>	1	10,828	1417,140***	0,708***	1214,483***	0,710***
<i>Statut civil</i>	4	18,567	1433,278***	0,712***	1211,384***	0,709***
<i>Province</i>	5	20,515	1427,622***	0,711***	1213,631***	0,710***
<i>Nb. Habit.</i>	3	16,266	1421,933***	0,709***	1223,201***	0,712***
<i>Diplôme</i>	3	16,266	1442,995***	0,715***	1225,493***	0,713***
<i>Statut soc.</i>	5	20,515	1422,083***	0,709***	1211,130***	0,709***
<i>Affil. Synd.</i>	1	10,828	1442,553***	0,714***	1212,540***	0,709***
<i>Religion</i>	4	18,567	1451,182***	0,717***	1207,304***	0,708***
<i>Famille</i>	4	18,567	1473,823***	0,722***	1220,489***	0,712***
<i>Amis/coll</i>	4	18,567	1431,784***	0,712***	1227,190***	0,714***
<i>Imp. Rel.</i>	4	18,567	1435,665***	0,713***	1234,917***	0,716***
<i>Identific.</i>	4	18,567	1435,086***	0,713***	1263,928***	0,724***
<i>Loyauté</i>	4	18,567	1548,452***	0,740***	1274,342***	0,727***
<i>Personnal.</i>	4	18,567	1511,609***	0,731***	1221,119***	0,712***
<i>Maj. Gouv.</i>	4	18,567	1426,638***	0,711***	1231,566***	0,715***
<i>Rep. Parl</i>	4	18,567	1456,308***	0,718***	1293,616***	0,733***
<i>Obligation</i>	4	18,567	1436,372***	0,713***	1232,180***	0,715***
<i>Idéologie</i>	4	18,567	1452,890***	0,717***	1270,960***	0,726***
<i>Intérêt</i>	4	18,567	1475,197***	0,723***	1214,787***	0,710***
<i>Informé</i>	4	18,567	1480,925***	0,724***	1216,560***	0,710***
<i>Inf. act. Go.</i>	4	18,567	1453,682***	0,717***	1215,177***	0,710***
<i>Pos. Éco.</i>	4	18,567	1480,005***	0,724***	1210,237***	0,709***
<i>Pos. Socia.</i>	4	18,567	1420,643***	0,709***	1219,867***	0,711***
<i>Pos. Socié</i>	4	18,567	1450,707***	0,716***	1223,670***	0,713***
<i>Pos. Envi</i>	4	18,567	1442,353***	0,714***	1214,538***	0,710***
<i>Pos. Éthi</i>	4	18,567	1511,887***	0,731***	1241,893***	0,718***
<i>C. national</i>	4	18,567	1436,215***	0,713***	1233,367***	0,715***
<i>C. commun.</i>	4	18,567	1511,592***	0,731***	1220,631***	0,712***
<i>Protection</i>	4	18,567	1693,087***	0,774***	1219,238***	0,711***
<i>P. frère</i>	4	18,567	1456,829***	0,718***	1258,921***	0,723***
<i>Nl-&gt; Fr</i>	4	18,567	1496,606***	0,728***	1210,522***	0,709***
<i>Fr -&gt; Nl</i>	4	18,567	1452,187***	0,717***	1207,803***	0,708***
<i>Peur s-r</i>	4	18,567	1479,204***	0,723***	1213,157***	0,709***
<i>Réd. Tens.</i>	4	18,567	1433,520***	0,712***	1210,547***	0,709***
<i>CF</i>	4	18,567	1499,206***	0,728***	1224,075***	0,713***
<i>Réd. Déf. D</i>	4	18,567	1500,837***	0,729***	1222,168***	0,712***
<i>Avis P. Fl.</i>	4	18,567	1585,010***	0,749***	1219,961***	0,711***

Note : \*p<0,01 ; \*\*p<0,005 ; \*\*\*p<0,001

À présent que nous avons établi qu'il existait bel et bien une association entre chaque variable et le type de vote effectué à la circonscription fédérale, il est intéressant de porter notre

attention en direction de l'intensité de ces associations, donnée par le V de Cramer. Dépassant toutes le 0,7 sur une échelle allant de 0 à 1, on peut en déduire que l'intensité de la relation entre chaque paramètre et notre variable binaire dépendante est forte. Lorsqu'on compare le résultat des variables entre elles, l'association semble plus forte avec certaines, mais de manière différenciée entre nos deux cas de figure.

En ce qui concerne notre premier cas<sup>59</sup>, trois variables paraissent revêtir un degré de dépendance plus fort que les autres : la loyauté envers le parti, la volonté de protéger sa communauté et l'importance de pouvoir donner un avis sur les partis de chaque communauté linguistique. On en dénombre également deux dont le degré de dépendance est relativement élevé, mais tout de même moins que les paramètres précités : les personnalités politiques au sein du parti pour lequel les répondants ont voté à la circonscription unique, et le caractère communautaire du parti.

Dans notre deuxième situation<sup>60</sup>, par contre, aucune variable ne semble se dégager de l'ensemble. Seule une variable liée au vote tactique, à savoir l'importance de la probabilité d'obtenir une représentation parlementaire, apparaît relativement plus fortement dépendante que les autres de la deuxième partie du vote.

### **3.4. Analyses multivariées**

Pour chaque cas de figure, nous aborderons chaque modèle (modèles 1 – 9) en relation avec notre modèle global (modèle 10). Ainsi, une confrontation des variables d'un même « bloc d'explication » (Dandoy & Museur, 2014, p.77) sera effectuée avant de les incorporer dans un modèle général. Cela nous permettra de mesurer l'influence brute des différents blocs dans l'explication du vote à la circonscription fédérale, tout en contrôlant l'effet d'explications alternatives.

Nous allons envisager deux régressions logistiques. La première s'attardera à la propension du répondant à changer de parti lors de son vote à la circonscription fédérale, en optant pour une formation néerlandophone, tandis que la seconde s'attachera à celle d'un vote pour un autre parti francophone.

Mais avant de débiter nos analyses multivariées, nous attirons l'attention du lecteur sur la signification de perte de significativité d'une variable, qui était significative dans un modèle, mais qui ne l'est plus lors du passage au modèle général. Le fait qu'une variable ne garde pas son effet statistiquement significatif ne supprime pas l'idée d'une influence indirecte, certes

---

<sup>59</sup> Vote de manière uniforme ou vote pour une formation politique néerlandophone.

<sup>60</sup> Vote de manière uniforme ou vote pour une formation politique francophone.

difficile à détecter, de celle-ci sur le vote à la circonscription fédérale des répondants, à travers son influence sur d'autres paramètres attitudinaux et comportementaux.

Ensuite, Pour le modèle 9 et le modèle final, des données qui concernaient la variable « parti-frère » manquaient, étant donné que tous les partis n'ont pas de pendant flamand (Défi, PP, La Droite et certains partis de la catégorie « Autres »). Nous avons alors trois méthodes possibles qui s'offraient à nous, grâce au logiciel statistique, pour contrer ce problème. Soit les observations étaient supprimées, soit les données de la variable étaient remplacées par la moyenne obtenue de celle-ci lorsqu'une donnée manquait, ou alors il était possible d'estimer la donnée manquante d'une observation en recherchant le plus proche voisin de celle-ci. Nous avons testé les trois méthodes. Deux d'entre elles donnaient des résultats plus significatifs (utiliser la moyenne ou estimer les données). Dans le niveau de significativité de l'ensemble des variables, il y a quelques variations entre les deux méthodes, mais de manière générale, elles mettent en exergue les mêmes variables significatives. Nous avons donc choisi celle qui a le plus grand *-2log likelihood*. Au vu de sa définition, que nous avons donnée dans la méthodologie<sup>61</sup>.

### **3.4.1. Vote uniforme – parti néerlandophone<sup>62</sup>**

En ce qui concerne les variables sociodémographiques, le niveau d'instruction et le fait de partager sa vie avec quelqu'un ont un lien positif et très significatif avec le vote à la circonscription fédérale pour un parti néerlandophone. De manière légèrement moins significative, il y a un lien tout aussi positif entre le fait d'être une femme et de voter pour une formation appartenant à l'autre communauté linguistique. L'âge ne semble pas jouer de rôle déterminant. Lorsqu'on les insère dans le modèle global, et donc en interaction avec l'ensemble des variables que nous avons mesurées, seuls le genre et le statut civil demeurent des explications significative avec le fait de voter pour une formation néerlandophone lors de la deuxième partie du vote des répondants. De manière générale, lorsque le vote à la circonscription fédérale est en faveur d'un parti du nord, il y a presque deux fois plus de chance pour que le répondant soit une femme, et 2,6 fois plus de chance pour qu'il partage sa vie avec quelqu'un.

---

<sup>61</sup> Pour les quelques données qu'il nous manquait pour certaines variables, nous avons utilisé le même procédé.

<sup>62</sup> Dans cette section, lorsque nous mentionnerons le terme « répondant » et ses synonymes, nous signifierons l'unité d'observation se trouvant parmi le sous-échantillon de 1422 unités d'observation.

**Tableau 8 : régression logistique de la propension des répondants à fractionner leur vote en faveur d'un parti néerlandophone**

<i>Source</i>	<i>Modèle 1</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>	<i>Modèle 4</i>	<i>Modèle 5</i>	<i>Modèle 6</i>	<i>Modèle 7</i>	<i>Modèle 8</i>	<i>Modèle 9</i>	<i>Modèle 10</i>
<i>Sexe</i>	0,333** (1,395)									0,643** (1,902)
<i>Age</i>	-0,022 (0,978)									0,200 (1,221)
<i>Diplôme</i>	0,360*** (1,433)									0,137 (1,147)
<i>Stat. Civil</i>	0,485*** (1,624)									0,944*** (2,571)
<i>Province</i>		-0,307* (0,736)								-0,465 (0,628)
<i>Nb. Hab</i>		-0,067 (0,936)								0,089 (1,093)
<i>Stat. Social</i>		0,270* (1,310)								0,707* (2,028)
<i>Syndiqué</i>		-0,813*** (0,443)								-0,560 (0,571)
<i>Vote P.</i>		0,119 (1,126)								0,404 (1,497)
<i>Famille</i>			-0,487*** (0,614)							-0,137 0,872
<i>Amis/coll</i>			0,005 (1,005)							-0,039 (0,962)
<i>Religion</i>			-0,413*** (0,662)							-0,504 (0,604)
<i>Imp. Rel.</i>			0,283*** (1,327)							1,037*** (2,820)
<i>Identific.</i>				0,085 (1,089)						-0,201 (0,818)
<i>Loyauté</i>				-0,760*** (0,468)						-1,610*** (0,2)
<i>Personnal.</i>				1,115*** (3,049)						2,473*** (11,861)
<i>Maj. Gov.</i>					-0,386*** (0,680)					0,530* (1,698)
<i>Rep. Parl</i>					0,311*** (1,365)					0,783*** (2,187)
<i>Obligation</i>						0,126 (1,135)				0,576*** (1,779)
<i>Idéologie</i>						0,113 (1,120)				0,221 (1,247)

<i>Intérêt</i>						0,291** (1,338)				0,725** (2,064)
<i>Informé</i>						0,547*** (1,729)				0,989*** (2,688)
<i>Inf. act. Go.</i>						0,191*** (1,210)				0,388 (1,474)
<i>Pos. Éco.</i>							0,268*** (1,307)			0,697*** (2,008)
<i>Pos. Socia.</i>							-0,108 (0,898)			0,146 (1,158)
<i>Pos. Socié</i>							0,322*** (1,380)			0,684*** (1,982)
<i>Pos. Envi</i>								0,249*** (1,283)		0,113 (1,120)
<i>Pos. Éthi</i>								-0,555*** (0,574)		-0,882*** (0,414)
<i>C. national</i>									-1,415 (0,755)	-0,043 (0,958)
<i>C. commun.</i>									-0,281*** (2,031)	1,522*** (4,582)
<i>Protection</i>									0,708*** (0,198)	-2,479*** (0,084)
<i>P. frère</i>									-1,621*** (0,655)	-1,068*** (0,344)
<i>Fl -&gt; Fr</i>									-0,423*** (0,946)	-0,427* (0,653)
<i>Fr -&gt; Fl</i>									-0,167 (1,264)	1,006*** (2,735)
<i>Peur s-r</i>									0,234 (1)	-0,558** (0,572)
<i>Réd. Tens.</i>									0,000 (0,816)	-0,599** (0,549)
<i>CF</i>									-0,204 (0,938)	-0,315 (0,730)
<i>Réd. Déf. D</i>									-0,063 (1,402)	0,085 (1,089)
<i>Avis P. Fl.</i>									0,338* (1,760)	0,143 (1,154)
<i>Constante</i>	-2,932***	-1,168***	-0,580**	-4,571***	-1,489***	-6,503***	-3,361***	-0,354	-1,415	-21,795***
<i>Observations</i>	1412	1412	1412	1412	1412	1412	1412	1412	1412	1412
<i>-2 Log(Vraisemblance)</i>	1250,763	1238,316	1208,795	1003,375	1284,640	1194,244	1252,703	1223,942	806,311	170,213
<i>R<sup>2</sup>(McFadden)</i>	0,047	0,056	0,079	0,235	0,021	0,090	0,045	0,067	0,386	0,870

Note : \*p<0,1 ; \*\*p<0,05 ; \*\*\*p<0,01

Ensuite, la seule variable très significative dans le bloc de paramètres appartenant au modèle de vote de l'école de Columbia, est le fait d'être syndiqué ou non. Il apparaît moins probable de voir un répondant syndiqué de voter pour un parti néerlandophone que celui qui n'est pas syndiqué. Cependant, Au sein de notre modèle global, cet élément perd sa significativité. Comme nous l'avons dit précédemment, cela n'exclut pas un impact potentiel indirect, mais ses effets ont été absorbés par d'autres variables. De manière légèrement significative, les *ticket-splitters* en faveur d'un parti flamand ont plus de chance d'être wallon et d'être un actif occupé. Par contre, au sein du modèle général, il n'y a que le statut social objectif du répondant qui paraît avoir un impact, même s'il est légèrement significatif. En effet, le votant pour un parti flamand a deux fois plus de chance d'être un répondant actif occupé.

Troisièmement, lorsqu'on regarde les variables du modèle de Chicago interagissent d'une part, entre elles, et d'autre part, avec le paramètre « vote 2 », on s'aperçoit que trois d'entre elles jouent un rôle très significatif dans l'explication de la deuxième partie du vote. Primo, il existe un lien négatif entre le fait d'accorder de l'importance à l'influence de l'entourage familial dans le choix de vote et le fait de voter flamand. Deuzio, la même relation est observée avec le fait d'être catholique. Il semble qu'il y ait plus de chance de voter pour une formation du nord lorsque le questionné n'est pas de confession catholique. Par contre, l'importance accordée à la religion possède une relation positive avec « l'option flamande » à la circonscription fédérale. C'est d'ailleurs la seule variable qui semble jouer un rôle significatif dans le modèle global. Effectivement, la cotes est 2,8 fois plus élevée d'observer un répondant qui a voté flamand si l'importance accordée à la religion est plus élevée.

Quant aux variables liées à l'identification partisane, deux paraissent jouer un rôle significatif, que ce soit dans les effets bruts du modèle, ou les effets nets de ce dernier dans le modèle général. Premièrement, comme on pouvait s'en douter, l'importance accordée à la loyauté envers le parti pour lequel le répondant a voté joue en défaveur d'un *split-ticket voting*. Deuxièmement, au niveau des effets bruts du modèle de Michigan, lorsque le votant a voté pour une formation du nord du pays, il y a trois fois plus de chance pour que l'importance accordée aux personnalités politiques du parti flamand pour lequel il a opté soit élevée. Au niveau des effets ajustés de ce modèle, la proportion est accentuée. Les chances de voter flamand, plus l'importance consentie aux personnalités politiques est élevée, sont multipliées par 11,9.

À présent, nous allons examiner les résultats du premier modèle lié à un vote rationnel, c'est-à-dire le modèle du vote tactique. Indépendamment, ce modèle indique que les deux paramètres qui y sont adjacents expliquent de manière très significative un vote flamand à la circonscription unique. Par contre, le sens des relations est opposé. Plus le fait d'accorder de l'influence à la

probabilité de voir figurer au sein de la future coalition le parti choisi est important, moins le répondant a de chance d'avoir voté pour un parti néerlandophone. À l'opposé, la probabilité d'avoir voté flamand est plus grande lorsque la volonté d'obtenir une représentation parlementaire à travers son vote est élevée. Seul ce dernier paramètre impacte sur le vote flamand à la circonscription fédérale lorsque le modèle de vote tactique est intégré dans le modèle global. Un parti néerlandophone a, semble-t-il, 2,2 fois plus de chance de recevoir une voix d'un répondant, plus celui-ci octroie de l'importance à ses probabilités d'obtenir des sièges à la Chambre. On peut se demander pourquoi, lorsque le modèle 5 est analysé séparément, le sens des relations est différent entre le fait de voir figurer son parti dans un appareil exécutif ou législatif. Les répondants pensent-ils qu'il y a plus de chance de voir figurer le parti wallon pour lequel ils ont voté une première fois dans un gouvernement qu'un parti flamand ? Ou les raisons sont plus à voir du côté d'enjeux communautaires ? La question mérite d'être posée.

Lorsqu'on se tourne vers les paramètres qui ont traités à l'information politique que possèdent nos répondants et à l'impact brut du modèle afférent, trois semblent significatifs, à des degrés différents. Premièrement, l'intérêt pour la politique apparaît avoir un impact positif, tant dans le modèle individualisé que le modèle général. Au sein de ce dernier, si le répondant a opté pour un parti flamand à la circonscription fédérale, les chances sont deux fois plus élevées qu'il ait un intérêt pour la politique élevé. De même, le même sens de relation peut être établi vis-à-vis de l'intensité avec laquelle il s'informe. De ce fait, lorsqu'on regarde l'influence de cette variable en interaction avec l'ensemble des paramètres du modèle global, il y a 2,7 fois plus de chances de voir un vote en faveur d'une formation néerlandophone lorsque l'unité d'observation s'informe bien. Par ailleurs, dans le modèle appartenant au domaine de l'information, on observe une relation positive et significative entre le fait que le répondant ait tendance à penser que l'action gouvernementale ne corresponde pas forcément aux programmes des partis qui en font partie et le fait d'être un *ticket-splitter* en faveur d'une formation néerlandophone. Cependant, l'impact de cette variable est absorbé par les autres paramètres lors du passage au modèle global intégrant toutes les variables que nous avons testées. Enfin, un paramètre n'était pas significatif lors de l'analyse séparée du bloc de variables « information », mais l'est devenu dans le modèle général. Il s'agit du vote par obligation. Les chances de voter pour un parti de l'autre communauté sont multipliées d'1,8 plus l'électeur a le sentiment de voter parce qu'il y ait obligé<sup>63</sup>.

---

<sup>63</sup> Une analyse qui serait intéressante consisterait à examiner les raisons de cette relation. On pourrait y poser comme hypothèse le fait que le répondant désire rentabiliser son déplacement au bureau de vote, en maximisant les opportunités de voter qui lui sont données.

Quant aux variables qui concernent les enjeux traditionnels, deux d'entre elles se montrent très significatives, tant dans le modèle qui a trait aux enjeux traditionnels qu'au sein du modèle général. Elles ont une relation positive avec le fait de voter pour un parti néerlandophone lors du deuxième vote. Au niveau global, il y a environ deux fois plus de chance que le répondant vote pour une formation néerlandophone à la circonscription unique s'il accorde beaucoup d'importance aux positions économiques et/ou aux positions sociétales du parti.

Au sein du modèle 8, c'est-à-dire celui qui regroupe les variables liées aux nouveaux enjeux, les deux paramètres sont significativement liés au vote à la circonscription fédérale. La relation semble positive entre l'influence octroyée par les répondants aux positions environnementales du parti pour lequel ils ont opté pour leur deuxième partie de vote et le fait de voter pour un parti néerlandophone, tandis qu'elle apparaît comme négative lorsqu'on parle de l'importance des positions éthiques. C'est cette dernière variable qui demeure très significative dans le modèle final. En effet, les chances de voter flamands lorsque le répondant accorde moins d'importance aux politiques de cumul de mandats, ou encore de transparence, du parti sont de 41% celles d'émettre ce type de vote quand le répondant avoue dédier une importance élevée aux choix éthiques du parti en question.

Enfin, concernant le bloc d'explications potentielles qui a trait à l'enjeu communautaire, quatre variables sont significativement explicatives lorsqu'on analyse les effets bruts du « bloc communautaire », mais elles passent à sept lorsqu'on l'ajuste au modèle global, via interactions avec les autres variables. Primo, le caractère communautaire du parti entretient une relation significative et positive avec le vote à la circonscription fédérale pour un parti flamand dans les deux modèles. En effet, plus le caractère communautaire revêt une grande importance pour le répondant, et plus il a de chance (4,6 fois plus) de voter pour un parti du nord du pays dans le modèle global. Deuzio, il semble que le sens de la relation change d'un modèle à l'autre en ce qui concerne la volonté de protéger sa communauté. Dans le modèle 9, ou « bloc communautaire », le lien est positif et significatif avec le paramètre « vote 2 », tandis qu'avec l'effet d'autres variables, extérieures au neuvième modèle, la relation, bien que toujours très significative, devient négative. Autrement dit, moins le répondant accorde de l'intérêt à la protection de la communauté française, plus les chances de voir un vote en faveur d'une formation flamande augmentent. De manière chiffrée, on peut dire que les chances de voter de manière fractionnée pour un parti flamand lorsque le répondant attribue une influence élevée à la protection de sa communauté, sont seulement de 8% celles de ceux qui n'y accordent que peu d'importance.

Par ailleurs, de manière peut-être étonnante, la tendance à voter flamand est moindre lorsque la proximité avec le « parti-frère » est élevée, quel que soit le modèle. De la même manière, mais moins significative lorsqu'on intègre l'entièreté des variables dans la régression, les chances de voir un vote qui passe la frontière linguistique décroissent lorsque le répondant a le sentiment que les probabilités sont faibles qu'un néerlandophone vote pour un parti francophone. Cependant, nous observons 2,7 fois plus de chances d'obtenir un *ticket-splitter* pour un parti flamand plus le questionné a le sentiment que la probabilité de constater des francophones voter pour des partis néerlandophones est élevée. Pourtant, la relation n'était pas significative lors de l'analyse des effets bruts du « bloc communautaire » sur la variable « vote 2 ». Ensuite, deux autres paramètres possèdent une relation relativement significative et négative avec le fait d'émettre une voix pour une personnalité du nord du pays : la peur d'être sous-représenté dans les institutions fédérales et l'espoir qu'une réforme électorale instaurant une circonscription électorale unique en Belgique puisse réduire les tensions communautaires.

### **3.4.2. Vote uniforme – parti francophone<sup>64</sup>**

Au niveau des variables sociodémographiques de bases, trois sont significativement explicatives du deuxième choix du répondant dans le cadre du modèle 1. L'ajustement du modèle nous montre qu'aucune n'est significative dans le modèle final. Lorsqu'on regarde les effets bruts du modèle 1, on remarque qu'il y a 2,8 fois plus de chance de voter pour un autre parti wallon si le répondant est une femme. Le même *ratio* est observé plus le répondant à un niveau d'instruction élevé. Pour finir, on dénombre 2,3 fois plus de chance que le répondant soit un *ticket-splitter* en faveur d'un parti francophone s'il est marié ou en couple.

---

<sup>64</sup> Dans cette section, lorsque nous mentionnerons le terme « répondant » et ses synonymes, nous signifions l'unité d'observation se trouvant parmi le sous-échantillon de 1214 unités d'observation.

**Tableau 9 : régression logistique de la propension des répondants à fractionner leur vote e faveur d' un parti francophone**

<i>Source</i>	<i>Modèle 1</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>	<i>Modèle 4</i>	<i>Modèle 5</i>	<i>Modèle 6</i>	<i>Modèle 7</i>	<i>Modèle 8</i>	<i>Modèle 9</i>	<i>Modèle 10</i>
<i>Sexe</i>	1,059*** (2,885)									0,863 (2,369)
<i>Age</i>	0,038 (1,039)									-0,360 (0,698)
<i>Diplôme</i>	1,018*** (2,768)									-0,152 (0,859)
<i>Stat. Civil</i>	0,818** (2,267)									-0,067 (0,935)
<i>Province</i>		-1,122*** (0,326)								-1,108 (0,330)
<i>Nb. Hab</i>		0,687*** (1,988)								0,603* (1,828)
<i>Stat. Social</i>		0,897** (2,452)								1,910*** (6,751)
<i>Syndiqué</i>		-1,015*** (0,362)								-2,023*** (0,132)
<i>Vote P.</i>		1,457*** (4,291)								2,276** (9,736)
<i>Famille</i>			-0,228 (0,796)							-1,066*** (0,344)
<i>Amis/coll</i>			-0,564*** (0,569)							0,171 (1,186)
<i>Religion</i>			-0,397 (0,672)							-0,413 (0,662)
<i>Imp. Rel.</i>			0,063 (1,065)							-0,036 (0,965)
<i>Identific.</i>				-0,729*** (0,482)						0,004 (1,004)
<i>Loyauté</i>				-0,807*** (0,446)						-1,787*** (0,167)
<i>Personnal.</i>				0,529*** (1,697)						1,700*** (5,476)
<i>Maj. Gouv.</i>					-0,185 (0,831)					0,871* (2,390)
<i>Rep. Parl</i>					1,258*** (3,517)					1,159*** (3,187)
<i>Obligation</i>						0,323* (1,381)				0,091 (1,095)
<i>Idéologie</i>						-1,307*** (0,270)				0,676 (1,966)

<i>Intérêt</i>						0,474*				0,829(*)
						(1,606)				(2,290)
<i>Informé</i>						0,759***				0,326
						(2,137)				(1,386)
<i>Inf. act. Go.</i>						0,177				0,182
						(1,194)				(1,2)
<i>Pos. Éco.</i>							0,002			0,435
							(1,002)			(1,544)
<i>Pos. Socia.</i>							0,066			-0,468
							(1,068)			(0,626)
<i>Pos. Socié</i>							-0,379***			-0,842***
							(0,685)			(0,431)
<i>Pos. Envi</i>								0,123		-0,018
								(1,131)		(0,982)
<i>Pos. Éthi</i>								-0,657***		-0,578**
								(0,519)		(0,561)
<i>C. national</i>									1,424***	1,314***
									(4,153)	(3,722)
<i>C. commun.</i>									-0,118	0,886**
									(0,888)	(2,426)
<i>Protection</i>									0,915***	0,472
									(2,496)	(1,603)
<i>P. frère</i>									-1,062***	-0,721*
									(0,346)	(0,486)
<i>Fl -&gt; Fr</i>									-0,938***	0,062
									(0,391)	(1,064)
<i>Fr -&gt; Fl</i>									-0,173	-0,597
									(0,841)	(0,550)
<i>Peur s-r</i>									-1,283***	-1,461***
									(0,277)	(0,232)
<i>Réd. Tens.</i>									-0,094	-0,718
									(0,911)	(0,488)
<i>CF</i>									0,008	-1,145**
									(1,008)	(0,318)
<i>Réd. Déf. D</i>									0,802**	0,158
									(2,230)	(1,171)
<i>Avis P. Fl.</i>									0,836*	-0,031
									(2,308)	(0,970)
<i>Constante</i>	-7,593***	-6,137***	-1,216***	-1,559**	-6,510***	-4,869***	-2,294***	-1,480***	-8,541***	-8,103
<i>Observations</i>	1204	1204	1204	1204	1204	1204	1204	1204	1204	1204
<i>-2 Log(Vraisemblance)</i>	293,781	284,196	308,671	256,564	274,856	272,595	329,408	316,045	230,247	-41,105
<i>R²(McFadden)</i>	0,163	0,190	0,121	0,269	0,217	0,223	0,062	0,100	0,344	1,117

Note : \*p<0,1 ; \*\*p<0,05 ; \*\*\*p<0,01

Ensuite, lorsqu'on jette un œil aux variables faisant références au modèle de vote de l'école de Columbia, on remarque qu'elles sont toutes significatives au moment d'analyser l'impact brut du modèle sur la variable « vote 2 », et quatre des cinq variables demeurent significatives lorsqu'on passe au modèle final. Primo, le fait de voter pour deux partis francophones différents a 2,5 fois plus de chance de se produire lorsque le répondant est un actif occupé, et passe à 6,8 à la régression finale. Deuzio, la relation semble négative entre le fait d'être affilié à un syndicat et le *ticket-splitting* pour un autre parti wallon. De manière globale, les non-syndiqués ont environ un peu moins de 10 fois les chances des syndiqués d'effectuer ce type de vote. Tertio, la propension à voter de manière fractionnée pour un autre parti francophone est 4,3 fois plus élevée lorsqu'au moment du premier vote, le questionné a voté pour un partis qui ne fait pas partie des formations traditionnelles (PS, MR, cdH). Dans le modèle global, cette propension monte à 9,8. Quarto, il existe une relation relativement significative (voire légèrement significative lorsqu'on intègre l'ensemble des variables) et positive entre le fait de voter de manière différenciée pour un autre parti wallon et le fait d'habiter une commune avec un plus grand nombre d'habitants. Enfin, dans le modèle 2 uniquement, il semble que la propension au *split-ticket voting* soit plus grande pour une personne wallonne que bruxelloise.

Par ailleurs, l'influence de l'entourage semble jouer un plus grand rôle que la religion dans le choix électoral à la circonscription unique. Au sein du « bloc » de variables du modèle de Chicago, il n'y a que l'entourage amical et professionnel qui joue un rôle significatif dans l'explication du vote du répondant. En effet, moins ce dernier accorde de l'importance à l'avis de ses amis ou collègues, plus la propension à voter de manière fractionnée pour une formation concurrente au sud du pays augmente. Dans le modèle final, c'est par contre l'importance de l'impact de l'entourage familial qui y est significatif. Moins il prend en compte son avis, plus la tendance à voter de manière fractionnée pour un autre parti francophone augmente. Au niveau du *ratio*, on peut témoigner que les répondants qui jugent l'impact de leur famille moins important dans leur choix électoral ont environ 3 fois les chances de voter de manière différenciée de ceux qui jugent le contraire.

Quant aux variables d'identification partisane, nous constatons que deux d'entre elles sont significativement explicatives dans le modèle final. En effet, le fait que le répondant s'identifie émotionnellement au parti pour lequel il vote est significatif lorsqu'on analyse les effets bruts du modèle de Michigan sur le choix électoral à la circonscription fédérale, mais ses effets explicatifs sont absorbés lors du passage au modèle global. Sa relation avec la propension à voter pour un autre parti francophone lors de la deuxième partie du vote est

négative, de même que l'importance accordée à la loyauté partisane par le répondant. En *ratio*, on peut interpréter cette relation comme le fait que les chances de fractionner son vote lorsque le répondant dédie une influence élevée à la loyauté partisane, équivalent à seulement 17% celles de celui qui n'en accorde que peu. Enfin, l'importance des personnalités du parti pour lequel le répondant décide d'opter à la circonscription fédérale influe de manière significative et positive sur sa deuxième partie de vote. En termes chiffrés, nous avons 5,5 fois plus de chance d'observer un *ticket-splitting* en faveur d'un parti francophone lorsque l'importance accordée à la variable « personnalités du parti » est élevée.

À présent, l'analyse des variables liées à un vote rationnel prend le relais des variables plus structurelles. Dans un premier temps, le modèle 5 et 10 nous montre que seul un vote en fonction des possibilités des représentations parlementaires du parti wallon pour lequel le répondant a voté est significativement explicatif de son choix, tant au niveau des effets bruts du vote tactique, que des effets ajustés. Plus le répondant porte de l'attention à ces possibilités, plus la possibilité qu'il fractionne son vote augmente. En effet, au niveau global, les chances de voter de manière différenciée, en faveur d'un parti wallon, sont multipliées par 3,2 lorsque le répondant y accorde de l'importance, par rapport au répondant qui n'en accorde pas beaucoup. De plus, de manière légèrement significative, le fait que son second vote soit pour un autre parti wallon semble corrélé positivement avec le fait qu'il consent une certaine influence à la probabilité que ce dernier puisse figurer au sein d'une coalition gouvernementale. Précisément, les chances qu'il émette ce type de vote lorsque ce paramètre est important pour lui sont multipliées par 2,4.

La première étape de la décision du vote rationnel consiste à rassembler l'information utile sur les dossiers politiques importants, ce que l'électeur ne conçoit pas toujours (Downs, 1957/2013). Dans le cas des *ticket-splitters* francophones qui fractionnent leur vote pour que ce dernier bénéficie à un autre parti wallon, nous constatons que malgré quatre variables significatives, à des degrés divers, au sein du modèle 6, aucune ne le reste dans le modèle final. Les effets de ces variables sont donc absorbés par effet d'interaction avec d'autres paramètres du modèle. Si on examine les résultats de notre régression en ce qui concerne le sixième modèle, on s'aperçoit que deux variables expliquent significativement le choix de la deuxième partie de vote du répondant. D'une part, l'idéologie entretient une relation négative avec le fait de voter pour une autre formation wallonne à la circonscription fédérale. En d'autres termes, plus la personne accorde de l'importance à l'idéologie pour effectuer son choix électoral, plus les probabilités de le voir voter une deuxième fois pour le même parti augmentent. Par contre, la relation s'inverse et devient positive lorsqu'on parle de

l'information que le répondant récolte. En clair, plus il s'informe bien, plus la probabilité de le voir fractionner son vote pour un autre parti wallon augmente. Enfin, de manière légèrement significative, le choix de voter pour un autre parti à la circonscription unique entretient une relation positive avec le fait d'avoir le sentiment de voter par obligation et un intérêt élevé pour l'actualité politique belge.

En ce qui concerne l'importance que revêtissent les positions des partis politiques sur les enjeux traditionnels pour la décision électorale, une seule variable paraît significativement explicative, tant au sein du modèle qui regroupe uniquement les variables d'enjeux traditionnels que du modèle de régression global. Il s'agit des positions du parti sur les questions sociétales, comme l'immigration, la sécularisation de la société civile, etc. Plus le répondant accorde de l'impact à ce type de dossiers, plus la probabilité de le voir *différencier* son vote pour un autre parti francophone diminue. Au regard de l'*odd ratio* au sein du modèle global, nous constatons que les chances que le répondant effectue ce type de vote lorsqu'il accorde un niveau d'importance élevé aux enjeux sociétaux sont de 43% celles de celui qui en consent moins. Les positions économiques et sociales ne semblent pas jouer un rôle significativement explicatif.

En ce qui concerne les nouveaux enjeux, les positions environnementales ne paraissent pas apporter une explication manifeste à la deuxième partie du choix électoral du répondant. Par contre, le tableau nous indique que son avis sur les positions éthiques explique significativement sa décision, tant au sein du huitième modèle qu'en intégrant la variable dans le modèle global. La relation entre les deux paramètres est négative, c'est-à-dire que plus le questionnaire accorde de l'importance aux positions sociétales du parti pour lequel il vote, plus la probabilité pour qu'il divise son vote diminue. Par corollaire, il aura tendance à voter deux fois pour le même parti.

Enfin, sept variables sont significativement explicatives lorsqu'on examine les effets bruts des effets des paramètres appartenant aux enjeux communautaires. Premièrement, plus l'importance de l'image nationale du parti compte pour le répondant, plus les probabilités pour qu'il vote pour un autre parti francophone à la circonscription unique augmente. Globalement, les chances de voter de cette façon lorsqu'il accorde une importance élevée au fait que le parti représente l'unité de la Belgique sont 3,7 fois plus grandes que pour celui qui n'y prend pas attention. On observe également des relations significatives et positives entre le fait de voter pour une autre formation politique francophone à la circonscription unique d'un côté, et la volonté de protéger sa communauté, le sentiment qu'une réforme électorale instaurant ce type de circonscription puisse réduire le déficit démocratique et enfin

le sentiment qu'il est important de pouvoir donner son avis sur un parti de l'autre communauté, de l'autre. Leur *odd ratio* oscille entre 2,2 et 2,5, c'est-à-dire que le questionné a entre 2,2 et 2,5 fois plus de chances de *splitter* son vote en faveur d'un parti wallon s'il accorde de l'importance à ces trois paramètres. Cependant, au niveau global, ces variables ne sont plus significatives.

Ensuite, toujours en ce qui concerne les éléments significativement explicatifs dans le modèle 9 uniquement, nous constatons que plus le répondant suppose qu'il est peu probable de voir des néerlandophones voter pour un candidat francophone, plus la probabilité pour qu'il vote pour deux partis francophones aux élections fédérales augmente. Au sein des deux modèles, le tableau témoigne que moins le répondant consent à donner de l'influence au fait que le parti pour lequel il veut voter soit proche de son « parti-frère », plus les probabilités pour qu'il vote de façon fractionnée et pour un deuxième parti appartenant à sa communauté augmente. De la même manière, plus il a peur d'être sous-représenté en tant que francophone, plus il est probable qu'il ne votera pas pour un autre parti wallon. En chiffres, on peut inférer que les chances de voter pour deux formations francophones aux deux circonscriptions lorsque l'unité d'observation émet la crainte d'être sous-représenté sont seulement de 23% celles de l'unité qui a légèrement, voire pas du tout, peur. Enfin, nous obtenons deux relations significatives et positives dans le modèle global avec deux paramètres qui n'étaient pourtant pas significatifs lorsque nous avons analysé les effets bruts des variables du « bloc communautaire ». Par rapport à l'interaction avec l'ensemble des autres paramètres du modèle de régression, on constate que, d'une part, il y a 2,4 fois plus de chances de voter de manière différenciée en faveur d'un autre parti francophone à partir du moment où le répondant trouve que le caractère communautaire du parti est essentiel, et d'autre part, le tableau nous montre qu'il y a plus de probabilité pour que le répondant reste fidèle à son premier vote une deuxième fois lorsqu'il se dit en faveur de l'instauration de la circonscription fédérale.

## Conclusion

En 2003, Lieven De Winter mène une étude sur les identités politico-territoriales en Wallonie dont les conclusions montrent une opinion de plus en plus néo-unitariste des francophones, alors que dans les pays fédéraux, les citoyens qui sont plus liés à leur région sont normalement plus nombreux que ceux attachés à leur pays (De Winter & Frogner, 1997). Les explications de ce paradoxe seraient à chercher, selon l'auteur, dans la mise en exergue d'un épiphénomène postmoderne, c'est-à-dire une « identité superficielle (*light*

*identity*) sans racine sociétale clairement identifiable, et sans conséquence réelle sur le comportement politique du citoyen wallon » (De Winter, 2003, p.129). De plus, d'après diverses études comparées, le citoyen belge semble être, après le citoyen allemand, celui qui est le moins fier de son pays (Dalton, 2004 ; De Winter, 2003)

Dans une étude menée quelques années plus tard par le même auteur (2007) sur les identités territoriales en Belgique, et plus précisément en Wallonie, il est apparu que sept wallons sur dix se sentaient d'abord belges, avant d'être wallons, francophones, ou encore d'une appartenance plus locale. Même si la population wallonne est bien moins homogène qu'il n'y paraît, l'identité belge n'a cessé d'augmenter son impact, contrairement aux sentiments d'appartenance aux entités fédérées, qui ont plutôt perdu de leur importance.

En 2014, même si la tendance de l'électorat wallon à s'identifier aussi bien en tant que belge que wallon a largement augmentée depuis 2010 (Deschouwer, De Winter, Reuchamps, Sinardet, & Dodeigne, 2015), une étude de L. De Winter et Min Reuchamps sur les identités des wallons au début du 21<sup>e</sup> siècle semble confirmer la tendance « belgiciste » des wallons. Ce qui, paradoxalement, ne suit pas le même mouvement centrifuge que poursuit notre système politique, caractérisant le fédéralisme belge (De Winter & Reuchamps, 2014 ; De Winter, 2007 ; Reuchamps, 2013 ; Sinardet, 2012). De manière sans doute moins intuitive, les flamands se montrent eux aussi, dans une moindre mesure, de plus en plus belges (De Winter & Reuchamps, 2014).

Dès lors, qu'en serait-il si, tout à coup, une réforme du système électoral belge s'opérait et voyait la mise en place, en plus des circonscriptions provinciales telles que les électeurs les connaissent aujourd'hui, d'une circonscription électorale fédérale permettant d'élire 15 députés ? Que ferait l'électorat wallon qui, semble-t-il, tend de plus en plus à affirmer son identité belge ? Quelles seraient les déterminants de ses choix ? C'est sur cette base que notre analyse d'un échantillon de 1450 francophones, de Wallonie et de Bruxelles, s'est appuyée.

Quoi qu'il en soit, la stabilité démocratique du système belge reposait, depuis la fin de première guerre mondiale, sur un modèle consociatif, à travers lequel une série de pratiques ont été mises en place afin de permettre à notre société profondément divisée de survivre (Deschouwer, 2009). Cependant, les tensions linguistiques des années 1950-1960 ont minées notre modèle consociatif, dans lequel les deux grandes communautés belges géraient les affaires communes (Keating, 2003). Afin d'assurer la subsistance de l'État, la classe politique belge a conduit une série de *deals* qui ont peu à peu engendré une segmentation plus poussée des flamands et des wallons, pour finalement aboutir à un État fédéral (Keating, 2003 ; Deschouwer, 1997 ; 2009 ; Mabille, 2011).

Nous l'avons vu dans une première partie, notre modèle consociatif souffre de plusieurs « maux » dans un système fédéral en réelle perte de vitesse. Afin d'y remédier, une solution a vu le jour, subissant diverses modifications au fil du temps à travers des déclarations politiques et des réflexions scientifiques, au point d'en arriver, en 2014, à ce qu'elle soit discutée au sein d'une commission mixte. La circonscription électorale fédérale constitue une dynamique centripète qui viendrait soulager notre fédéralisme, diminué par les différents conflits communautaires de ces trente dernières années (Keating, 2003). Elle instaurerait un nouveau système électoral, impliquant une réforme profonde des trois phases d'organisation identifiée par D. Rae (1967). En effet, on assisterait dans un premier temps à une modification de la structure de vote au niveau fédéral, offrant la possibilité à l'électeur de fractionner son vote pour l'élection d'un même niveau de pouvoir, c'est-à-dire que la nouvelle structure de vote autoriserait du *split-ticket voting* horizontal (Plescia, 2016). Ensuite, dans un second temps, la réforme impliquerait un vote de l'électeur à la circonscription provinciale, comme c'est actuellement le cas, ainsi qu'à une circonscription réunissant des candidats et listes francophones et néerlandophones. Enfin, l'instauration d'une circonscription unique reformerait la formule électorale actuellement en vigueur. Deux types de parlementaires fédéraux seraient élus, via des types de circonscriptions différentes, créant de la sorte des élections parallèles, pour un même niveau de pouvoir et la même assemblée, et utilisant chacune la représentation proportionnelle de listes.

Contrairement à ce que suppose D. Horowitz (2009), le fait d'élire 15 députés à la circonscription unique pourrait avoir des conséquences assez surprenantes sur la dynamique électorale du côté francophones, au vu du nombre de *ticket-splitters* que nous avons constaté. En effet, près de 20% des répondants fractionneraient leur vote s'ils devaient voter aujourd'hui pour élire les représentants de la Chambre sur deux circonscriptions. De manière très significative, une large majorité d'entre eux opteraient pour un parti flamand. Presque neuf *ticket-splitters* sur dix voteraient de manière transcommunautaire. Par ailleurs, ce sont généralement les partis flamands situés plus « à droite » qui bénéficieraient de voix francophones (Castanheira & Noury, 2007). Dans le sud par contre, la dichotomie est bien plus compliquée à effectuer. Les plus grands bénéficiaires, à travers notre échantillon, semblent être les partis plus traditionnels, excepté le cdH. Mais en ce qui concerne le taux de *ticket-splitters* au sein des partis, il n'y a pas de ligne de fracture très claire.

En ce qui concerne notre analyse multivariée, elle montre, tout d'abord, que certaines variables sociodémographiques paraissent influencer la deuxième partie du vote significativement uniquement dans le premier cas de vote fractionné. En effet, le sexe et le

statut civil semblent jouer un rôle significatif dans l'explication d'un vote en faveur d'un parti flamand. Bien que plusieurs auteurs, corroborés par notre analyse univariée, jugent que le *ticket-splitter* soit un type d'électeur plus jeune et plus sophistiqué, avec un niveau d'éducation plus élevé (Dalton, 2002 ; De Vries & Tarrance, 1972 ; Plescia, 2016 ; Campbell, & Miller, 1957 ; Powell & Cowart, 2002 ; Beck, Baum, Clausen, & Smith, 1992), il en ressort que cela ne semble pas être significatif dans notre cas.

Ensuite, les variables du modèle de Columbia semblent significativement plus explicatives du choix de vote à la circonscription fédérale de nos répondants dans notre deuxième cas, à savoir un vote uniforme ou fractionné en faveur d'un autre parti wallon. Bien que le statut social semble explicatif dans les deux circonstances, seul le deuxième cas de figure admet une influence nette significative du nombre d'habitant du lieu de résidence, du fait d'être syndiqué ou non et du vote pour un parti traditionnel ou non à la circonscription provinciale. Par conséquent, le modèle de Columbia ne semble pas nous aider significativement à comprendre le choix de vote à la circonscription unique des répondants qui figurent parmi notre premier sous-échantillon. Par contre, Il est éclairant pour notre sous-échantillon regroupant les votants fidèles et les votants qui ont fractionné leur vote pour un concurrent wallon.

Concernant les facteurs explicatifs appartenant au modèle de Chicago, on constate que, pour notre premier groupe, seule l'importance accordée à la religion par le répondant paraît significativement explicative du choix de vote à la circonscription unique. Du côté des votants uniformes/*ticket-splitters* pour un parti wallon, par contre, c'est plutôt le poids consenti à l'influence de l'avis de la famille qui semble jouer un rôle déterminant et plutôt défavorable à un changement de parti.

Tel un modèle consacrant le déterminisme social, l'école de Michigan (Campbell, Converse, Miller, & Stokes, 1964) met l'accent sur l'importance des facteurs de longs termes dans le choix de vote. L'analyse multivariée des deux sous-échantillons montre que, pour chacun d'eux, deux des trois variables sont significativement explicatives. D'une part, il s'agit de la loyauté envers le parti pour lequel le répondant a voté à la circonscription provinciale. Le lien est négatif entre les celle-ci et la variable « vote 2 ». Ce qui signifie, comme les différents auteurs que nous avons vus l'ont conclu<sup>65</sup>, que cela rejoint les observations d'une baisse d'identification partisane forte pour celui qui fractionne son vote.

---

<sup>65</sup> Cfr. 1.2.1, 1.3.1.3 et 1.3.2.3.

D'autre part, les personnalités politiques jouent un rôle positif dans le fait de différencier son vote.

En ce qui concerne les facteurs d'explications tactiques, nos deux analyses multivariées nous renseignent sur le fait que la représentation parlementaire du parti pour lequel le répondant décide de voter à la circonscription unique influence son choix, pour les deux sous-échantillons. De manière légèrement significative, la possibilité d'une présence dans la future coalition gouvernementale joue un rôle uniquement pour notre deuxième groupe.

Alors que l'information ne semble pas nous fournir des raisons significatives quant à la deuxième partie du choix de vote pour notre deuxième groupe, cela ne semble pas être le cas lorsque le répondant fractionne son vote en faveur d'un parti flamand. Le fait de voter par obligation, de porter de l'intérêt à l'actualité politique belge et de s'informer sur cette dernière possède des relations significatives et positives avec le vote à la circonscription fédérale. Ce qui renvoie à l'idée qu'un électeur plus informé est corrélée avec le fait de voter pour un parti de l'autre communauté linguistique.

Concernant les enjeux, les problématiques plus traditionnelles restent significativement explicatives, surtout dans notre premier groupe, où les positions économiques et sociétales semblent aider à expliquer, à l'aide de relations positives, le choix de vote à la circonscription fédérale. Par contre, du côté de notre deuxième sous-échantillon, seules les positions sociétales semblent participer à l'explication d'un vote fractionné pour un autre parti wallon, à l'aide d'une relation négative. Pour les enjeux-nouveaux, seuls les questions éthiques, comme le cumul des mandats ou encore la bonne gouvernance, paraissent plutôt participer à expliquer, dans les deux cas de figures, un vote uniforme.

Enfin, l'enjeu communautaire apparaît être le modèle de variables qui semble, de manière significative, le plus expliquer le choix de vote des questionnés à la circonscription fédérale. Les deux régressions logistiques témoignent de trois variables qui participent significativement à expliquer notre variable dépendante. La relation entre le fait de voter de manière fractionnée et l'importance accordée au caractère communautaire est positive, tandis que les relations sont négatives avec les importances consenties au « parti frère » et la peur d'être sous-représenté. Si nous regardons les deux groupes séparément, on voit que le fait de supposer que les francophones seront réceptifs à l'attrait d'un vote transcommunautaire entretient une relation positive avec le fait de voter pour un parti flamand, tandis que l'importance accordée à la protection des francophones soutient une relation négative. De plus, de manière assez paradoxale, le fait de supposer qu'il y ait des néerlandophones qui répondent positivement à l'appel de partis francophones et la croyance

en la réduction des tensions communautaires de la circonscription fédérale, jouent négativement dans le phénomène de *split-ticket voting*. Côté francophone à présent, l'importance accordée à l'image belge que doit dégager un parti possède une relation significative et positive avec le fait de fractionner son vote pour un parti wallon, tandis que l'opinion vis-à-vis du projet de circonscription fédérale lui-même entretient une relation négative avec ce dernier.

Au final, interpréter les choix électoraux à partir d'observations comportementales est une tâche problématique (Plescia, 2016). De plus, il serait impertinent et hors-contexte d'inférer sur les choix électoraux néerlandophones s'ils devaient voter pour une circonscription électorale fédérale à partir de cette étude. Comme le font remarquer Jaak Billiet, Bart Maddens et André-Paul Frogner (2009), la différence d'opinions publiques entre francophones et néerlandophones se base surtout des circonstances politique et économique et des évènements spécifiques à chaque région. De plus, les sentiments d'appartenances en Flandre ne sont pas identiques à ceux des wallons, s'attachant beaucoup plus à leur communauté que ces derniers (De Winter & Frogner, 1997 ; De Winter, 2007).

Quoiqu'il en soit, nous nous sommes préservés de fournir un avis qui soit en faveur ou en défaveur du projet de circonscription unique. Nous avons observé, à travers notre échantillon, que les facteurs explicatifs d'un vote fractionné à la circonscription fédérale sont généralement plus à rechercher dans des facteurs rationnels, bien que certaines variables structurelles semblent significativement explicatives également.

Nous terminerons par une mise en garde de l'ancien professeur ordinaire de l'université catholique de Louvain, Jan De Meyer, qui déclarait lors d'un colloque organisé en 1967:

Une évolution certaine se manifeste, dans les esprits et dans les faits, dans le sens d'un *fédéralisme dualiste*<sup>66</sup> fondé sur la distinction entre néerlandophones et francophones. [...] Il est à craindre qu'un fédéralisme de ce genre conduise rapidement à la désintégration de ce qui resterait encore de la Belgique. Si une Belgique fédérale doit se composer essentiellement de sous-États flamand et wallon [...], cela signifierait, vraisemblablement, le prélude d'une séparation totale (De Meyer, 1967, p.8).

Bien qu'effectivement, le fédéralisme belge est dualiste au regard l'opposition entre la communauté néerlandophone et la communauté francophone est la principale dynamique du fédéralisme belge (Reuchamps, 2013), nous pensons tout de même qu'il existe des voies

---

<sup>66</sup> Termes en italiques dans l'original.

envisageables, qu'elles soient institutionnelles ou simplement issues des voix citoyennes (Reuchamps & Caluwaerts, 2014) afin d'éviter le délitement de l'État. En effet, malgré une Belgique toujours plus décentralisée, au fur et à mesure des réformes, avec des caractéristiques propres au fédéralisme belge restées intactes, à savoir dual, centrifuge et dynamique (Reuchamps, 2013), les élites politiques se montrent incapables de remédier aux aspects problématiques de celui-ci. Par conséquent, « il n'est donc pas absurde de penser que ces évolutions se [feront] en réalité sous la pression directe de l'opinion publique ou de la société civile » (de Visscher & Laborderie, 2013).

# Bibliographie

## Monographie

- Berelson, B. & Steiner, G. A. (1964). *Human behavior : an inventory of scientific findings*. New-York: Harcourt, Brace & world.
- Berelson, B., Lazarsfeld, P. F., & McPhee, W; N. (1954). *Voting. A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*. Chicago: University of Chicago Press.
- Butler, D., & Stokes, D. E. (1974). *Political change in Britain : the evolution of electoral choice*. Londres: MacMillan.
- Campbell, A., Converse, P. E., Miller, W. E., & Stokes, D. E. (1960) *The American Voter*. New-York: Wiley.
- Caluwaerts, D. (2012). *Confrontation and Communication. Deliberative Democracy in Divided Belgium*. Bruxelles: P.I.E Peter Lang.
- Clairin, R., & Brion, Ph. (1997). *Manuel de sondages: applications aux pays en développement* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Centre français sur la population et le développement.
- Cox, G. W. (1997). *Making Votes Count: Strategic Coordination in the World's Electoral System*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dalton, R. J. (2004). *Democratic Challenges – Democratic Choices. The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*. New-York: Oxford University Press.
- de Regoyos, J. (2011). *Belgistan: le laboratoire nationaliste*. (A. Billy, Trad.). Liège: Presses Universitaires de Liège (Œuvre originale publiée en 2011).
- Denver, D. (1994). *Elections and Voting Behaviour in Britain* (2<sup>e</sup> éd.). Leicester: University of Leicester.
- Deschouwer, K. (2012). *The Politics of Belgium. Governing a Divided Society* (2<sup>e</sup> éd.). New-York: Palgrave Macmillan.
- De Vries, W., & Tarrance, V. L. (1972). *The ticket-splitter: a new force in American politics*. :Grand Rapids: Eerdmans.
- Downs, A. (1957). *An Economic Theory of Democracy*. New-York: Harper.
- Downs, A. (2013). *Une théorie économique de la démocratie*. (P-L. van Berg, Trad.). Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles. (Œuvre originale publiée en 1957).
- Duverger, M. (1951). *Les partis politiques*. Paris: Librairie Armand Collin.
- Farquharson, R. (1969). *Theory of voting*. New Haven: Yale University Press.
- Farrell, D. M. (2011). *Electoral Systems: A Comparative Introduction* (2<sup>e</sup> éd.). New-York: Palgrave Macmillan.
- Flanigan, W.H. (1987). *Political behavior of the American electorate* (6<sup>e</sup> éd.). Boston: Allyn and Bacon.
- Harrop, M., & Miller, W. L. (1987). *Elections and Voters: A Comparative Introduction*. Londres: Macmillan Press.
- Hartwig, F., & Dearing, B. E. (1979). *Exploratory Data Analysis*. Londres : SAGE Publications.

- Himmelweit, H. T., Humphreys, P., & Jaeger, M. (1985). *How voters decide: a model of vote choice based on a special longitudinal study extending over fifteen years and the British election surveys of 1970-1983*. Milton Keynes: Open university press.
- Horowitz, D. L. (2001). *A Democratic South Africa? Constitutional Engineering in a Divided Society*. Los Angeles: University of California Press.
- Ignazi, P. (2003). *Extreme Right Parties in Western Europe*. New-York: Oxford University Press.
- Inglehart, R. (1997). *Modernization and Postmodernization: Cultural, Economic, and Political change in 43 societies*. Princeton: Princeton University Press.
- Keating, M. (2003). *The New Regionalism in Western Europe: Territorial Restructuring and Political Change* (3<sup>e</sup> éd.). Cheltenham: Edward Elgar.
- King, P. (1982). *Federalism and Federation*. Baltimore, Maryland: John Hopkins University Press.
- Kitschelt, H., & McGann, A. J. (2008). *The Radical Right in Western Europe* (5<sup>e</sup> éd.). Ann Arbor: The University of Michigan Press.
- Lazarsfeld, P. F., Berelson, B., & Gaudet, H. (1944). *The People's Choice: How the voter makes up his mind in a presidential campaign*. Columbia: Columbia University Press.
- Lehingue, P. (2011). *Le vote. Approche sociologique de l'institution et des comportements électoraux*. Paris : La Découverte.
- Lijphart, A. (1977). *Democracy in Plural Societies: A Comparative Exploration*. New-Haven, Connecticut: Yale University Press.
- Lipset, S., & Rokkan, S. (2008). *Structures de clivages, systems de partis et alignement des électeurs : une introduction*. (P. Delwit, Trad.). Bruxelles, Belgique: Éditions de l'Université de Bruxelles. (Œuvre originale publiée en 1967).
- Mabille, X. (2003). *La Belgique depuis la seconde guerre mondiale*. Bruxelles: Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP).
- Mabille, X. (2011). *Nouvelle histoire politique de la Belgique*. Bruxelles: Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP).
- Moulen, J., & Diffo Lambo, L. (2001). *Théorie du vote : Pouvoirs, procédures et prévisions*. Paris: Hermes Science.
- Mueller, D. C. (1989). *Public choice II*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nie, N. H., Verba, S., & Petrocik, J. R. (1976). *The Changing American Voter*. Cambridge: Harvard University Press.
- Norris, P. (2003). *Electoral engineering: voting rules and political behavior*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pilet, J-B. (2007). *Changer pour gagner? Les réformes des lois électorales en Belgique*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Platel, M. (2008). *België Op Sijn Kop. De Hopeloze Zoektocht Naar een Nieuwe Belgische Regering*. Louvain: Davidsfonds.
- Plescia, C. (2016). *Split-ticket voting in mixed-member electoral systems : a theoretical and methodological investigation*. Colchester: European Consortium for Political Research (ECPR).

- Pomper, G. M. (1975). *Voters' choice : varieties of American electoral behavior*. New-York: Dodd and Mead.
- Rakotomalala, R. (2015). *Pratique de la Régression logistique* (2<sup>e</sup> éd.). Lyon: Université de Lyon.
- Reeve, A., & Ware, A. (1992). *Electoral systems : a comparative and theoretical introduction*, Londres: Routledge.
- Reilly, B. (2001). *Democracy in Divided Societies: Electoral Engineering for Conflict Management*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Reuchamps, M. (2011). *L'avenir du fédéralisme en Belgique et au Canada: quand les citoyens en parlent*. Bruxelles: P.I.E. Peter Lang
- Riley, M. (1988). *Power, Politics and Voting Behaviour : An Introduction to the Sociology of Politics*. Exeter: Harvester Wheatsheaf.
- Schumpeter, J. A. (1950). *Capitalism, socialism and democracy*. New-York: Harper and Row.
- Sisk, T. (1993). *Democratization in South Africa: The Elusive Social Construct*. Princeton: Princeton University Press.
- Stonecash, J. M. (2006). *Political Parties Matter : Realignment and the Return of Partisan Voting*. Londres: Lynne Rienner.
- Taagepera, R., & Shugart, M. S. (1989). *Seats and Votes : The Effects and Determinants of Electoral Systems*. New-Haven: Yale University Press.
- Van Campenhout, L., & Quivy, R. (2015). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4<sup>e</sup> éd.). Paris: Dunod.
- Wolfinger, R. E. Rosenstone, S. J. (1980). *Who votes?*. New-Haven: Yale university press.

### **Ouvrages collectifs**

- Aardal, B. & van Wijnen, P. (2005). Issue Voting. In J. Thomassen (Ed.), *The European Voter: A Comparative Study of Modern Democracies* (192-212). New-York: Oxford university Press
- Abts, K., Swyngedouw, M., & Billet, J. (2014). Les caractéristiques structurelles et culturelles du comportement électoral en Flandre. In P. Baudewyns (Ed.), *Être électeur en Wallonie : le comportement électoral des wallons lors des élections législatives de 2007 et 2010* (pp. 163-206). Louvain-la-Neuve: UCL-presses universitaires de Louvain.
- Afrikoliansky, E., Fretel, J., Le Grignou, B., Rozier, S., & Taiclet, A-F. (2016). « Je me sens devenir de droite ». In Collectif sociologique politique des élections (SPEL). *Le sens du vote : une enquête sociologique (France 2011-2014)* (pp. 75-104). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- André, A., Baudewyns, P., Depauw, S., & De Winter, L. (2015). Les motivations du vote de préférence. In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur: le comportement électoral et les motivations de vote* (pp. 58-75). Louvain: Éditions Lanoo Campus.
- Baudewyns, P., Swyngedouw, M., & Teuber, F. (2014). Les transferts de voix en Wallonie: le cas des élections fédérales de 2007 et 2010. In P. Baudewyns (Ed.), *Être électeur en Wallonie : le comportement électoral des wallons lors des élections législatives de 2007 et 2010* (pp. 37-58). Louvain-la-Neuve: UCL-presses universitaires de Louvain.

- Beaufays, J., Matagne, G., & Verjans, P. (2009). Fédéralisation et structures institutionnelles : la Belgique entre refondation et liquidation. In J. Beaufays & G. Matagne (Eds.), *La Belgique en mutation : systèmes politiques et politiques publiques (1968-2008)* (pp. 9-48), Bruxelles: Bruylant.
- Billiet, J., Maddens, B., & Frongier, P-A. (2009). Does Belgium (Still) Exist? Differences in Political Culture between Flemings and Walloons. In M. Brans, L. De Winter & W. Swenden (Eds.), *The Politics of Belgium. Institutions and policy under bipolar and centrifugal federalism* (pp.50-70). New-York: Routledge.
- Blais, A., & Massicotte, L. (2002). Electoral Systems. In L. LeDuc, R. G. Niemi & P. Norris (Eds.), *Comparing democracies 2: new challenges in the study of elections and voting* (pp. 40-69). Londres: SAGE publications.
- Bol, D. (2014). Modèles électoraux et vote en Wallonie. Plus de 20 ans d'analyse électorale. In P. Baudewyns (Ed.), *Être électeur en Wallonie : le comportement électoral des wallons lors des élections législatives de 2007 et 2010* (pp. 15-36). Louvain-la-Neuve: UCL-presses universitaires de Louvain.
- Burgess, M. & Tarr, A. G. (2012). Introduction: Sub-national Constitutionalism and Constitutional Development. In M. Burgess & A. G. Tarr (Eds.), *Constitutional Dynamics in Federal Systems: Sub-national Perspectives* (pp. 164-173), Montreal: McGill-Queen's university press.
- Carter, E., & Farrell, D. M. (2010) Electoral Systems and Election Management. In L. LeDuc, R. G. Niemi & P. Norris (Eds.), *Comparing democracies 3: elections and voting in the 21<sup>st</sup> Century* (pp. 25-44). Londres: SAGE publications.
- Chong, D. (2013). Degrees of Rationality in Politics. In D. O. Sears & J. S. Levy (Eds.). *The Oxford Handbook of Political Psychology* (pp. 96-129). New-York: Oxford University Press.
- Claeys, P-H., & Frogner, P-A. (2000). Le comportement électoral : quel(s) modèle(s) explicatif(s), quelle démocratie ? In C. Gobin & B. Rihoux (Eds.), *La démocratie dans tous ses états* (pp.109-124). Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- Costa, R. (2013). Deux variables quantitatives. In G. Masuy-Stroobant & R. Costa (Eds.), *Analyser les données en sciences sociales : de la préparation des données à l'analyse multivariée* (pp. 117-142). Bruxelles: P.I.E Peter Lang.
- Dalton, R. J. (2000a). Influence on voting behavior. In R. Rose (Ed.), *International encyclopedia of elections*. Londres, Royaume-Uni: Macmillan.
- Dalton, R. J. (2000b). The Decline of Party Identifications. In R. J. Dalton & M. P. Wattenberg (Eds.), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies* (pp. 19-36). New-York: Oxford University Press.
- Dalton, R. J. (2002). Political Cleavages, Issues, and Electoral Change. In L. LeDuc, R. G. Niemi & P. Norris (Eds.), *Comparing democracies 2: new challenges in the study of elections and voting* (pp. 189-209). Londres: SAGE publications.
- Dalton, R. J. (2010). Ideology, Partisanship, and Democratic Development. In L. LeDuc, R. G. Niemi & P. Norris (Eds.), *Comparing democracies 3: elections and voting in the 21<sup>st</sup> Century* (pp. 143-164). Londres: SAGE publications.
- Dandoy, R., & De Decker, N. (2005). Peut-on encore parler de "partis frères" en Belgique?. In J-B. Pilet, J-M. De Waele & S. Jaumain (Eds.), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?* (pp. 19-36). Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.

- Dandoy, R., Van Wynsberghe, C., & Matagne, G. (2013). L'avenir du fédéralisme belge: une analyse des programmes électoraux et des accords de gouvernement. In R. Dandoy, G. Matagne & C. Van Wynsberghe (Eds.), *Le fédéralisme belge : enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques* (pp. 87-110). Louvain-la-Neuve, Belgique : Academia-L'Harmattan.
- Dassonneville, R., Baudewyns, P., & Willocq, S. (2015). La volatilité électorale : la personnalisation rend-elle les électeurs plus volatils ? In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur: le comportement électoral et les motivations de vote* (pp. 42-57). Louvain: Éditions Lanoo Campus.
- de Briey, L. (2009). A Federal Electoral System: Country-Wide Electoral District or Multiple Proportional Vote?. In K. Deschouwer & Ph. Van Parijs (Eds.), *Electoral engineering for a stalled federation: A country-wide electoral district for Belgium's federal Parliament* (pp. 21-24). Bruxelles: Rethinking Belgium & La foundation universitaire.
- De Winter, L. (2003). Sire, il y a encore des Belges... In A-P. Frogner & A-M. Aish (Eds.), *Élections : la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999* (pp. 110-133). Bruxelles: de Boeck Université.
- De Winter, L. (2007). Les identités territoriales : 25 ans d'évolution. In A-P. Frogner, L. De Winter & P. Baudewyns (Eds.), *Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique* (pp. 141-156). Bruxelles: De Boeck.
- De Winter, L., Ackaert, J., Meulewaeter, C., & Dumont, P. (2014). La participation électorale réelle et potentielle. In P. Baudewyns (Ed.), *Être électeur en Wallonie : le comportement électoral des wallons lors des élections législatives de 2007 et 2010* (pp. 59-82). Louvain-la-Neuve: UCL-presses universitaires de Louvain.
- De Winter, L., & Frogner, P-A. (1997). L'évolution des identités politiques territoriales en Belgique durant la période 1975-1995. In S. Jaumain (Ed.), *La réforme de l'État... et après ? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada* (pp. 161-175). Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- De Winter, L., & Frogner, P-A. (1999). Les identités ethno-territoriales : exploration dans un champ de mines politique et méthodologique. In A-P. Frogner & A-M. Aish (Eds.), *Des élections en trompe-l'œil : enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones* (pp. 67-96). Bruxelles: de Boeck Université.
- De Winter, L., & Reuchamps, M. (2014). Sire, il n'y a plus de Wallons, mais des Belges en Wallonie... Les identités des Wallons au début du 21<sup>e</sup> siècle. In P. Baudewyns (Ed.), *Être électeur en Wallonie : le comportement électoral des wallons lors des élections législatives de 2007 et 2010* (pp. 99-120). Louvain-la-Neuve: UCL-presses universitaires de Louvain.
- Delwit, P. (2000). Vers un changement de mode de scrutin en Belgique ?. In P. Delwit & J-M. De Waele (Eds.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection?* (pp. 161-186). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Delwit, P., & Van Haute, E. (2003). Les termes nouveaux du droit électoral aux élections fédérales: philosophie et impact. In *L'année sociale 2002* (pp. 33-44). Bruxelles : De Boeck.
- Demeuse, M., & Mainguet, Ch. (2004). Dénombrer : pas si facile que ça. In M. Demeuse (Ed.), *Introduction aux théories et aux méthodes de la mesure en sciences psychologiques et en sciences de l'éducation* (pp. 55-60). Liège : Les éditions de l'Université de Liège.

- Deschouwer, K. (1997). Une fédération sans fédérations de partis. In S. Jaumain (Ed.), *La réforme de l'État... et après ? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada* (pp. 75-84). Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Deschouwer, K. (1999) From consociation for federation : how the Belgian parties won. In K. R. Luther & K. Deschouwer (Eds.), *Party elites in divided society. Political parties in consociational democracy* (pp. 74-107). Londres: Routledge.
- Deschouwer, K. (2009a). La dynamique fédérale en Belgique. In B. Fournier & M. Reuchamps (Eds.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada. Comparaison sociopolitique* (pp. 65-72). Bruxelles: de Boeck Université.
- Deschouwer, K., & Van Parijs, Ph. (2009a). Foreword. In K. Deschouwer & Ph. Van Parijs (Eds.), *Electoral engineering for a stalled federation: A country-wide electoral district for Belgium's federal Parliament* (pp. 5-6). Bruxelles: Rethinking Belgium & La foundation universitaire.
- Deschouwer, K., & Van Parijs, Ph. (2009b). Electoral engineering for a stalled federation: A country - wide electoral district for Belgium's federal Parliament. In K. Deschouwer & Ph. Van Parijs (Eds.), *Electoral engineering for a stalled federation: A country-wide electoral district for Belgium's federal Parliament* (pp. 7-19). Bruxelles: Rethinking Belgium & La foundation universitaire.
- Deschouwer, K., & Van Parijs, Ph. (2009c). Anything (even) better than the Pavia proposal ?. In K. Deschouwer & Ph. Van Parijs (Eds.), *Electoral engineering for a stalled federation: A country-wide electoral district for Belgium's federal Parliament* (pp. 41-48). Bruxelles: Rethinking Belgium & La foundation universitaire.
- Deschouwer, K., De Winter, L, Reuchamps, M., Sinardet, D., & Dodeigne, J. (2015). Les attitudes communautaires et le vote. In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur: le comportement électoral et les motivations de vote* (pp. 156-173). Louvain: Éditions Lanoo Campus.
- Dodeigne, J., Mercenier, H., Perrez, J., & Reuchamps, M. (2012). Derrière les mots, que reste-t-il ?. In J. Perrez & M. Reuchamps (Eds.), *Les relations communautaires en Belgique : approches politiques et linguistiques* (pp. 237-248). Louvain-la-Neuve: Academia L'Harmattan.
- Frogner, P-A. (1974). Distances entre Partis, Clivages Socio-Politiques et Transferts de Voix. In A-P. Frogner, V. E. Mc Hale & D. Paranzino (Eds.), *Vote, clivages socio-politiques et développement régional en Belgique* (pp. 9-80), Louvain: Vander.
- Frogner, A-P., De Winter, L. (2013). Les Belges et le fédéralisme. Les leçons des enquêtes de 1970 à 2007. In R. Dandoy, G. Matagne & C. Van Wynsberghe (Eds.), *Le fédéralisme belge : enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques* (pp. 205-226). Louvain-la-Neuve, Belgique : Academia-L'Harmattan.
- Frogner, A-P., & Bol, D. (2014). Modèles électoraux et vote en Wallonie. Plus de 20 ans d'analyse électorale. In P. Baudewyns (Ed.), *Être électeur en Wallonie : le comportement électoral des wallons lors des élections législatives de 2007 et 2010* (pp. 15-36). Louvain-la-Neuve: UCL-presses universitaires de Louvain.
- Frogner, A-P., & De Winter, L. (2007). Les déterminants du vote (1999-2003). In A-P. Frogner, L. De Winter & P. Baudewyns (Eds.), *Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique* (pp. 33-50). Bruxelles: De Boeck.
- Frogner, P-A., De Winter, L., & Baudewyns, P. (2007). Les élections législatives de 2003 en Wallonie : le reflux ?. In A-P. Frogner, L. De Winter & P. Baudewyns (Eds.),

- Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique* (pp. 305-312). Bruxelles : De Boeck.
- Gallagher, M., & Mitchell, P. (2009). Introduction to Electoral Systems (2<sup>e</sup> éd.). In M. Gallagher & P. Mitchell (Eds.), *The Politics of Electoral Systems* (pp. 3-24). Oxford : Oxford University Press.
- Gérard-Libois, J., & Mabilie, X. (1981). Belgian Electoral Politics. In A. Lijphart (Ed.), *Conflict and Coexistence in Belgium: The dynamics of a Culturally Divided Society* (pp. 127-138). Berkeley: University of California.
- Horowitz, D. (2009). A Federal Constituency for Belgium: Right Idea, Inadequate Method. In K. Deschouwer & Ph. Van Parijs (Eds.), *Electoral engineering for a stalled federation: A country-wide electoral district for Belgium's federal Parliament* (pp. 25-28). Bruxelles: Rethinking Belgium & La foundation universitaire.
- Inglehart, R. (2007). Postmaterialist Values and the Shift from Survival to Self-Expression Values. In R. J. Dalton & H-D. Klingemann (Eds.), *Political behavior*. Oxford: Oxford university press.
- Katz, S. R. (2009). Why Are There So Many (or So Few) Electoral Reform ? (2<sup>e</sup> éd.). In M. Gallagher & P. Mitchell (Eds.), *The Politics of Electoral Systems* (pp. 57-75). Oxford : Oxford University Press.
- Kelbel, C., Van Ingelgom, V., & Verhaegen, S. À la recherche de l'électeur européen : considérations de second-ordre et motivations européennes du vote lors du scrutin de 2014. In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur: le comportement électoral et les motivations de vote* (pp. 192-212). Louvain, Belgique : Éditions Lanoo Campus.
- Lesschaeve, C., & Meulewaeter, C. (2015). Changement d'opinions et volatilité électorale : différences de congruence idéologique par niveau d'éducation. In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur: le comportement électoral et les motivations de vote* (pp. 99-114). Louvain, Belgique : Éditions Lanoo Campus.
- Lijphart, A. (1981). Introduction : The Belgian Example of Cultural Coexistence in Comparative Perspective. In A. Lijphart (Ed.), *Conflict and Coexistence in Belgium: The dynamics of a Culturally Divided Society* (pp. 1-12). Berkeley, California: University of California.
- Lijphart, A. (2009). Foreword (2<sup>e</sup> éd.). In M. Gallagher & P. Mitchell (Eds.), *The Politics of Electoral Systems* (pp. vii-x). Oxford : Oxford University Press.
- Luther, K. R., & Deschouwer, K. (1999). "Prudent leadership" to successful adaptation? Pillar parties and consociational democracy thirty years on. In K. R. Luther & K. Deschouwer (Eds.), *Party elites in divided society. Political parties in consociational democracy* (pp. 243-263). Londres, Royaume-Uni : Routledge.
- Maddens, B. (2009). Chassez le naturel... In K. Deschouwer & Ph. Van Parijs (Eds.), *Electoral engineering for a stalled federation: A country-wide electoral district for Belgium's federal Parliament* (pp. 29-31). Bruxelles: Rethinking Belgium & La foundation universitaire.
- Mair, P. (2007). Left-Right Orientations. In R. J. Dalton & H-D. Klingemann (Eds.), *Political behavior* (pp. 206-220). Oxford: Oxford university press.

- Masuy, A. (2013) L'exploration : évaluer, préparer et décrire. In G. Masuy-Stroobant & R. Costa (Eds.), *Analyser les données en sciences sociales : de la préparation des données à l'analyse multivariée* (pp. 49-75). Bruxelles, Belgique : P.I.E Peter Lang.
- Masuy-Stroobant, G. (2013a). Deux variables qualitatives. In G. Masuy-Stroobant & R. Costa (Eds.), *Analyser les données en sciences sociales : de la préparation des données à l'analyse multivariée* (pp. 77-94). Bruxelles, Belgique : P.I.E Peter Lang.
- Masuy-Stroobant, G. (2013b). Le vocabulaire de l'analyse de données. In G. Masuy-Stroobant & R. Costa (Eds.), *Analyser les données en sciences sociales : de la préparation des données à l'analyse multivariée* (pp. 23-46). Bruxelles, Belgique : P.I.E Peter Lang.
- Masuy-Stroobant, G. (2013c). Interpréter les résultats. In G. Masuy-Stroobant & R. Costa (Eds.), *Analyser les données en sciences sociales : de la préparation des données à l'analyse multivariée* (pp. 281-288). Bruxelles: P.I.E Peter Lang.
- McAllister. (2015). Voting behavior and political institutions. In J. Gandhi & R. Ruiz-Rufino (Eds.), *Routledge Handbook of Comparative Political Institutions* (pp. 333-346). New-York: Routledge.
- Müller, C. W., & Strom, K. (1999). Political Parties and Hard Choices. In W. C. Müller & K. Strom (Eds.), *Policy, Office or Votes? How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions* (pp. 1-35). Oxford: Oxford University Press.
- O'Leary, B. (2009). Belgium and Its Thoughtful Electoral Engineers. In K. Deschouwer & Ph. Van Parijs (Eds.), *Electoral engineering for a stalled federation: A country-wide electoral district for Belgium's federal Parliament* (pp. 32-39). Bruxelles: Rethinking Belgium & La foundation universitaire.
- Peeters, P. (2012). The Constitutional and Institutional Autonomy of Communities and Regions in Federal Belgium. In M. Burgess & A. G. Tarr (Eds.), *Constitutional Dynamics in Federal Systems: Sub-national Perspectives* (pp. 164-173), Montreal, Canada: McGill-Queen's university press.
- Pennings, P. (1999). The utility of party and institutional indicators of change in consociational democracies. In K. R. Luther & K. Deschouwer (Eds.), *Party elites in divided society. Political parties in consociational democracy* (pp. 20-40). Londres, Royaume-Uni : Routledge.
- Pilet, J-B. (2005). Changer la logique du système électoral belge ? De la création d'arènes électorales séparées à la circonscription fédérale. In J-B. Pilet, J-M. De Waele & S. Jaumain (Eds.), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?* (pp. 37-52). Bruxelles, Belgique : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Pilet, J-B. (2012). Comprendre les dynamiques des réformes électorales. In F. Bouhon & M. Reuchamps (Eds.), *Les systèmes électoraux de la Belgique* (pp. 419-436). Bruxelles : Bruylant.
- Pilet, J-B., De Waele, J-M., & Jaumain, S. (2005). Absence et faiblesse des partis nationaux dans les États fédéraux. In J-B. Pilet, J-M. De Waele & S. Jaumain (Eds.), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?* (pp. 9-18). Bruxelles, Belgique : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Reuchamps, M. (2013). Structures institutionnelles du fédéralisme belge. In R. Dandoy, G. Matagne & C. Van Wynsberghe (Eds.), *Le fédéralisme belge : enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques* (pp. 29-62). Louvain-la-Neuve, Belgique : Academia-L'Harmattan.

- Reuchamps, M., & Onclin, F. (2009). La fédération belge. In B. Fournier & M. Reuchamps (Eds.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada. Comparaison sociopolitique* (pp. 21-40). Bruxelles: de Boeck Université.
- Reuchamps, M. & Perrez, J. (2012). Métaphores conceptuelles dans les discours citoyens en Belgique. In J. Perrez & M. Reuchamps (Eds.), *Les relations communautaires en Belgique : approches politiques et linguistiques* (pp. 133-160). Louvain-la-Neuve: Academia L'Harmattan.
- Rihoux, B., Meulewaeter, C., & Baudewyns, P. (2014). L'électorat wallon, au-delà des enjeux économiques. Le libéralisme/conservatisme culturel compte-t-il ?. In P. Baudewyns (Ed.), *Être électeur en Wallonie : le comportement électoral des wallons lors des élections législatives de 2007 et 2010* (pp. 121-144). Louvain-la-Neuve: UCL-presses universitaires de Louvain.
- Rizzi, E. (2013). La régression logistique. In G. Masuy-Stroobant & R. Costa (Eds.), *Analyser les données en sciences sociales : de la préparation des données à l'analyse multivariée* (pp. 253-278). Bruxelles: P.I.E Peter Lang.
- Scott, J. (2000). Rational Choice Theory. In G. Browning, A. Halcli & F. Webster (Eds.), *Understanding Contemporary Society: Theories of The Present*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Seiler, D-L. (2000). Le mode de scrutin fait-il l'élection ?. In P. Delwit & J-M. De Waele (Eds.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection?* (pp. 21-38). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Shoumaker, B. (2013). La régression linéaire multiple. In G. Masuy-Stroobant & R. Costa (Eds.), *Analyser les données en sciences sociales : de la préparation des données à l'analyse multivariée* (pp. 227-252). Bruxelles: P.I.E Peter Lang.
- Sinardet, D. (2009). Futur(s) de la fédération belge : paradoxes fédéraux et paradoxes belges. In B. Fournier & M. Reuchamps (Eds.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada. Comparaison sociopolitique* (pp. 209-230). Bruxelles: de Boeck Université.
- Sinardet, D. (2012b). Une idée qui fait son chemin. Historique de la proposition de circonscription électorale fédérale en Belgique. In V. Laborderie & N. Parent (Eds.), *Good morning Belgium. Réflexions pour un fédéralisme revigoré* (pp.129-124). Lonrai: Éditions Mols.
- Sinardet, D. (2012c). Le rôle des medias dans le conflit communautaire belge: le traitement du dossier « Bruxelles-Hal-Vilvorde » lors des débats politiques télévisés francophones et néerlandophones en Belgique. In J. Perrez & M. Reuchamps (Eds.), *Les relations communautaires en Belgique : approches politiques et linguistiques* (pp. 105-132). Louvain-la-Neuve: Academia L'Harmattan.
- Sinardet, D., Dodeigne, J., & Reuchamps, M. (2012). La circonscription électorale fédérale. In F. Bouhon & M. Reuchamps (Eds.), *Les systèmes électoraux de la Belgique* (pp. 347-365). Bruxelles : Bruylant.
- Stengers, J. (2000). L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899. In P. Delwit & J-M. De Waele (Eds.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection?* (pp. 129-160). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Swyngedouw, M., Frogner, A-P, & Baudewyns, P. (2007). Les transferts de voix entre les partis (1999-2003). In A-P. Frogner, L. De Winter & P. Baudewyns (Eds.), *Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique* (pp. 51-64). Bruxelles: De Boeck.

- Swyngedouw, M., Frogner, A-P, & Bol, D. (2012). Une démocratie multipartisane. Flandre – Wallonie : 20 ans d'analyse des comportements électoraux. In A. Von Busekist (Ed.), *Singulière Belgique* (pp.135-145). Paris : Fayard.
- Swyngedouw, M., Goeminne, B., & Billiet, J. (2007). Les déterminants structurels et culturels du vote en Flandre (1999-2003). In A-P. Frogner, L. De Winter & P. Baudewyns (Eds.), *Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique* (pp. 263-304). Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Thijssen, P., Sinardet, D., & Dandoy, R. (2015). Le contact fait-il le belge? La relation entre les contacts flamands-wallons, les identités et les attitudes par rapport à la réforme de l'État. In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur: le comportement électoral et les motivations de vote* (pp. 134-155). Louvain, Belgique : Éditions Lanoo Campus.
- Van Hamme, G. (2007). La géographie du vote et les cultures politiques régionales. In A-P. Frogner, L. De Winter & P. Baudewyns (Eds.), *Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique* (pp. 157-182). Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Van Wynsberghe, C., Dandoy, R., Matagne, G. (2013). La science politique et l'étude du fédéralisme belge. In R. Dandoy, G. Matagne & C. Van Wynsberghe (Eds.), *Le fédéralisme belge : enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques* (pp. 227-244). Louvain-la-Neuve, Belgique : Academia-L'Harmattan.
- Vandaele, K., & Hooghe, M. (2013). L'appel de la voie communautaire : syndicats, organisations patronales et nouveaux mouvements sociaux dans une Belgique redimensionnée. In R. Dandoy, G. Matagne & C. Van Wynsberghe (Eds.), *Le fédéralisme belge : enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques* (pp. 139-178). Louvain-la-Neuve, Belgique : Academia-L'Harmattan.
- Verthé, T., Beyens, S., Flacco, F., & Nikolic, L. (2015). Le vote stratégique de coalition. In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur: le comportement électoral et les motivations de vote* (pp. 115-133). Louvain, Belgique : Éditions Lanoo Campus.
- Walgrave, S., Lesschaeve, C., Rihoux, B., & Meulewaeter, C. (2015). L'incertitude politique : les campagnes électorales peuvent-elles mener à moins de certitude politique, et pourquoi ?. In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur: le comportement électoral et les motivations de vote* (pp. 23-41). Louvain, Belgique : Éditions Lanoo Campus.

### **Reuves scientifiques-Articles de périodiques**

- Ames, B., Baker, A., & Renno, L. R. (2009). Split-ticket voting as the rule: Voters and permanent divided government in Brazil. *Electoral Studies*, 28, 8-20.
- Beck, P. A., Baum, L., Clausen, A. R., Smith, C. E. (1992). Patterns and Sources of Ticket Splitting in Subpresidential Voting. *American Political Science Review*, 86(4), 916-928.
- Benoit, K. (2007). Electoral Laws as Political Consequences: Explaining the Origins and Change of Electoral Institutions. *Annual Review of Political Science*, 10, 363-390.
- Billiet, J., & Swyngedouw M. (1995). De keuze tussen Groen! en Extreem-rechts in Vlaanderen: sporen van een nieuwe breuklijn. *Res Publica*, 37(2), 237-262.
- Blais, A. (1988). The classification of electoral systems. *European journal of political research*, 16(1), 94-110.

- Burden, B. & Helmke, G. (2009). A new approach to the study of split-ticket voting. *Electoral studies*, 28(1). Pp.1-7.
- Campbell, A., & Miller, W. E. (1957). The Motivational Basis of Straight and Split Ticket Voting. *American Political Science Review*, 51(2), 293-312.
- Castanheira, M., & Noury, A. (2007). Les positions politiques des partis belges. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 46(1), 13-29.
- de Briey, L. (2000). Le vote multiple comme incitant à la loyauté fédérale. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 45, 101-126.
- de Coorebyter, V. (2005). Les partis et la démocratie. *Dossiers du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP)*, 64, 1-128
- de Coorebyter, V., (2008). Clivages et partis en Belgique. *Courrier hebdomadaire Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP)*, 2000(15), 1-95.
- de Visscher, Ch., & Laborderie, V. (2013). Belgique: strop ou encore? Entre fédéralisme, confédéralisme et séparatisme. *Politique étrangère*, 4, 23-35. doi : 10.3917/pe.134.0023.
- De Winter, L. (2007). La recherche sur les identités ethnoterritoriales en Belgique. *Revue internationale de la politique comparée*, 14(4), 575-596.
- Deschouwer, K. (2006). And the Peace Goes On ? Consociational Democracy and Belgian Politics in the Twenty-First Century. *West European Politics*, 29(5), 895-911.
- Deschouwer, K., & Van Parijs, Ph. (2007). Une circonscription fédérale pour tous les Belges. *La revue nouvelle*, 4, 12-24.
- Deschouwer, K., Delwit, P., Hooghe, M., Rihoux, B., Walgrave, S. (2014). *Courrier hebdomadaire Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP)*, 2225, 1-41.
- Detroux, L. (2011). La circonscription électorale fédérale : du mythe à la réalité... ou à l'histoire ?. *Revue belge de droit constitutionnel*, 4, 307-333.
- El Sanharawi, M., & Naudet, F. (2013). Comprendre la régression logistique. *Journal français d'ophtalmologie*, 36, 710-715. doi : 10.1016/j.jfo.2013.05.008.
- Faas T., & Schoen H. (2006). Putting a questionnaire on the web is not enough: A comparison of online and offline surveys conducted in the context of the German federal election 2002. *Journal of Official Statistics*, 22(2), 177-190.
- Fearon, J. D., & Laitin, D. D. (1996). Explaining Interethnic Cooperation. *The American Political Science Review*, 90(4), 715-735.
- Frippias, D., & Marquis, N. (2010). Les enquêtes par internet en sciences sociales. *Institut national d'études démographiques (INED)*, 65(2), 309-338.
- Foucart, R., Gassner, M., & van Haute, E. (2012). Une typologie des résultats électoraux basée sur le comportement des électeurs volatiles en Belgique. *Cahiers du Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL)*, 3, 1-33.
- Fuh-sheng Hsieh, J. (2013). Arend Lijphart and Consociationalism. *Taiwan Journal of Democracy*, 87-101.
- Gallagher, M. (1991). Proportionality, Disproportionality and Electoral Systems. *Electoral Studies*, 10(1), 33-51.
- Gallagher, M. (1992). Comparing Proportional Representation Electoral Systems: Quotas, Thresholds, Paradoxes and Majorities. *British Journal of Political Science*, 22(4), 469-496.

- Granberg, D., & Holmberg, S. (1990). *The Berrelson Paradox Reconsidered. Intention-Behavior Changers in U.S. and Swedish Election Campaigns*. *The Public Opinion Quarterly*, 54, 530-550. doi : 10.1086/269226.
- Gschwend, Th., & van der Kolk, H. (2006). Split Ticket Voting in Mixed Member Proportional Systems: The Hypothetical Case of The Netherlands. *Acta Politica*, 41, 163-179.
- Horowitz, D. (2003). Electoral Systems: A Primer for Decision Makers. *Journal of Democracy*, 14(4), 115-127.
- Horowitz, D. (2014). Ethnic Power Sharing: Three Big Problems. *Journal of Democracy*, 25(2), 5-20.
- Jans, T. M. (2001). Leveled Domestic Politics. Comparing Institutional Reform and Ethnonational Conflicts in Canada and Belgium (1960-89). *Res Publica*, 43(1), 37-58.
- Massicotte, L., & Blais, A. (1999). Mixed electoral systems: a conceptual and empirical survey. *Electoral studies*, 18, 341-366.
- Lijphart, A. (1969). Consociational Democracy. *World Politics*, 21(2), 207-225.
- Lijphart, A. (1971). Comparative Politics and The Comparative Method. *The American Political Science Review*, 65(3), 682-693.
- Lijphart, A. (1990). The Political Consequences of Electoral Laws, 1945-85. *The American Political Science Review*, 84(2), 481-496.
- Loosveldt G., & Sonck N., (2008). An evaluation of the weighting procedures for an online access panel survey. *Survey Research Methods*, 2(2), p. 93-105.
- Moser, R. G., & Scheiner, E. (2004). Mixed electoral systems and electoral system effects : controlled comparison and corss-national analysis. *Electoral studies*, 23(4), 575-599.
- Pilet, J-B. (2006). Strategies Under the Surface : The Determinants of Redistricting in Belgium. *Comparative European Politics*, 1, 1-21.
- Preux, P. M., Odermatt, P., Perna, A., Marin, B., Vergnenègre, A. (2015). Qu'est-ce qu'une régression logistique ?. *Revue des maladies respiratoires*, 22(1), pp.159-162. En ligne [http://ifmt.auf.org/IMG/pdf/Qu\\_est-ce\\_qu\\_une\\_regression\\_logistique\\_-\\_Rev\\_Mal\\_Respir\\_2005\\_22\\_159-162.pdf](http://ifmt.auf.org/IMG/pdf/Qu_est-ce_qu_une_regression_logistique_-_Rev_Mal_Respir_2005_22_159-162.pdf).
- Reilly, B. (2002). Electoral Systems for Divided Societies. *Journal of Democracy*, 13(2), 156-170.
- Reuchamps, M., & Caluwaerts, D. (2014). Le fédéralisme creuse-t-il a proper tombe?. *Outre-Terre*, 40(3), 45-58, doi : 10.3917/oute1.040.0045.
- Reuchamps, M., Onclin, F., Caluwaerts, D., & Baudewyns, P. (2014). Raising the Threshold, Fighting Fragmentation? Mechanical and Psychological Effects of the Legal Electoral Threshold in Belgium. *West European Politics*, 37(5), 1087-1107. doi: 10.1080/01402382.2014.925736.
- Riera, P., & Bol, D. (2017). Ticket-splitting in Mixed-member Systems: On the Importance of Seat Linkage Between Electoral Tiers. *West European Politics*, 40(3), 584-597.
- Riker, W. H. (1995). The Political Psychology of Rational Choice Theory. *Political Psychology*, 16(1), 23-43.
- Riker, W., & Ordeshook P. A. (1968). A theory of the calculus voting. *American Political Science Review*, 62, 25-42.

- Rubinstein, A. (1980). Stability of decision systems under majority rules, *Journal of Economic Theory*, 23, 150-159.
- Sartori, G. (1968). Political Development and Political Engineering. *Public Policy*, 17, 261-298.
- Schleicher, D. (2017). Federalism and State Democracy. *Texas Law Review*, 95, 762-820.
- Sinardet, D. (2012a). Le projet de circonscription électorale fédérale. *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP)*, 2142(17), 1-48.
- Stengers, J. (2004). Histoire de la législation électorale en Belgique. *Revue belge de philologie et d'histoire*. 82(1-2), 247-270. doi: 10.3406/rbph.2004.4826.
- Strom, K. (1990). A Behavioral Theory of Competitive Political Parties. *American Journal of Political Science*, 34(2), 565-598.
- Tipps, D. C. (1973). Society for Comparative Studies in Society and History. *Comparative Studies in Society and History*, 15(2), 199-226.
- Willocq, S., & Kelbel, W. (2016). Un électeur, plusieurs partis? Affinités partisans multiples et vote fractionné. *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP)*, 2324-2325, 1-79.
- Witte J. (2009). Introduction to the special issue on web surveys, *Sociological Methods & Research*, 37(3), 283-290.

### **Working paper et syllabus**

- Antunes, R. (2010). *Theoretical models of voting behaviour*. Working paper, Instituto Politécnico de Coimbra, Coimbra.
- Burnay, N. (2012). *Méthode de recherche en sciences sociales et de la communication*. Syllabus, Université de Namur, Faculté des sciences économiques sociales et de gestion.
- De Brie, L. (2008). *Un système électoral fédéral ? La circonscription unique et le vote multiple*. Working paper, Centre permanent pour la citoyenneté et la participation (CPCP), Bruxelles.
- Delwit, P. (2013). *Au bonheur de la fédération, la circonscription fédérale ?*. Working paper, Parti socialiste, Bruxelles.
- Farber, H. S. (2009). *Rational Choice and Voter Turnout: Evidence from Union Representation Elections*. CEPS working paper n°196, Princeton University.
- Jacquemin, J-Ch. (2010). *Statistique générale*. Syllabus, Université de Namur, Faculté des sciences économiques sociales et de gestion.
- Louveaux, F. (2012). *Statistiques pour les sciences humaines I*. Syllabus, Université de Namur, Faculté des sciences économiques sociales et de gestion.
- Myatt, D. P. (2000). *Multi-Party Tactical Voting Incentives*. Working paper, Oxford University
- Norris, P. (2010). *Cultural Explanations of Electoral Reform: A Policy Cycle Model*. Faculty Research Working Paper Series, Harvard Kennedy School.
- Shepsle, K. A. (2005). *Rational Choice Institutionalism*. Working paper, Harvard University.

- Sinardet, D. (2013). *La circonscription fédérale ou comment responsabiliser les dirigeants politiques envers tous les électeurs belges*. Working paper, Parti socialiste, Bruxelles.
- Verheyden, B. (2013). *Statistiques pour les sciences humaines II*. Syllabus, Université de Namur Faculté des sciences économiques sociales et de gestion.
- Wynants, P. (2010). *Structures politiques et institutions belges à l'époque contemporaine. Introduction historique aux institutions belges*. Syllabus, Université de Namur, Faculté des sciences économiques sociales et de gestion.

### **Actes de congrès ou de colloque**

- Bogaards, M. (2001). Electoral choices for divided societies: moderation through constituency pooling and vote pooling. Communication présentée au 29<sup>e</sup> ateliers conjoints sur « Parties, Party Systems and Democratic Consolidation in the Third World », Grenoble. En ligne <http://aceproject.org/ero-en/topics/elections-security/bogaards.pdf>
- Buchmann, J. (1968). Régionalisation et fédéralisme. In *Le fédéralisme en Belgique? Colloque organisé par la Société d'études politiques et sociales* (pp. 19-32). Louvain-la-Neuve : Société d'études politiques et sociales.
- De Meyer, J. (1968). Fédéralisme en Belgique? In *Le fédéralisme en Belgique? Colloque organisé par la Société d'études politiques et sociales* (pp.7-18). Louvain-la-Neuve : Société d'études politiques et sociales.
- Dierickx, L. (1968). Nationalisme et fédéralisme. In *Le fédéralisme en Belgique? Colloque organisé par la Société d'études politiques et sociales* (pp.33-54). Louvain-la-Neuve : Société d'études politiques et sociales.
- Dreef, S., & Wagner, W. (2011). *Electing to Fight orto Make Peace ? Electoral Systems and Ethnic Violence in Post-Conflict Societies*. Communication présentée au 10<sup>e</sup> Dutch-Flemish Etmaal, Amsterdam. En ligne [http://home.fsw.vu.nl/wm.wagner/dreef\\_wagner\\_etmaal\\_paper.pdf](http://home.fsw.vu.nl/wm.wagner/dreef_wagner_etmaal_paper.pdf).
- Fisher, S. D. (2001). *Tactical voting and tactical non-voting*. Communication présentée au meeting annuel de l'American Political Science Association, San Francisco. En ligne <http://www.nuff.ox.ac.uk/users/fisher/fishertt.pdf>.
- Johnston, L. (s.d.). Des votes aux sièges : quatre catégories de systèmes électoraux. Communication présentée à l'Assemblée des citoyens de l'Ontario sur la réforme électorale, Ontario. En ligne <http://www.citizensassembly.gov.on.ca/assets/Des%20votes%20aux%20si%C3%A8ges.pdf>.

### **Rapports officiels**

- Rapport d'information fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation sur les modes de scrutins envisageables pour l'élection des conseillers territoriaux, Doc., Sén., 2009-2010, séance du 27 mai 2010, n°509.
- Rapport fait au nom de la commission parlementaire mixte « circonscription électorale fédérale », Doc. 53, Ch., 2013-2014, 24 avril 2014, n°3446/001.

### **Mémoire**

Fredén, A. (2011). *Tactical voting : A study of voters' tactical considerations in the 2010 Swedish general election* (Mémoire de master). Gothenburg University, Gothenburg.

Musa Alokpo, D. (2005). *Education non formelle dans les contextes éducatifs et socio-économique de la RD Congo: Etude exploratoire sur le statut légal et les attitudes des habitants de Kinshasa*. (Mémoire de master). Université de Kinshasa, Kinshasa.

## Presse

Deschouwer, K., & Van Parijs, Ph. (2014). Circonscription fédérale: encore un pas de franchi. *La Libre*. En ligne <http://www.paviagroup.be/documents/2014.05.08.CirconscriptionfederaleSitePavia.pdf>.

Havaux, P., (2014). Pourquoi la Wallonie a viré à gauche et la Flandre à droite ?. *Le Vif* En ligne sur le site web de <http://www.levif.be/actualite/belgique/pourquoi-la-wallonie-a-vire-a-gauche-et-la-flandre-a-droite/article-normal-30197.html>.

Laporte, C. (2013). Le retour de la circonscription fédérale. *La Libre*. En ligne <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/le-retour-de-la-circonscription-federale-51cd0637357032c1416d138b>

Le Vif. (2017). Benoît Lutgen veut mener un combat frontal contre le PTB. En ligne <http://www.levif.be/actualite/belgique/benoit-lutgen-veut-mener-un-combat-frontal-contre-le-ptb/article-normal-654767.html>.

Walkowiak, P. (2017). Baromètre RTBF-La Libre : le PS s'effondre, le PTB triomphe. *RTBF*. En ligne sur le site web de [https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_barometre-rtbf-le-ps-s-effondre-le-ptb-trionphe?id=9563198](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_barometre-rtbf-le-ps-s-effondre-le-ptb-trionphe?id=9563198).

## Internet

Baudot, J. Y. (s.d.). *V de Cramer et autres mesures d'associations*. En ligne sur le site web de <http://www.jybaudot.fr/Inferentielle/associations.html>.

Bouhon, F. (2007). *La circonscription fédérale : un placebo administré à un malade incurable ?*. En ligne sur le site web de <http://www.paviagroup.be/documents/Bouhon.07.pdf>.

Dumont, H. (2006). *Observations sur les propositions du groupe Pavia en faveur d'une circonscription électorale nationale*. En ligne sur le site web de <http://www.paviagroup.be/documents/Dumont%20-%202006.pdf>.

Freu, D. (2012). *LEs déterminants sociologiques du vote*. En ligne sur le site web de [https://sesmassena.sharepoint.com/Documents/CHAP%202%20-%202023%20-%20B%20-%20Les%20d%C3%A9terminants%20sociologiques%20du%20vote%20\(Cours%20spo\)%20\(2012-2013\).pdf](https://sesmassena.sharepoint.com/Documents/CHAP%202%20-%202023%20-%20B%20-%20Les%20d%C3%A9terminants%20sociologiques%20du%20vote%20(Cours%20spo)%20(2012-2013).pdf)

La Revue Toudi. (2012). *Histoire de la proposition de circonscription électorale fédérale (CF)*. En ligne <http://www.larevuetoudi.org/fr/story/histoire-de-la-proposition-de-circonscription-%C3%A9lectorale-f%C3%A9d%C3%A9rale-cf>.

Minitab. (2017). *what is log-likelihood ?*. En ligne <https://support.minitab.com/en-us/minitab/18/help-and-how-to/modeling-statistics/regression/supporting-topics/regression-models/what-is-log-likelihood/>.

Schnebel, V. (2013). *Les modes de scrutins et leurs conséquences*. En ligne sur le site web de <https://chevaliersdesgrandsarrets.com/2013/01/31/modes-de-scrutin/>.

Trochim, W. (2006). *Dummy variables*. En ligne <https://www.socialresearchmethods.net/kb/dummyvar.php>.

Van Parijs, Ph. (2006). *Pourquoi des quotas?*. En ligne <http://www.paviagroup.be/documents/PVP.Quotas1.06.04.pdf>

### **Vidéo en ligne**

Rigolet, P. (2016, 18 septembre). *Cours Statistique - Test d'indépendance du Chi 2 - Test d'hypothèse* [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=-Xn1nmHjnHU>.